

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

-----  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION

TERRITORIALE ET  
DE LA DECENTRALISATION

-----  
REGION DU CENTRE

-----  
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

-----  
COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
PEACE - WORK - FATHERLAND

-----  
MINISTRY OF TERRITORIAL  
ADMINISTRATION  
AND DECENTRALIZATION

-----  
CENTER REGION

-----  
MBAM AND INOUBOU DIVISION

-----  
NDIKINIMEKI'S COUNCIL

# PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE NDIKINIMEKI



**Réalisé avec l'appui du PNDP**

**Décembre 2013**



BP : 4055Ydé, e-mail : [noddelconseils@yahoo.fr](mailto:noddelconseils@yahoo.fr),  
tél : 77 97 57 45/ 93 04 02 24 Ydé - Cameroun



BP : 660Ydé, e-mail : [pndp@pndp.org](mailto:pndp@pndp.org), tél : 22  
21 36 64, siège social : CNC sise face PNUD,  
nouvelle route Bastos

**B.P: Ndi-Cameroun\*Tél. (237) \* E-mail : [mairiendikinimeki@yahoo.fr](mailto:mairiendikinimeki@yahoo.fr)**

## **SOMMAIRE**

Résumé du PCD .....	4
Liste des abréviations.....	6
Liste des tableaux .....	9
Liste des cartes .....	10
Liste des photos .....	10
Liste des annexes .....	10
<b>I.INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
1.1. Contexte et justification .....	11
1.2. Objectifs du PCD.....	13
1.2.1. Objectif global.....	13
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	13
1.3. Structure du document .....	13
<b>II. METHODOLOGIE.....</b>	<b>14</b>
Etape 1 : Préparation de l'ensemble du processus.....	15
E.1.1 Mise en place du Comité de Pilotage .....	15
E.1.2 Prise de contact avec l'exécutif communal .....	16
E.1.3 Atelier de lancement .....	16
E.1.4 Préparation pédagogique .....	17
Etape 2 : Collecte des informations et traitement.....	17
E.2.1 Au niveau de l'Institution communale et de l'espace urbain.....	17
E.2.2 Au niveau des villages .....	19
Etape 3 : Consolidation des données du diagnostic et cartographie .....	19
Etapes 4, 5, 6 : Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation .....	20
Etape 7 : Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.....	22
<b>III. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE.....</b>	<b>23</b>
3.1 Localisation de la commune .....	24
3.2 Milieu biophysique .....	27
3.2.1 Climat.....	27
3.2.2 Relief .....	27
3.2.3 Sols .....	27

3.2.4 Hydrographie.....	27
3.2.5 Végétation .....	28
3.2.6 Faune.....	28
3.3 Milieu humain .....	32
3.3.1. Démographie.....	32
3.3.2. Religions .....	33
3.3.3. Habitat et cadre de vie.....	33
3.3.4. Organisation traditionnelle .....	33
3.3.5. Système d'accès au foncier.....	34
3.3.6. Les activités économiques.....	34
3.3.6.1. L'agriculture.....	34
3.3.6.2. L'élevage et la pêche.....	35
3.3.6.3. Le commerce.....	36
3.3.6.4. Les activités de transport.....	36
3.4 Principaux services de l'espace communal. ....	38
3.5 Principales potentialités de la Commune ;.....	42
<b>IV. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC .....</b>	<b>43</b>
4.1 Synthèse du DIC .....	44
4.1.1. Viabilité organisationnelle .....	44
4.1.2. Forces, faiblesses, axes de renforcement de l'institution communale .....	45
4.2 Synthèse des données collectées sur la petite enfance.....	48
4.3 Synthèse des données sur les changements climatiques .....	51
4.4 Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur .....	52
<b>V. PLANIFICATION STRATEGIQUE.....</b>	<b>73</b>
5.1. Vision et objectifs du PCD .....	74
5.1.1 Vision de développement de la commune d'Awae.....	74
4.1.2 Objectifs du PCD .....	74
4.1.2.1 Objectif global.....	74
4.1.2.2 Objectifs spécifiques.....	74
5.2. Cadre logique par secteur .....	76
5.3 Coût estimatif du PCD .....	123
5.4 Esquisse du Plan d'Utilisation et de Gestion des Terres de l'espace communal.....	124

5.5 Synthèse du développement de l'économie locale .....	126
<b>VI. PROGRAMMATION .....</b>	<b>128</b>
6.1 Synthèse des 08 projets prioritaires de la commune.....	129
6.2 Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016.....	135
6.3 Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT.....	139
6.3.1. Cadre de gestion environnementale sommaire.....	139
6.3.2. Cadre de gestion sociale sommaire.....	141
6.3.3. Plan sommaire de gestion environnementale et sociale .....	144
6.4. Plan d'Investissement Annuel.....	148
6.4.1. Ressources mobilisables et échéances .....	148
6.4.2. Programmation annuelle des projets prioritaires .....	149
6.4.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables .....	152
6.5 Plan de Passation des marchés du PIA.....	153
<b>VII. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....</b>	<b>156</b>
7.1 Composition du Comité Communal de Suivi-Evaluation du PCD.....	157
7.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation .....	157
7.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting .....	157
7.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD .....	158
<b>VIII. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD .....</b>	<b>159</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>161</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>163</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>165</b>

## Résumé du PCD

Le Plan Communal de Développement (PCD) est un document qui permettra à la Commune de Ndikiniméki de disposer d'un outil de définition, d'impulsion, d'orientation, et de mise en œuvre de sa stratégie de développement :

- En faisant un état des lieux de sa situation de développement dans les 29 secteurs de son espace géographique et arrêter les actions à entreprendre ;
- En élaborant et en validant un plan d'action stratégique de développement de l'espace géographique de la commune et un Plan d'Investissement Annuel (PIA) pour 2014 ;
- En créant un cadre de concertation entre tous les acteurs de développement ;
- Elaborer un plan de communication sur le PCD au sein de l'institution communale et une stratégie pour la recherche des financements pour la réalisation des actions envisagées ;
- En renforçant les capacités des acteurs locaux en vue de les rendre plus apte à suivre, à évaluer et à pérenniser la mise en œuvre le processus de planification locale.

Pour atteindre ces objectifs, le Cameroun a opté de faire de la décentralisation l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local à travers les lois N°2004/017 et 18 du 22 juillet 2004. Ceci traduit la volonté des CTD de fonder leur développement sur la participation communautaire et la mobilisation des ressources locales.

L'approche méthodologique utilisée est subdivisée en sept étapes qui sont : la préparation du processus de planification, le diagnostic participatif, la planification, la mobilisation des ressources, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

Ainsi le diagnostic participatif a été conduit dans 29 secteurs et à travers le DIC, le DEUC, le DPNV. Les résultats qui en découlent sont les suivants :

Comme activités économiques, on retrouve :

- L'agriculture marquée par un système de cultures de subsistance et des cultures de rente comme le cacao, le café, le palmier à huile.
- L'élevage, autant artisanal que moderne, destiné à la consommation et au commerce. La pêche restant artisanale.
- Le commerce marqué par la vente des produits vivriers et manufacturés avec existence d'un marché, des boutiques, des débits de boisson et du petit commerce.
- Le transport marqué par la présence des mototaxis, des véhicules privés, des taxis-brousses.

Comme services sociaux de base, on retrouve une DAADER, une IAEB, un PCFC, une DA-AS, une DA-PROFF, une DA-JEC, une DA-SEP, un hôpital de district, un district de santé, une mairie, une prison secondaire, une agence CAMPOST, une antenne ELECAM, deux

brigades de gendarmerie, une sous-préfecture, un commissariat de sécurité publique et un commissariat spécial créés mais non fonctionnels.

Dans la perspective de la mise en œuvre de ces projets, les aspects socio-environnementaux sont pris en compte, notamment avec les mesures d'optimisation et d'atténuation des impacts, de même que la mise sur pieds d'un plan sommaire de gestion de l'environnement, ainsi qu'un plan de renforcement des capacités.

Les activités de planification dans les 29 secteurs ont permis à la Commune d'élaborer un PCD qui prévoit un coût estimatif global de **37 871 500 000 FCFA** (Trente six milliards deux cent quatre-vingt et seize millions sept cent cinquante mille francs CFA), un CDMT de **1 683 780 000 FCFA** (Sept milliards sept cent soixante-trois millions, neuf cent quatre-vingt dix-huit mille francs CFA), et un PIA de **1 199 430 000 FCFA** (Deux milliards cent quatre-vingt quinze millions neuf cent quatre-vingt mille francs CFA).

A l'issue du processus, un Comité de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre du PCD a été mis en place, ainsi qu'un plan de communication.

La mise en œuvre du PCD repose sur trois axes fondamentaux qui sont :

- L'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- Le renforcement du patrimoine et de la gouvernance de l'Institution Communale ;
- Le développement de l'économie locale.

## Liste des abréviations

AGR	Activités Génératrices de revenus
CAC	Centimes Additionnels Communaux
CAMPOST:	Cameroon postal service
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyens Termes
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
COPIL	Comité de Pilotage
CCSE	Comité Communal de Suivi Evaluation
CTD:	Collectivités territoriales décentralisées
DA-ADER:	Délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural
DA-AS:	Délégation d'arrondissement des affaires sociales
DA-JEC:	Délégation d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique
DA-PROFF:	Délégation d'arrondissement de la promotion de la femme et de la famille
DA-SEP:	Délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DPNV	Diagnostic Participatif de Niveau Village
DSCE	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
ELECAM:	Elections Cameroon
FFPO:	Forces, faiblesses, potentialités, obstacles
GIC	Groupe Initiative Commune
GPS :	Global position system
IEAB	Inspection d'Arrondissement de l'éducation de Base
ISS:	Interview semi-structuré
MINAC :	Ministère des arts et de la culture
MINADER :	Ministère de l'agriculture et développement rural
MINAS :	Ministère des affaires sociales
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et Décentralisation
MINATD :	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MINCOM :	Ministère de la communication
MINCOMMERCE :	Ministère du commerce
MINDAF :	Ministère des domaines, cadastres et affaires foncières
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEDUB :	Ministère de l'éducation de base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEE :	Ministère de l'eau et de l'énergie

MINEFOP :	Ministère de l'emploi et formation professionnelle
MINEPDED :	Ministère de l'environnement, protection de la nature et développement durable
MINEPIA :	Ministère de l'élevage, pêches et industries animales
MINESEC :	Ministère des enseignements secondaires
MINESUP :	Ministère de l'enseignement supérieur
MINFOF :	Ministère de Forêts et faune
MINHDU :	Ministère de l'habitat et développement urbain
MINJEC :	Ministère de la jeunesse et éducation civique
MINMIDT :	Ministère des industries, mines et développement technologique
MINPME :	Ministère des petites et moyennes entreprises
MINPROF :	Ministère de la promotion de la femme et de la famille
MINPT :	Ministère des postes et télécommunications
MINRESI :	Ministère de la recherche scientifique et innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSANTE :	Ministère de la santé
MINSEP :	Ministère des sports et éducation physique
MINTOUR :	Ministère du tourisme et loisirs
MINTP :	Ministère des travaux publics
MINTRANSPORT :	Ministère des transports
MINTRAS :	Ministère du travail et de la sécurité sociale
MTN	Mobile Telephone Networks
NODDEL	Nouvelle Dynamique de Développement Local
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OAL	Organisme d'Appui Local
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCD	Plan Communal de Développement
PCFC:	Poste de contrôle forestier et de chasse
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIA:	Plan d'investissement annuel
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PUGDT	Plan d'utilisation et de Gestion Durable des Terres
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'habitat
SDE	Services Déconcentrés de l'Etat
SEPO :	Succès, échecs, potentialités, obstacles
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
TDR:	Termes de référence
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication





## Liste des tableaux

Tableau 1 : Mise en place du COPIL.....	15
Tableau 2 : Prise de contact avec l'exécutif communal.....	16
Tableau 3 : Atelier de lancement.....	16
Tableau 4 : Préparation pédagogique.....	17
Tableau 5 : Collecte des informations au niveau de l'institution communale et de l'espace urbain.....	17
Tableau 6 : Collecte des informations au niveau des villages.....	19
Tableau 7 : Consolidation des données des diagnostics (DIC, DEUC, DPNV).....	19
Tableau 8 : Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation....	20
Tableau 9 : Liste des différents villages de la commune et distance par rapport à des villes de référence.....	26
Tableau 10 : Liste des quartiers de l'espace urbain et distance par rapport à des villes de référence.....	26
Tableau 11 : Quelques espèces ligneuses rencontrées dans la commune de Ndikiniméki...29	29
Tableau 12 : Liste de quelques animaux rencontrés dans la commune de Ndikiniméki.....	29
Tableau 13 : Quelques produits halieutiques rencontrés dans la commune de Ndikiniméki.	30
Tableau 14 : Effectifs par village des hommes, femmes, enfants et par tranche d'âge.....	32
Tableau 15: Synthèse de la spéculation agricole de NDIKINIMEKI.....	35
Tableau 16 : Cheptel de la commune de NDIKINIMEKI.....	35
Tableau 17 : Principaux services de la commune.....	38
Tableau 18 : Principales potentialités de la commune.....	42
Tableau 19 : Forces, faiblesses, axes de renforcement de la commune.....	45
Tableau 20 : Synthèse des données sur la petite enfance.....	48
Tableau 21 : Synthèse sur les changements climatiques.....	51
Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs.....	52
Tableau 23 : Cadre logique par secteur.....	76
Tableau 24 : Coût estimatif du PCD par secteur et coût global.....	123
Tableau 25 : Matrice des ressources naturelles.....	124
Tableau 26 : Matrice synthèse des données sur l'économie locale.....	126
Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.....	129
Tableau 28 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016.....	135
Tableau 29 : Principaux impacts environnementaux et mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables.....	139
Tableau 30 : Principaux impacts socioéconomique set mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables.....	141
Tableau 31 : Plan sommaire de gestion de l'environnement.....	144
Tableau 32 : Ressources mobilisables.....	148
Tableau 33 : Programmation annuelle des projets prioritaires.....	149

Tableau 34 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables .....	152
Tableau 35 : Plan de passation des marchés .....	153
Tableau 36 : Indicateurs de suivi et évaluation du PIA .....	157
Tableau 37 : Plan de communication entre les différents intervenants .....	160

### Liste des cartes

Carte 1 : Situation géographique de l'arrondissement de Ndikinméki .....	24
Carte 2 : Localisation de la commune de Ndikiniméki.....	25
Carte 3 : Ressources naturelles de Ndikiniméki .....	31
Carte 4 : Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal.....	125

### Liste des photos

Photo 1 : Diagramme de venn et carte de mobilité .....	18
Photo 2 : Arbre à problème et transect .....	21

### Liste des annexes

Annexe 1: Fiche d'identification du projet N°1 .....	166
Annexe 2: Fiche d'identification du projet N°2 .....	167
Annexe 3: Fiche d'identification du projet N°3 .....	168
Annexe 4: Fiche d'identification du projet N°4 .....	169
Annexe 5: Fiche d'identification du projet N°5 .....	170
Annexe 6: Fiche d'identification du projet N°6 .....	171
Annexe 7: Fiche d'identification du projet N°7 .....	172
Annexe 8: Fiche d'identification du projet N°8 .....	173
Annexe 9: Fiche d'identification du projet N°9 .....	174
Annexe 10: Fiche d'identification du projet N°10 .....	175
Annexe 11: Fiche d'identification du projet N°11 .....	176
Annexe 12: Fiche d'identification du projet N°12 .....	177
Annexe 12: Fiche d'identification du projet N°12 .....	178
Annexe 13: Fiche d'identification du projet N°13 .....	179
Annexe 15: Fiche d'identification du projet N°15 .....	180
Annexe 16: Fiche d'identification du projet N°16 .....	181
Annexe 16: Fiche d'identification du projet N°16 .....	182
Annexe 17: Document A : Atlas des cartes thématiques .....	183
Annexe 18: Documents B : Rapport consolidé du diagnostic participatif.....	184

# I.INTRODUCTION

## 1.1. Contexte et justification

**"Le Cameroun, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité"**. Telle est la vision prospective du pays à l'horizon 2035, qui s'articule sur quatre objectifs généraux à savoir: (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) devenir un pays à

revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé et ; (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Pour y parvenir, le gouvernement camerounais a produit le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui met à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

Le DSCE qui va couvrir les dix premières années de la vision à long terme sera centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Il vise en conséquence à (i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.

Pour atteindre les objectifs sus-évoqués, le Gouvernement a pris l'option de transférer les compétences aux communes par le biais de la décentralisation.

A travers les lois N°2004/017 et 018 du 22 juillet 2004, le Cameroun a opté de faire de la décentralisation l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. Traduisant ainsi sa volonté de fonder son développement sur la participation communautaire et la mobilisation des ressources locales. Il est donc attendu de chaque groupe socio-économique local de faire ses choix de développement en tenant compte de ses spécificités propres, de son environnement, de son potentiel, de sa culture, de ses forces, de ses faiblesses et de ses contraintes.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement camerounais a mis en place, avec le concours de ses partenaires au développement, le Programme National de Développement Participatif (PNDP). A travers le PNDP, le Gouvernement entend responsabiliser les Communes et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation afin de les rendre acteurs de leur propre développement. Ses interventions devraient permettre de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable en zone rurale à travers l'organisation des bénéficiaires, le renforcement de leurs capacités, leur implication dans l'identification de leurs besoins prioritaires, la recherche des solutions, la planification et la mise en œuvre des projets de développement social et économique.

Pour le faire, le PNDP a signé avec la Commune de Ndikiméki une convention visant à actualiser son Plan de Développement Communal (PDC) existant en Plan Communal de Développement (PCD). Ceci à travers l'appui technique de l'OAL NODDEL.

Le cahier de charge des activités de l'OAL NODDEL a consisté en l'accompagnement de la Commune dans l'élaboration du PCD, et subdivisée en sept étapes qui sont : la préparation du processus de planification, le diagnostic participatif (DIC, DEUC, DPNV), la planification,

la mobilisation des ressources, la programmation ; la mise en œuvre du plan et le suivi-évaluation.

## **1.2. Objectifs du PCD**

### **1.2.1. Objectif global**

Doter la commune d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif.

### **1.2.2. Objectifs spécifiques**

- Réaliser la monographie de la commune,
- Mener un diagnostic participatif,
- Elaborer une planification stratégique,
- Présenter les ressources mobilisables par la commune,
- Programmer les investissements,
- Elaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du CDMT,
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD.

## **1.3. Structure du document**

Le présent document est subdivisé de la manière suivante :

- Résumé,
- Introduction,
- Méthodologie,
- Présentation sommaire de la commune,
- Synthèse des résultats du diagnostic,
- Planification stratégique,
- Programmation,
- Mécanisme de suivi-évaluation,
- Plan de communication,
- Conclusion,
- Bibliographie,
- Annexes.

## **II. METHODOLOGIE**

Le processus d'élaboration du PCD de la Commune de NdikiniMéki s'est réalisé en sept étapes essentielles : la préparation de l'ensemble du processus, le diagnostic participatif (DIC, DEUC, DPNV), la planification, la mobilisation des ressources, la programmation ; la mise en œuvre du plan et le suivi-évaluation.

### **Etape 1 : Préparation de l'ensemble du processus**

La préparation du processus avait pour but d'amener toutes les parties prenantes bénéficiaires à comprendre l'importance du processus et à y adhérer de manière à assurer son succès. Elle a consisté en plusieurs activités.

#### **E.1.1 Mise en place du Comité de Pilotage**

**Tableau 1 : Mise en place du COPIL**

<b>Tâches</b>	<b>Dates de réalisation</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Outils</b>	<b>Parties prenantes</b>
Sensibilisation de l'exécutif communal	10 Mars 2013	Exécutif et personnel communal informés et motivés	/	Le maire et ses adjoints
Préparation de l'arrêté municipal	/	Composition du COPIL connue	Liste des membres	Le maire et ses adjoints, l'ACD, le PNDP, le COPIL
Signature de l'arrêté municipal N° portant création, composition et attribution du COPIL	10 Mai 2013	Arrêté municipal portant création, composition et attribution du Comité de Pilotage du PCD, signé et transmis aux différents membres	Arrêté municipal N° portant création, composition et attribution du COPIL	Le maire et ses adjoints
Présentation officielle des membres du COPIL	05 Avril 2013	Membres du COPIL identifiés et mis en place	Liste des membres du COPIL	Le maire et ses adjoints, l'ACD, le PNDP, le COPIL

Le Comité de Pilotage est composé ainsi qu'il suit :

Président : SOKMAK Pascal

Rapporteurs : M. NGASSA Flaubert, ACD

BIBOU Armand

Membres :

MM.BINDJEMB Jean

MOUGNALEBA Paul

YEK Emmanuel

MOUDOUBOU François (KASSAN)

OMBELABOUTH Julien

MOKALA Honoré

EGNATH Bertin

Mmes: SANGUEN Colette

SEN Pauline

ENGANEMBEN Evelyne

ONGYAL Monique

NANA Joséphine

Tous les responsables des Eglises



## E.1.2 Prise de contact avec l'exécutif communal

Tableau 2 : Prise de contact avec l'exécutif communal

Tâches	Dates de réalisation	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
Présentation de l'équipe complète de l'OAL NODDEL	15 Mars 2013	Le personnel de l'OAL est connu, l'OAL a ses installations dans la commune et un point focal est désigné	- Liste du personnel - L'offre technique	- Le maire et ses adjoints - L'ACD et l'ACF - Le PNDP - Le personnel de l'OAL - Le COPIL
Vérification de la conformité du personnel avec les CV présentés dans l'offre				
Négociation des bureaux de l'OAL dans la Commune				
Présentation de la méthodologie et du projet de chronogramme détaillé	15 Mars 2013	Attentes de la commune clarifiées ; objectifs et résultats de l'accompagnement définis	- Le contrat de collaboration - L'offre technique - Les termes de référence - Le guide d'entretien	- Le maire et ses adjoints - L'ACD et l'ACF - Le PNDP - Le personnel de l'OAL - Le COPIL
		Démarche méthodologique, outils de travail et méthode de suivi de la mission adoptés		
		Chronogramme détaillé validé		
		Calendrier de sensibilisation/information et de passage dans les villages arrêté		
Date d'introduction de l'OAL auprès de l'autorité administrative arrêtée				
Sensibilisation à l'identification des sources de financement potentielles à présenter lors de l'atelier de planification	15 Mars 2013	Sources de financement potentielles à présenter au cours de l'atelier de planification identifiées	/	- Le maire et ses adjoints - L'ACD et l'ACF - Le PNDP - Le personnel de l'OAL - Le COPIL

## E.1.3 Atelier de lancement

Tableau 3 : Atelier de lancement

Tâches	Dates de réalisation	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
Préparation et ventilation des invitations de l'atelier	05 Avril 2013	Invitations préparées et ventilées à temps	Lettres d'invitation	- Le maire et ses adjoints - Les responsables sectoriels - Le secrétaire général - Les membres du COPIL - L'ACD et l'ACF - L'OAL
Préparation des moutures des discours d'ouverture du maire et du Sous-préfet		Discours préparés	Discours	
Préparation des TDR et du programme de déroulement de l'atelier		TDR disponible	TDR	
Lancement officiel des travaux de la mission d'accompagnement	15 Avril 2013	Etapes de planification et acteurs connus	Chronogramme des activités validé	

Tableau 3 : Atelier de lancement

Tâches	Dates de	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
--------	----------	-------------------	--------	-------------------

	<b>réalisation</b>			
Arrêt d'un planning des activités futures avec les dates	15 Avril 2013	Calendrier de réalisation du DIC, DEUC, DPNV (passage dans les villages) connu et adopté	Chronogramme détaillé validé	- Le sous/préfet - L'exécutif et le personnel communal
Présentation des membres du COPIL et des membres de l'équipe de l'OAL	15 Avril 2013	Membres du COPIL et l'OAL présentés et connus	- Arrêté municipal nommant les membres du COPIL - Liste de présence des membres de l'OAL validé	- Les sectoriels - Les chefs traditionnels - Les conseillers municipaux - Les élites - Le COPIL - L'OAL - Le PNDP

## E.1.4 Préparation pédagogique

**Tableau 4 : Préparation pédagogique**

<b>Tâches</b>	<b>Dates de réalisation</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Outils</b>	<b>Parties prenantes</b>
Restitution de la formation reçue du PNDP à l'ensemble des facilitateurs et des membres du Comité de pilotage	14, 15 et 16 Mai 2013	Les membres de l'équipe de l'OAL et ceux du COPIL sont imprégnés et formés sur la nouvelle démarche de la planification locale	- Fiches de collecte des données - L'ISS - Outils du diagnostic	- Le maire et ses adjoints - Les membres du COPIL - L'OAL

### Etape 2 : Collecte des informations et traitement

La collecte des données proprement dite s'est déroulée à travers la réalisation de trois types de diagnostics : le diagnostic institutionnel communal (DIC), le diagnostic de l'espace urbain communal (DEUC) et le diagnostic participatif niveau village (DPNV).

### E.2.1 Au niveau de l'Institution communale et de l'espace urbain

**Tableau 5 : Collecte des informations au niveau de l'institution communale et de l'espace urbain**

<b>Tâches</b>	<b>Dates de réalisation</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Outils</b>	<b>Parties prenantes</b>
Collecte des données du DIC	24 au 30 Avril 2013	- Un inventaire exhaustif du système d'organisation et d'administration des services de la commune est réalisé	- Le guide méthodologique du DIC - L'état du personnel - L'organigramme formel - Les budget et comptes administratifs des trois derniers exercices	- Les conseillers municipaux - Les membres de l'Exécutif communal - Le personnel communal - Les sectoriels locaux
Analyse des données collectées du DIC	Du 30 Avril au 12 Septembre 2013	- Toutes les difficultés/problèmes liés à la gestion du système d'organisation et d'administration des services sont identifiées - Les forces, faiblesses, potentialités et obstacles en matière d'organisation et administration des services de la commune sont identifiées	- La liste exhaustive des conseillers municipaux - La liste des commissions techniques et les PV des réunions - Les états d'inventaire du patrimoine communal - Des correspondances éventuelles - La matrice FFPO - L'ISS - Le fichier des contribuables	

**Tableau 5 : Collecte des informations au niveau de l'institution communale et de l'espace urbain**

<b>Tâches</b>	<b>Dates de</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Outils</b>	<b>Parties prenantes</b>
---------------	-----------------	--------------------------	---------------	--------------------------

	réalisation			
Restitution des données collectées et analysées du DIC	12 Septembre 2013	Données collectées et analysées du DIC validées	- Rapport DIC de la commune - Vidéo projecteur	- Les conseillers municipaux - Les membres de l'Exécutif communal - Le personnel communal - Les sectoriels locaux
Collecte des données du DEUC	24 au 30 Avril 2013	- Espace urbain circonscrit - Enquête socio-économique et environnementale - Sommaire des activités, des opportunités et des contraintes de la ville et sa population réalisée	- Les questions clés - L'ISS (Interview Semi structuré) - Fiches d'enquête socio-économiques et environnementale - La matrice FFPO (Forces, Faiblesse, Potentialités, Obstacles) - La carte de vulnérabilité - La fiche de collecte des données de base - La matrice SEPO - Les diagrammes de venn - Les arbres à problèmes - Les tableaux de solution - Les GPS - La liste des problèmes prioritaires	- L'exécutif communal - Les autorités traditionnelles (Chefs de quartiers) - Les populations (femmes, hommes, jeunes, personnes marginalisées) - Les élites de la localité - Les conseillers municipaux - Les corps de métiers - Le COPIL - Les sectoriels
Analyse des données collectées du DEUC	Du 30 Avril au 12 Septembre 2013	- Les potentialités et problèmes par secteur sont identifiés - Les corps de métiers existants sont identifiés - Une cartographie de la ville est réalisée - Les zones vulnérables sont identifiées - Les problèmes sont analysés et des esquisses de solutions proposées		
Restitution des données collectées et analysées du DEUC	12 Septembre 2013	Données collectées et analysées du DEUC validées	- Rapport DEUC de la commune - Vidéo projecteur	

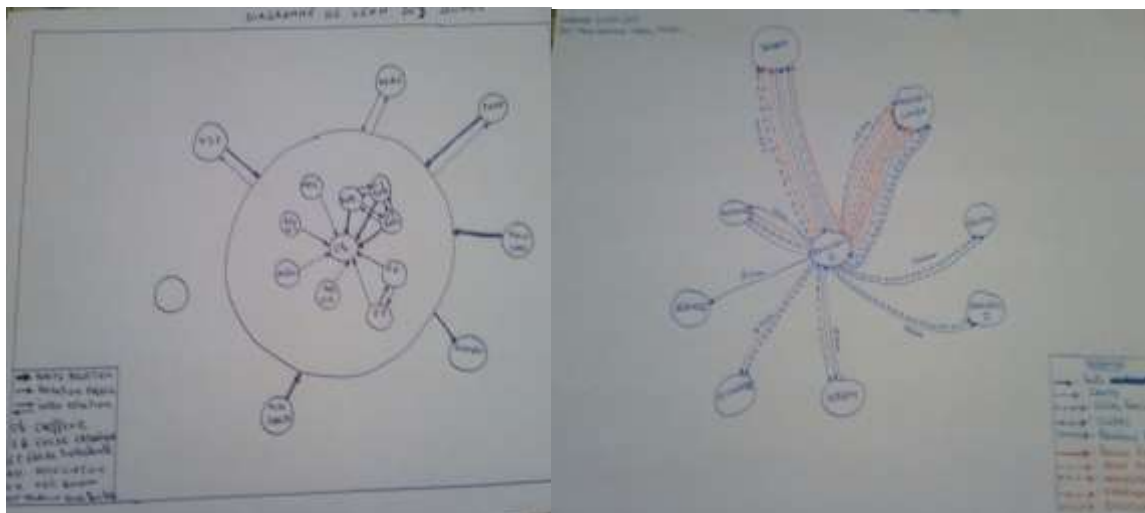


Photo 1 : Diagramme de venn et carte de mobilité

## E.2.2 Au niveau des villages

Le DPNV s'est effectué dans les 31 villages habités de l'espace communal par 06 équipes de 03 planificateurs, appuyés par les membres du comité de pilotage, à raison de trois jours par village. Les activités menées sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 6 : Collecte des informations au niveau des villages**

Tâches	Dates de réalisation	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
Identification des problèmes et potentialités par secteur	17 Mai au 06 Juin 2013	Problèmes et potentialités par secteur identifiés	La carte villageoise, la matrice de l'ISS, la matrice des changements climatiques, la prise en compte de la petite enfance, le transect	Chef de village Population villageoise OAL COFIL
Restitutions en plénière, synthèse et validation		Résultats des travaux de groupe validés		
Analyse des problèmes par secteur et recherche des solutions		Problèmes analysés et solutions préconisées	l'arbre à problème, les tableaux d'analyse, les tableaux de recherche des solutions endogènes, le diagramme de Venn	
Planification et programmation des solutions endogènes		Solutions endogènes identifiées, planifiées et programmées	Tableau de planification des solutions endogènes	
Mise en place du comité de concertation		Membres du comité de concertation élus et installés	Liste des membres du CC et PV d'assemblée villageoise	

## Etape 3 : Consolidation des données du diagnostic et cartographie

**Tableau 7 : Consolidation des données des diagnostics (DIC, DEUC, DPNV)**

Tâches	Dates de réalisation	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
Consolidation des diagnostics au sein de l'OAL (DIC, DEUC, DPNV)	Du 07 au 20 Novembre 2013	Résultat global du diagnostic disponible	DIC, DEUC, DPNV	OAL
Synthèse des usages du territoire et carte indicative des ressources naturelles		Rapport des diagnostics consolidés validé, y compris PUGT	DIC, DEUC, DPNV	OAL
Restitution et validation des données consolidées des diagnostics	21 Novembre 2013		DIC, DEUC, DPNV	OAL Commune, PNDP, Sectoriels Comité de Pilotage

## Etapes 4, 5, 6 : Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

Tableau 8 : Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

Tâches	Dates de réalisation	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
<b>Préparation et tenue de l'atelier de planification</b>				
Elaboration des TDR par l'OAL	Du 17 au 19 Décembre 2013	- TDR disponibles	- TDR - Invitations - Liste des invités - Discours	OAL
Identification et mobilisation des personnes ressources et acteurs clés		- TDR disponibles - Invitations envoyées à temps - Populations sensibilisées - Aspects technique, pédagogique et logistique préparés		OAL Maire Préfet PNDP
Préparation des invitations (Maire et OAL)		- Invitations préparées et ventilées		OAL Maire
Préparation des discours (Maire, OAL)		- Discours élaborés		
Elaboration des tableaux de planification stratégiques par secteur (cadre logique) et transmission aux sectoriels concernés pour examen		- Cadres logiques des 28 secteurs préparés et remis aux sectoriels		OAL Sectoriels
<b>Planification</b>				
- Cérémonie d'ouverture de l'atelier - Organisation des travaux - Restitution et validation du cadre logique par les sectoriels	17 Décembre 2013	- Cadre logique des 28 secteurs validés par les sectoriels	- Cadre logique	OAL COFIL Sectoriels
<b>Mobilisation des ressources</b>				
Présentation des sources de financement et de leurs circuits de mobilisation (Recettes propres, BIP, CAC, Allocation-PNDP, Redevance diverses, coopération décentralisée, autres sources)	18 Décembre 2013	- Ressources présentées et circuit de mobilisation maîtrisé	- PIA - CDMT - PPM	Maire Receveurs Municipaux

**Tableau 8 : Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation**

Tâches	Dates de réalisation	Résultats obtenus	Outils	Parties prenantes
<b>Programmation</b>				
Identification des axes d'intervention prioritaires sur la base des projets prioritaires des villages et de l'espace urbain	18 Décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau de synthèse des projets prioritaires par villages et de l'espace urbain y compris les coûts</li> <li>- Tableau du Plan d'investissement Annuel (PIA)</li> <li>- Tableau du CDMT (Cadre de Dépenses à Moyen Terme)</li> <li>- Plan Sommaire de Gestion Environnemental et Social du CDMT</li> <li>- Tableau du Plan de Passation des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PIA</li> <li>- CDMT</li> <li>- PPM</li> </ul>	Exécutif Municipal DD-MINEPAT OAL PNDP Commission passation des marchés COPIL Chefs de villages Présidents de CC Elites Société civile
Elaboration du tableau de programmation (Plan d'investissement Annuel : PIA)	19 Décembre 2013	-PIA élaboré	- PIA	
Elaboration du CDMT (Cadre de Dépenses à Moyen Terme) en fonction des comptes administratifs et comptes de gestion des trois dernières années dans la commune		-CDMT élaboré	- CDMT	
Mise en place du Comité de Suivi en remplacement du Comité de Pilotage		- Comité de suivi mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des membres du comité de suivi</li> <li>- Arrêté municipal portant création du comité de suivi</li> </ul>	



**Photo 2 : Arbre à problème et transect**

### **Etape 7 : Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif**

En vue du suivi de l'exécution des actions de développement retenues dans le cadre du Plan Communal de Développement de Ndikinioméki, un Comité de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD a été mis en place au terme de l'atelier de planification. Il a pour mission de :

- Veiller à la réalisation des activités contenues dans le PCD ;
- Présenter l'état de mise en œuvre du PCD au cours des sessions du Conseil municipal.

Il est constitué d'un (01) président, d'un (01) rapporteur et de quatre (04) membres.

### **III. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE**

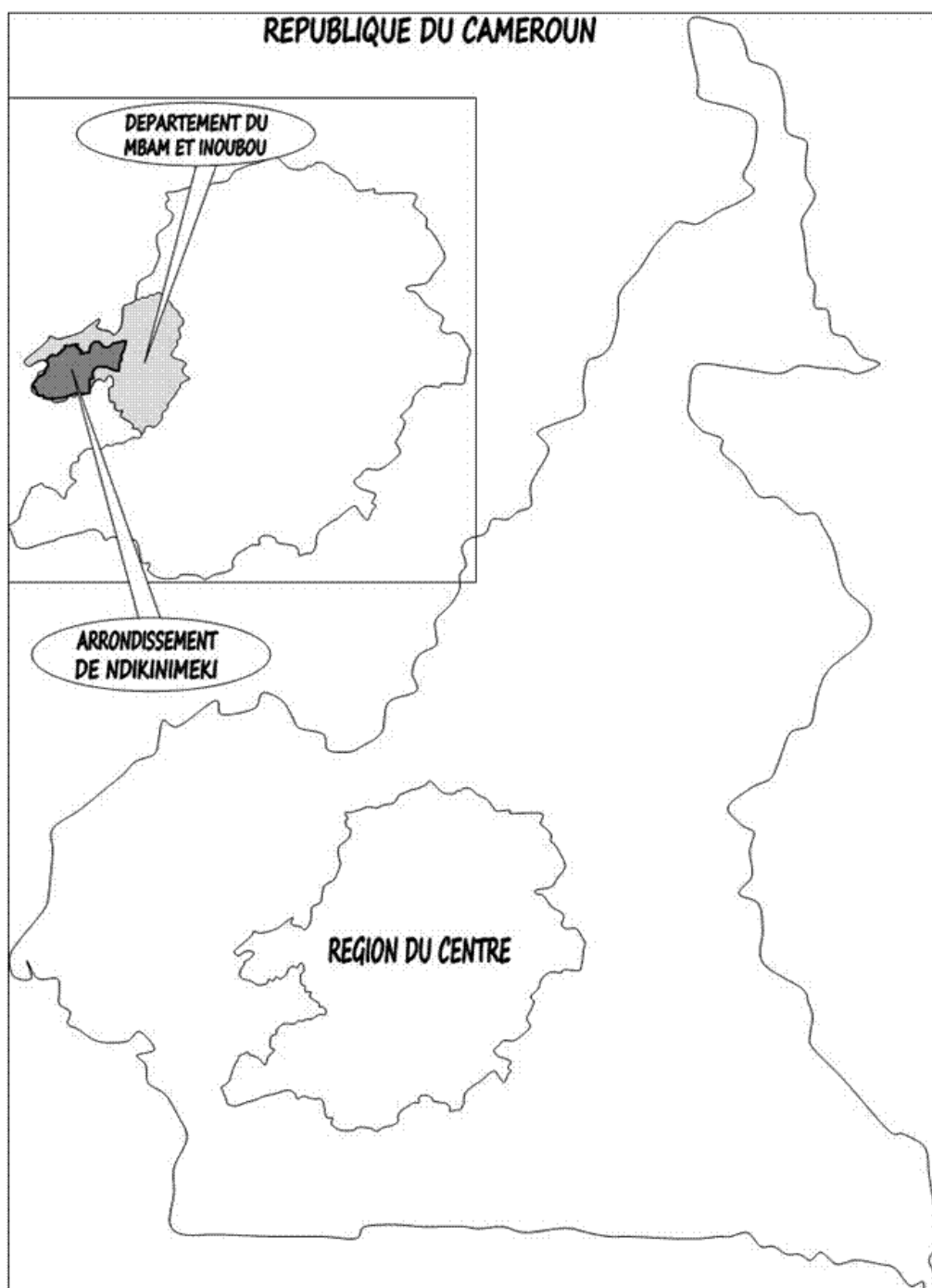


### 3.1 Localisation de la commune

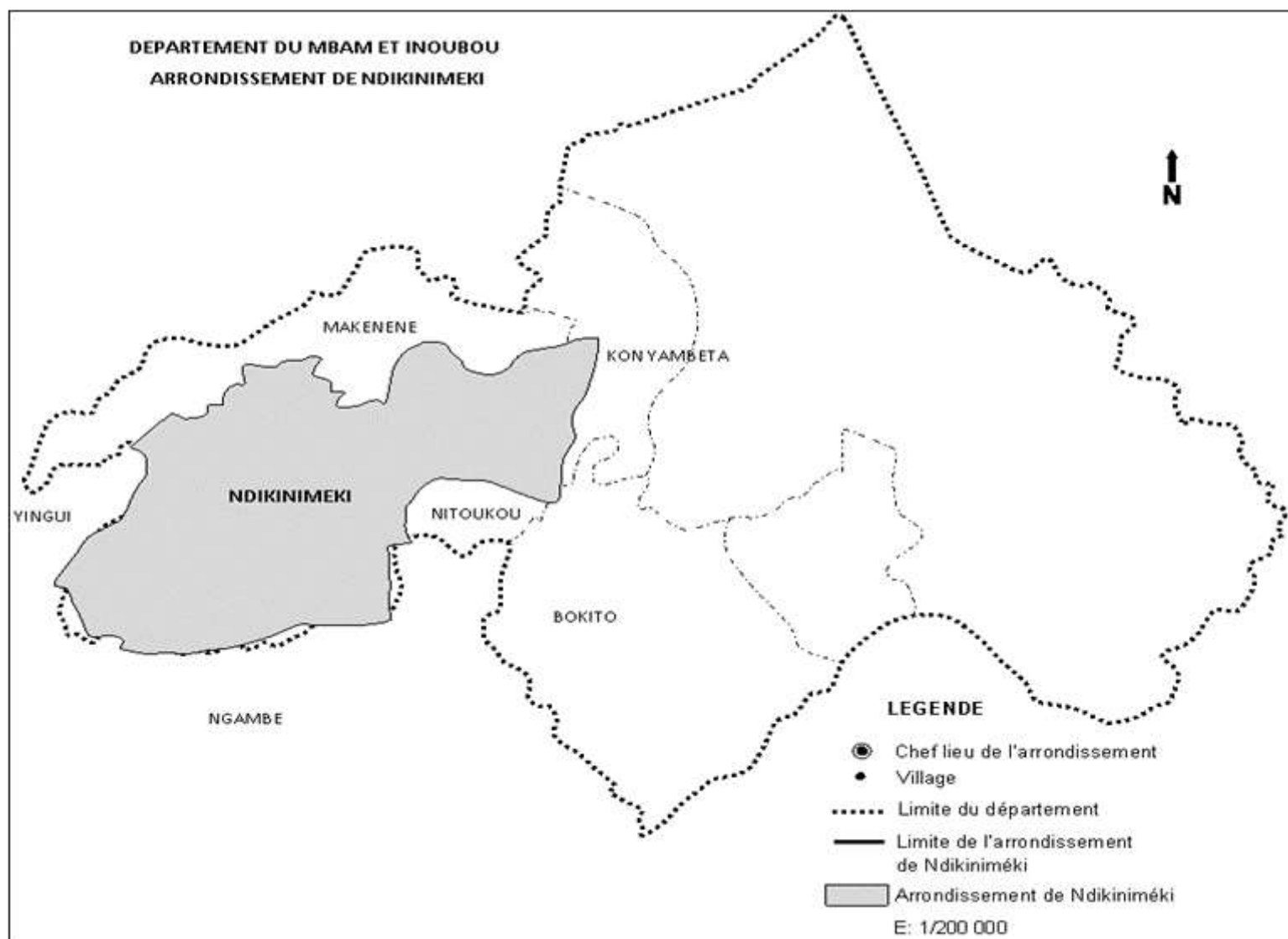
La commune de Ndikiniméki est située entre le 4e et le 5e degré latitude Nord et le 10e et le 11e degré longitude Est. Elle recouvre le territoire de l'arrondissement de Ndikiniméki qui se trouve dans le département du Mbam et Inoubou, région du Centre. La géographie nous révèle en outre que le territoire communal est limité

- Au nord par l'arrondissement de Makénéké,
- À l'ouest par l'arrondissement de Yingui,
- Au sud par Ngambé et Yingui
- À l'Est par les arrondissements de Ndom, Bokito, Nitoukou et Kon Yambetta.

Carte 1 : Situation géographique de l'arrondissement de Ndikiniméki



Carte 2 : Localisation de la commune de Ndkiniméki



La Commune de Ndikiméki est située à 178 km de Yaoundé la capitale politique du Cameroun. Elle y est reliée par une voie bitumée, la route nationale n°4 qui traverse tout le département pour joindre la région de l'Ouest. Cette voie met Bafia le chef-lieu du département à 58 km de la ville de Ndikiméki. L'interland de la commune est traversé par une route provinciale non bitumée reliant le Mbam et Inoubou à la Sanaga Maritime.

La Commune de Ndikiméki a été créée Arrêté N°237 du 07 Juillet 1955 et a une superficie de 2 650 km<sup>2</sup>. Elle compte 32 villages et 18 quartiers dans l'espace urbain (soit 50 chefferies de 3<sup>e</sup> degré) ; Elle compte aussi 04 groupements ou chefferies de 2<sup>e</sup> degré qui sont les groupements Etoundou, Inoubou nord, Inoubou sud, Ndikoko, répartis selon le tableau suivant :

**Tableau 9 : Liste des différents villages de la commune et distance par rapport à des villes de référence**

Groupements	Villages	Distance par rapport à des villes de référence (km)		
		Chef-lieu Ndiki	Bafia	Yaoundé
ETOUNDOU	BOUTOUROU			
	ETOUNDOU I			
	ETOUNDOU III			
	NOMALE			
	NEFANTE			
	NOMENA			
INOUBOU NORD	AKOUTE			
	NDOKOHOK VILLAGE			
	NDOKOMAÏ			
	NDIKITIEK			
	NEBOLEN			
	NDIKITOLE			
	NDIKIYEL			
	NDOKBILAK I			
	NDOKOBOU I			
	NDOKOBOU II			
INOUBOU SUD	NDOKOBAKOUMEK			
	NDOKOBANDALEMAK			
	NDOKOBASSABEN REGROUPEMENT			
	NDOKOBASSABEN VILLAGE			
	NDOKON			
	NDOKOWANEN			
	NDOKONONOHO			
NDIKOKO	NETOF			
	NDOKSOMB			
	NDOKOBAGNA			
	NDIKOTI I			
	NDIKOTI II			
	ELOND			
	NDEKALEND			
	NDEMA AVIATION			

**Tableau 10 : Liste des quartiers de l'espace urbain et distance par rapport à des villes de référence**

Groupements	Quartiers	Distance par rapport à des villes de références (km)
-------------	-----------	--

		Bafia	Yaoundé
BAKONGO HAUT, BELOND, BOGNOBANG, ENDON, ENOMANOM, MANDJON, MATOK, NDEKBONABA, NDEKMALOUK, NDENGATA, NDIKI 3, NDOKBASSAÏ, NEWTON (SOSSO), NIOYE, ONDJAK, OUNDJOCK, SOAME			

### 3.2 Milieu biophysique

#### 3.2.1 Climat

Le climat de Ndikiniméki est de type équatorial humide organisé en quatre saisons.

- La petite saison des pluies qui va de mi-mars à mi-mai ;
- La petite saison sèche qui va de mi-mai à mi-août ;
- La grande saison des pluies qui commence vers mi-août et se termine vers mi-novembre;
- La grande saison sèche qui va de mi-novembre à mi-mars ;

La pluviométrie moyenne annuelle est de 1440 mm. Les moyennes thermiques sont comprises entre 20 et 25 degré. En février les maxima peuvent atteindre 30 degré.

#### 3.2.2 Relief

La commune de Ndikiniméki est située dans une zone ceinturée par une chaîne de montagnes ; d'altitude variant entre 600 et 1000 m. Sa topographie donne le visage d'un relief escarpé, plat dans les bas-fonds et interrompue par les chaînes de montagnes aux pentes abruptes entre lesquelles se trouvent des zones de dépression inondables.

#### 3.2.3 Sols

La classe des sols la plus représentée est celle des sols à sesquioxydes, faiblement ferrallitiques modaux sur roches acides. Les sols ferrallitiques indurés sont caractérisés par des affleurements soit sous forme de dalles cuirassées ou de gravillons et sont surtout fréquents en savane.

A côté de ces grands types subsistent plusieurs autres types de sols résultant d'une pédogenèse liée à des conditions topographiques et des caractéristiques hydrodynamiques particulières. C'est le cas des sols hydromorphes et des sols peu évolués issus de l'érosion.

Les sols faiblement ferrallitiques ont pour principale caractéristique, un rapport silice/alumine égal à 2 ; une minéralogie dans laquelle domine la kaolinite, avec quelques traces d'illites ; les aptitudes culturales sont médiocres avec des risques d'érosion et de dégradation rapide.

### 3.2.4 Hydrographie

Le réseau hydrographique est dense et traversé par plusieurs cours d'eau : Il s'agit des rivières Molo, Inoubou, Bassaben, Biadjang, Nihep, Makombé et Kiakan. L'arrondissement de NdikiniMéki comporte également des sources naturelles d'eau et de marigots qui servent d'approvisionnement en eau à plusieurs ménages. La plupart de ces cours d'eau ont des débits qui varient en fonction des saisons, mais ils sont tout de même à l'exemple de la rivière Inoubou permanents tout au long de l'année.

### 3.2.5 Végétation

La végétation est représentée d'une part par une forêt secondaire peuplée des grandsarbres tels que *Mansonia altissima*, *Sterculia oblonga*, *Celtis zenkeri*, *Celtis tessmanii*, *Ceibapentadra*, *Albizia grandifolia*, *Musanga cecropioides* *Adansonia digitata* *Ricinodendron heudolotii*. D'autre part l'on rencontre des jachères dominées par *Chromolaena odorata*, *Pennisetum purpureum*, *Costus affer*, *Algeratum sp* et *Imperata cylindrica*.

L'écosystème forestier est fortement perturbé par la création des champs et l'exploitation anarchique des essences commercialisables telles que le Bubinga, l'Iroko, Movingui, Bibolo, Azobé, Padouk, Bilinga. La conséquence est que ces essences diminuent de manière inquiétante dans la Commune. On note également l'exploitation de certaines espèces ligneuses pour la construction et comme bois de chauffe ainsi que la présence de plusieurs plantes utilisées dans la médecine naturelle (*Enantia chloranta*, *Alstonia boonei*, *Guiburtia tesmani*). Les cultures vivrières et pérennes font également partie de cette végétation diversifiée. Il s'agit de l'arachide (*Arachis hypogea*), maïs (*Zea mais*), gombo (*Hibiscus esculentum*) palmier à huile (*Elaeis guinensis*), le cacao (*Theobroma cacao*), l'avocatier (*Persea americana*), papayer (*Carica papaya*), goyavier (*Psidium guayava*), safoutier (*Dacryodes edulis*) bananier plantain (*Musa sapiensis*), manioc (*Manihot esculenta* Crantz).

**Tableau 11 : Quelques espèces ligneuses rencontrées dans la commune de Ndikinioméki.**

Noms communs	Noms vernaculaires
Iroko	<i>Chlorophora excelsa</i>
Bubinga	<i>Guibourtia tessmanii</i>
Sapelli	<i>Entadophragma cykindrika</i>
Bibolo	<i>Lovoa trichiloides</i>
Doussié	<i>Afzelia bipindensis</i>
Ayous	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Padouk	<i>Pterocarpus soyauxii</i>
Sipo	<i>Entadophragma utile</i>
Kosipo	<i>Entadophragma candelei</i>
Fraké	<i>Terminalia superba</i>
Azobé	<i>Lophira alata</i>

### 3.2.6 Faune

Les enquêtes au sein des villages ont révélé une faune abondante et diversifiée qui correspond à celle des écosystèmes de savane et de forêt. Les espèces identifiées sont listées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 12 : Liste de quelques animaux rencontrés dans la commune de Ndikinioméki.**

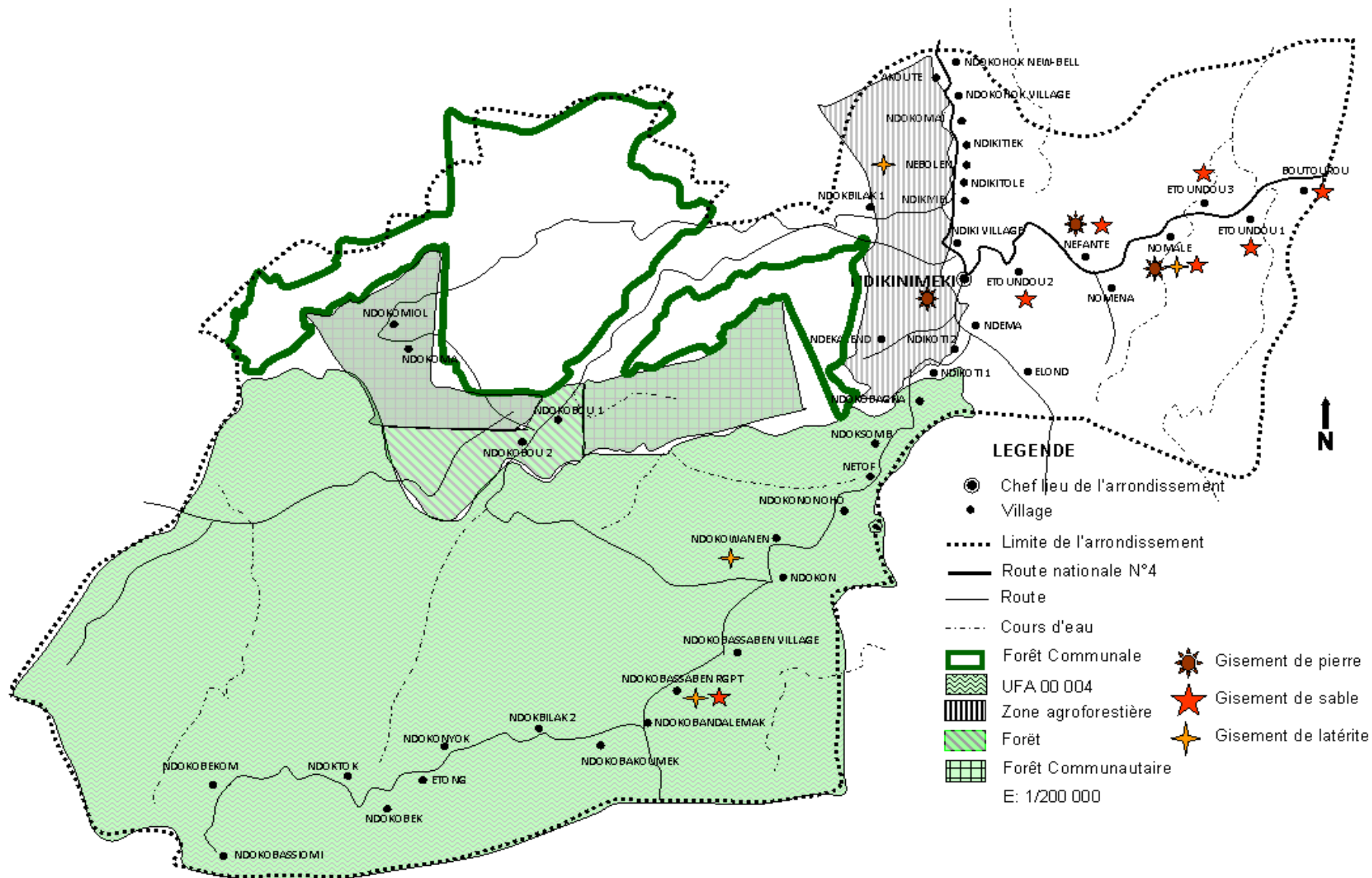
Noms communs	Noms vernaculaires
Eléphants	<i>Missek</i>
Buffles	<i>Mial</i>
Biches	<i>Essô</i>
Antilopes	<i>Miof</i>
Gazelles	<i>Djambe</i>
Singes	<i>Umbosso</i>
Chimpanzés	<i>Mècè</i>
Lièvres	<i>Hissel</i>
Porcs-épics	<i>Mik</i>

On rencontre également une importante faune aquatique dont les principales espèces sont listées dans le tableau 13 ci-après.

**Tableau 13 : Quelques produits halieutiques rencontrés dans la commune de Ndikiniéki.**

<b>Noms communs</b>	<b>Noms vernaculaires</b>
Silures	<i>Missou/Igolomi</i>
Carpes	<i>Ombol</i>
Tilapias	<i>Hiton</i>
Capitaines	<i>Kenga (Bik)</i>
Queues rouges	<i>Obass</i>
Crabe	<i>Niane</i>
Tortues de mer	<i>Minu yi Nuiye</i>
Crevettes	<i>Mandjanga</i>

Carte 3 : Ressources naturelles de Ndikinioméki





### 3.3 Milieu humain

#### 3.3.1. Démographie

La commune de Ndikiniméki est peuplée essentiellement des Banen, les autres ethnies présentes étant des halogènes. Pour ce qui est du peuplement des villages, celui-ci s'est fait avec les grands flux migratoires qui ont suivi l'indépendance du Cameroun. Ainsi avec les hostilités qui naquirent des grands élans de répression des mouvements nationalistes encore appelés « Maquis » les populations, jadis situées dans la forêt, lieu d'affrontement par excellence entre l'armée gouvernementale et les nationalistes, furent obligées de migrer vers leurs sites actuels pour éviter les grands massacres qui sévissaient à ce moment. C'est alors que furent créés les villages actuels aujourd'hui situés tout le long de l'axe lourd ainsi qu'aux alentours et dans la ville de Ndikiniméki. Seules les populations des villages de Ndokbou I et II sont restées dans leur site d'origine. Quant aux autres, bien que s'étant déplacées de la forêt, ils gardent la propriété de leurs anciens sites de la forêt malgré la faible exploitation dont ceux-ci sont sujets de nos jours par leurs populations.

Cette population estimée à 17 462 habitants pour 8 818 hommes et 8 644 femmes selon les informations issues du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et l'Habitât (RGPH) de 2005, aujourd'hui, sur la base du taux d'accroissement, elle est de 24.227 habitants répartis selon le tableau suivant :

**Tableau 14 : Effectifs par village des hommes, femmes, enfants et par tranche d'âge**

GROUPEMENTS	VILLAGES	POPULATION					TOTAL
		0 - 8ans	9 - 19ans	20 - 34ans	35 - 60ans	60 - plus	
ETOUNDOU	BOUTOUROU	75	65	190	110	60	500
	ETOUNDOU I	62	90	80	77	40	351
	ETOUNDOU III	18	33	40	25	13	129
	NOMALE	25	35	150	62	28	300
	NEFANTE	93	104	301	245	57	800
	NOMENA	56	60	193	107	46	462
INOUBOU NORD	AKOUTE	120	70	110	80	30	410
	NDOKOHOK (NDOKOHOK VILLAGE + NDOKOHOK NEW-BELL)	250	150	150	300	100	950
	NDOKOMAI	147					800
	NDIKITIEK	49					450
	NEBOLEN	42	102				674
	NDIKITOLE	26					200
	NDIKIYEL	52					800
	NDOKBILAK I	24					300
	NDOKOBOU I	15	25	15	10	10	75
NDOKOBOU II	05					27	
INOUBOU SUD	NDOKOBAKOUMEK	80	12	34	97	23	246
	NDOKOBANDALEMAK	14	23	19	39	07	102
	NDOKOBASSABEN REGROUPEMENT	50	160	62	99	13	384
	NDOKOBASSABEN VILLAGE	12	65	38	156	20	291
	NDOKON	20	33	15	08	07	83
	NDOKOWANEN	54					300
	NDOKONONOHO	38					400

**Tableau 14 : Effectifs par village des hommes, femmes, enfants et par tranche d'âge**

GROUPEMENTS	VILLAGES	POPULATION					TOTAL
-------------	----------	------------	--	--	--	--	-------

		0 - 8ans	9 - 19ans	20 - 34ans	35 - 60ans	60 - plus	
NDIKOKO	NETOF	26					175
	NDOKSOMB	19					350
	NDOKOBAGNA	25					420
	NDIKOTI I	75					750
	NDIKOTI II	69					536
	ELOND	61					363
	NDEKALEND	49					788
	NDEMA AVIATION	98					950
	<b>CENTRE URBAIN</b>	<b>824</b>					<b>10861</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2573</b>					<b>24227</b>

### 3.3.2. Religions

De par sa diversité culturelle, la commune constitue le lit de presque toutes les religions du Cameroun en plus des croyances animistes qui les côtoient.

S'agissant des croyances monothéistes, l'on note la présence des églises protestantes, de l'église catholique romaine, de l'islam et des pentecôtistes. On note aussi ces derniers temps la prolifération des églises néo apostoliques. Autant les populations des villages riverains manifestent un certain respect vis-à-vis des croyances occidentales, autant elles éprouvent une grande dévotion envers les pratiques ancestrales qui selon elles, font partie de leurs coutumes.

### 3.3.3. Habitat et cadre de vie

Quatre modes d'habitats ont été recensés dans la Commune :

- Les maisons en terre battue recouverte de tôle ou de paille,
- Les huttes présentes dans les campements de chasse ;
- Les maisons en brique de terre recouverte de tôles dont certaines sont crépies au ciment ordinaire ;
- Les maisons en parpaings recouvertes de tôles, qui sont généralement construites par les élites dans leurs villages ou dans la ville de Ndikiméki ;

Il est à noter que les proportions des habitats des différentes catégories varient selon le degré d'enclavement des villages qui ont fait l'objet des enquêtes. Ainsi les maisons en terre battues avec un recouvrement en tôles ou en pailles sont beaucoup plus nombreuses dans les villages enclavés de Ndokbou I et II que dans tous les autres villages de la Commune.

### 3.3.4. Organisation traditionnelle

- Chaque village est dirigé par un chef de troisième degré, l'autorité centrale, élu à vie être connu à la fois par les populations et l'administration. Il est assisté par des notables constitués de vieux et plus jeunes, viennent ensuite les autres membres de la communauté.

- Les patriarches de chaque village constituent une minorité assez influente et sont le plus souvent consultés pour des questions d'ordre traditionnel de grande importance. Les élites intérieures et extérieures ainsi que les élus locaux, patriarches, responsables politiques, jouent également un rôle primordial dans les prises de décisions.
- L'implication de ces élites dans les affaires du village a pour avantages ; la réalisation de certains projets et infrastructures, le meilleur suivi des activités à réaliser dans les villages et la plus grande prise en compte des préoccupations locales.
- Le système de filiation quant à lui est patrilinéaire. Les us et coutumes locaux concernant le mariage obéissent au principe d'exogamie inter clanique stricte : le mariage n'est autorisé qu'en dehors du groupe de parenté.

### **3.3.5. Système d'accès au foncier**

Le système d'accès au foncier dans la commune de Ndikiniméki est régi par deux grands aspects : le traditionnel et le moderne qui est le plus rencontré dans la ville avec l'existence d'un plan de lotissement.

Pour ce qui est de l'aspect traditionnel, les terroirs des différents villages sont délimités sur le terrain par des limites naturelles : essentiellement des cours d'eau. Un peu plus en profondeur, la forêt appartient à toute la communauté. Aux alentours des villages (2 à 3km) on s'approprie la terre après l'avoir mise en valeur. Ces terres ainsi acquises sont normalement transmises par voie d'héritage, d'après le système patrimonial, mais peuvent aussi être transférés par un système de prêt, de donation ou de vente à des tierces personnes par les ayants droits. Les campements, les zones de pêches et de chasses s'apparentent à des propriétés collectives dans chacun des villages concernés par cette étude.

L'aspect moderne quant à lui est le plus manifeste dans le chef-lieu de l'arrondissement avec l'existence d'un plan de lotissement pour le centre urbain. Ce lotissement a fait du périmètre urbain la propriété privée de l'Etat. De ce fait, la commune n'a pas d'emprise directe sur le foncier urbain qui est géré par le sous-préfet. L'accès au terrain dans ce cas relève du sous-préfet qui les attribue. A la fin d'occupation de ce périmètre, les besoins d'extension de la ville ont tendance à amener la commune à mettre en place un nouveau lotissement.

### **3.3.6. Les activités économiques**

#### **3.3.6.1. L'agriculture**

Les populations de la commune sont essentiellement tributaires des ressources agricoles. La production est diversifiée et est composée des cultures vivrières, des cultures maraîchères et de la principale culture de rente qui est le cacao (*Theobroma cacao*).

L'agriculture vivrière est pratiquée sur des terres de plus en plus infertiles à cause de la dégradation dont elles sont sujettes ceci dû à la persistance de l'agriculture itinérante sur brûlis. Elle est rythmée par la répartition des pluies dans l'année. Les spéculations

dominantes sont les tubercules et racines (igname, manioc, macabo, patate) et aussi le plantain, le maïs, la banane, le taro, etc.

L'agriculture maraîchère est marginale et se pratique dans les bas-fonds et certains sites appropriés. La culture légumière y est dominante.

L'agriculture de rente est dominée par la culture du cacao dans tous les villages, à côté du développement de la culture du palmier à huile. Ces cultures sont les principales sources de revenus de la plupart des paysans et se pratiquent sur des parcelles dont la taille varie entre 1 et 2 ha.

**Tableau 15: Synthèse de la spéculation agricole de NDIKINIMEKI**

Spéculation	Organisation concernées	Moyenne de membres par organisation	Total des producteurs	Quantités moyenne produite (en tonne)
Cacaoyer	15	20	300	475
Plantain	17		340	340
Palmier à huile	15		300	425
Maïs	20		400	236
Manioc	22		440	365
Macabo	10		200	250
Ignames	15		300	410
Arachide	21		420	280
Epices	19		380	150
<b>TOTAUX</b>	<b>154</b>		<b>20</b>	<b>3080</b>

Sources : enquêtes NODDEL

### 3.3.6.2. L'élevage et la pêche

Tout comme l'agriculture, l'élevage fait partie intégrante des activités des populations de tous les villages riverains de la forêt communale, mais à un degré moindre. On note la présence de deux types d'élevage : un de type traditionnel et l'autre de type semi moderne.

Les espèces élevées ici de façon traditionnelle sont les caprins les ovins, quelques porcins et poulets dits « du village ». Les poulets de ponte et les poulets de chair quant à eux font l'objet d'un élevage dit semi moderne.

L'élevage des lapins, des aulacodes et des cailles est encore embryonnaire et le potentiel en matière de production et de marché reste sous exploité au vu des nombreux débouchés qu'il offre dans les grandes villes de Yaoundé, Douala et Bafoussam où les produits dudit élevage sont vendus à des prix élevés.

Pour ce qui est du cheptel, les chiffres montrent qu'il y a eu un net accroissement du nombre d'animaux depuis l'année 2003.

**Tableau 16 : Cheptel de la commune de NDIKINIMEKI**

Espèces	Bovins	Porcins	Caprins	Volaille de chair	Volaille traditionnelle
Quantité	400	703	550	2 000/2 mois	5 000

Sources : DA MINEPIA NDIKINIMEKI

La pêche reste une activité périodique qui se pratique par une infime partie des populations et surtout en saison sèche. Les villages les plus concernés par cette activité sont ceux traversés par les principaux cours d'eau arrosant le territoire communal que sont : Molo, Inoubou, Bassaben, Biadjang, Nihep, Makombé et Kiakan. Ces villages sont ceux de Ndokbou I et II, Mafé, Ndikiyel, Akouté et Ndikitiek où il existe même quelques pêcheurs professionnels. Les territoires de pêche correspondent aux différents lits d'écoulement des cours d'eau car l'activité se pratique le long des cours d'eau sus cités.

Les méthodes de pêche utilisées sont : La pêche à l'épervier ou « Onof » en langue vernaculaire, la pêche à la ligne, l'empoisonnement des cours d'eau, la pêche à la nasse «moussongo », la pêche au barrage « Moulomb ». Les espèces pêchées sont les silures ou clarias, les tilapias, les carpes, les crevettes et quelques fois les tortues marines. Les produits de cette activité sont généralement destinés à la consommation de la petite famille et en cas d'abondance à la vente. En outre, il existe quelques étangs piscicoles traditionnels dans les villages d'Akouté, Ndikiyel et Ndekalend tenus par des particuliers. Ces étangs sont aussi une source d'approvisionnement en poisson d'eau douce.

### **3.3.6.3. Le commerce**

Dans la commune on relève la présence de deux principaux marchés dont l'un est véritablement fonctionnel à savoir celui de Ndikiniméki. Le second qui est celui de Ndokbou est presque non opérationnel à cause de l'impraticabilité de la route qui y mène. Le marché de Ndikiniméki a lieu deux fois par semaine et se tient dans un site réservé à cet effet en plein cœur de la ville. On y trouve aussi des boutiques et autres petits commerces qui fonctionnent de manière permanente tous les jours. Il existe aussi un site moderne de marché actuellement en construction à l'entrée de la ville aux abords de la nationale N°4.

D'autres types de points de vente existent mais plus spécialisés : ce sont ceux situés le long de la nationale N°4 où sont vendus des tubercules, du gibier, des fruits et bien d'autres produits, tout comme le fort pôle marchand du côté du carrefour de NDENGATA.

### **3.3.6.4. Les activités de transport**

Le transport à l'intérieur de la ville Communale est assuré par les mototaxis qui desservent aussi les villages riverains. On note également la présence de quelques taxi-brousses qui assurent la liaison entre la ville de NDIKINIMEKI et celle de MAKENENE. Le transport interurbain quant à lui est assuré par les cars et autobus détenus par des particuliers, car il n'existe aucune agence de transport dans la commune. L'auto stop des véhicules transigeant entre Yaoundé et la Région de l'Ouest sur la Nationale N°4 fait aussi partie des habitudes des populations dans le cadre du transport interurbain. Il n'existe pas de gare

routière dans la Commune, et le lieu de stationnement actuel des taxi-brousses est l'abord de la route à côté du siège du tribunal, tandis que les transporteurs interurbains et les mototaximans quant à eux garent au centre de la ville aux abords du « Carrefour du lion », ce qui pose déjà un problème d'encombrement des trottoirs et de garage abusif.

### 3.4 Principaux services de l'espace communal.

Tableau 17 : Principaux services de la commune

SECTEUR	TYPE D'INFRASTRUCTURE	QTE OU NOMBRE	LOCALISATION	QTE OU NOMBRE FONCTIONNEL	QTE OU NOMBRE NON FONCTIONNEL	OBSERVATIONS
<b>Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre</b>	Sous-préfecture	01	Ndiki centre	01	/	Le commissariat de sécurité Publique de NDIKINIMEKI existe mais n'est pas encore construit. Les fréquentes coupures d'électricité et le non respect du code de la route par les usagers augmentent l'insécurité dans l'espace urbain de NDIKINIMEKI.
	Mairie	01	Ndiki centre	01	/	
	Commissariat de sécurité Publique	01	Ndiki centre	/	01	
	Commissariat Spécial	01	Ndiki centre	01	/	
	Brigade de gendarmerie	01	Ndiki centre	01	/	
	Prison Secondaire	01	Ndiki centre	01	/	
<b>Agriculture (urbaine et péri urbaine)</b>	Délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural	01	Ndiki centre	01	/	Il existe dans la zone urbaine de NDIKINIMEKI, une délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural. On note l'absence d'un poste agricole.
<b>Elevage, pêches et industrie animales</b>	Délégation d'arrondissement de l'élevage, des pêches et industries animales	01	Ndiki centre	01	/	/
<b>Santé</b>	Hôpital de district	01	Ndiki centre	01	/	L'hôpital de district a un taux de couverture vaccinal de 96%, 68% de santé de reproduction, 82% de prise en charge de paludisme et 95% de VIH/SIDA. Le taux de couverture épileptique est de 88% et celui de la lèpre est de 100% (un seul cas de lèpre pris en charge et déjà guéri). Le taux de prévalence du VIH/SIDA est de 3,2% (480 malades sont en charge dans le district de santé), tandis que le taux d'utilisation de la MII est de 95% et celui du mectizan pour la lutte contre l'onchocercose est de 84%. La surveillance des épidémies est 78% de même que le contrôle de la maladie.
	UPEC	01	Hôpital de District	01	/	
	Pro-Pharmacie	01	Ndiki centre	01	/	
	Centre de santé intégré	03	Ndiki centre, Boutourou, Ndokowanen	01 Boutourou	02 Ndiki centre et Ndokowanen	
	Centre de santé Privée	05	Ndiki centre, Ndokobassaben regroupement	02	/	

**Tableau 17 : Principaux services de la commune**

SECTEUR	TYPE D'INFRASTRUCTURE	QTE OU NOMBRE	LOCALISATION	QTE OU NOMBRE FONCTIONNEL	QTE OU NOMBRE NON FONCTIONNEL	OBSERVATIONS
Education de base	IAEB	01	Ndiki centre	01	/	
	Ecoles maternelles	14	Ndiki centre, Nebolen, Nefante, Etoundou 2, Ndema, Ndekalend, Ndikoto 1, Ndikoti 2, Ndokononoho, Ndokobassaben regroupement	14	/	/
Education de base	Ecoles primaires	23	Ndiki centre, Ndokohok Newbell, Ndokohok village, Nebolen, boutourou, Etoundou 1, Nefante, Ndekalend, Ndikoti 1, Ndikoti 2, Ndokobagna, Ndokononoho, Ndokowanen, Ndokobassaben village, Ndokobassaben regroupement	23	/	/
Culture	Bibliothèque municipale	01	Ndiki centre	01	/	En dehors de la bibliothèque municipale en bon état de fonctionnement, aucune autre infrastructure culturelle n'existe dans l'espace urbain communal de NDIKINIMEKI. Il n'y a pas de foyer culturel, de salle de spectacle, ni de centre d'animation pour les jeunes. Tous les dispositifs de manifestation culturelle restent encore à créer pour mettre en mouvement d'immenses potentialités locales. On note la présence de plusieurs groupes de danses traditionnelles.



**Tableau 17 : Principaux services de la commune**

SECTEUR	TYPE D'INFRASTRUCTURE	QTE OU NOMBRE	LOCALISATION	QTE OU NOMBRE FONCTIONNEL	QTE OU NOMBRE NON FONCTIONNEL	OBSERVATIONS
Affaires sociales	Centre des affaires sociales	01	Ndiki centre	01	/	Il existe un centre des affaires sociales fonctionnel. Les activités menées par les couches vulnérables sont : l'artisanat, l'agriculture, le commerce. Aussi, beaucoup de problèmes subsistent, notamment la marginalisation, les finances limitées et l'insuffisance d'appui de toutes sortes. On remarque l'absence d'une école de formation des filles mères et d'un centre d'encadrement des handicapés.
	Centre des Déficiants auditifs	01	Ndiki centre	01		
Eau et énergie	Réseau d'Adduction d'Eau (CDE)	01	Ndiki centre	01	/	Malgré tout, on accuse des fréquentes coupures d'électricité, avec un éclairage public insuffisant. La présence des coupures oblige les populations à s'éclairer aux lampes tempêtes et aux groupes électrogènes.
	Forages	11	Bakongo haut, Niol, Bognombang, Soame bas, Soame haut, Yitike ye pépako, Hôpital de district, Ndekbodaba Ondjack, Ndiki 3, Ndengata	06 : Bakongo haut, Niol, Bognombang, Soame bas, Soame haut, Yitike ye pépako	05 : Hôpital de district, Ndekbodaba, Ndiki, Ndengata	
Eau et énergie	Stations Service d'Essence	02	NDIKI Centre	02	/	/
	Service d'AES SONEL	01	Ndiki centre	01	/	/
Enseignements secondaires	Lycée	03	Ndiki centre, Nebolen	03	/	01 Lycée d'enseignement général, 01 lycée d'enseignement technique
	CES	02	Ndikoti 2, Ndokwanen			/
	Collège privé	01	NDIKI centre	01	/	Le CETIG de SOMO
Forêts et faune	Poste de contrôle forestier et de chasse	01	Ndiki centre	01	/	l'exploitation forestière, la coupe sauvage des arbres sur pied dans les plantations agricoles et l'exploitation frauduleuse constituent une activité clandestine organisée.

**Tableau 17 : Principaux services de la commune**

SECTEUR	TYPE D'INFRASTRUCTURE	QTE OU NOMBRE	LOCALISATION	QTE OU NOMBRE FONCTIONNEL	QTE OU NOMBRE NON FONCTIONNEL	OBSERVATIONS
<b>Commerce</b>	Marchés	02	Ndiki centre (01), Bretelle (01)	01 NDIKI centre	01 Bretelle.	On relève la présence de deux principaux marchés dont l'un est véritablement fonctionnel à savoir celui de Ndikiniméki. Le second est celui construit sur la nationale N°4 non encore opérationnel. Le marché de Ndikiniméki a lieu deux fois par semaine (mercredi et samedi) et se tient dans un site réservé à cet effet en plein cœur de la ville. On y trouve aussi des boutiques et autres petits commerces qui fonctionnent de manière permanente tous les jours
<b>Télécommunications</b>	Agence CAMTEL	01	Ndiki centre	01	/	Concernant la télécommunication, la ville communale est couverte par les réseaux de téléphonie CAMTEL, MTN et Orange.
<b>Enseignement Supérieur</b>	Institut Supérieur Privé de Formation	01	Institut Baptiste de Formation Théologique à Ndengata	01	/	Entre temps, les élèves ayant obtenus leur baccalauréat vont poursuivre leurs études supérieures à Yaoundé et dans les autres villes universitaires du pays.

### 3.5 Principales potentialités de la Commune ;

Tableau 18 : Principales potentialités de la commune

Ressource	Localisation du site	Potentiel	Utilisateur	Contrôleur	Mode de gestion	Tendance	Problèmes	Actions envisagées
Sable	Boutourou	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale	Exploitation artisanale Absence des voies d'accès	Création de carrière Ouverture des voies d'accès
	Etoundou 1	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Etoundou 3	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Nomale	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Nefante	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Etoundou 2	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Ndokobassaben regroupement	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
Latérite	Nebolen	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale	Exploitation artisanale Absence des voies d'accès	Création de carrière Ouverture des voies d'accès
	Nomale	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Ndokowanen	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Ndokobassaben regroupement	Important	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation artisanale		
Pierre	Nomale	Important	Communauté	/	Accès libre	Exploitation artisanale	Exploitation artisanale Absence des voies d'accès	Création de carrière Ouverture des voies d'accès
	Nefante	Important	Communauté	/	Accès libre	Exploitation artisanale		
	Ndiki centre	Important	Communauté	/	Accès libre	Exploitation artisanale		
Forêt	Tous les villages	PFNL, PFL	Communauté	Tout le village	Accès libre	Exploitation anarchique	Déforestation	Reboisement

## **IV. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC**

## 4.1 Synthèse du DIC

### 4.1.1. Viabilité organisationnelle

Du point de vue organisationnel, la commune d'Awae compte 25 conseillers municipaux. Le personnel communal est organisé suivant l'organigramme formel représenté par la figure ci-après.

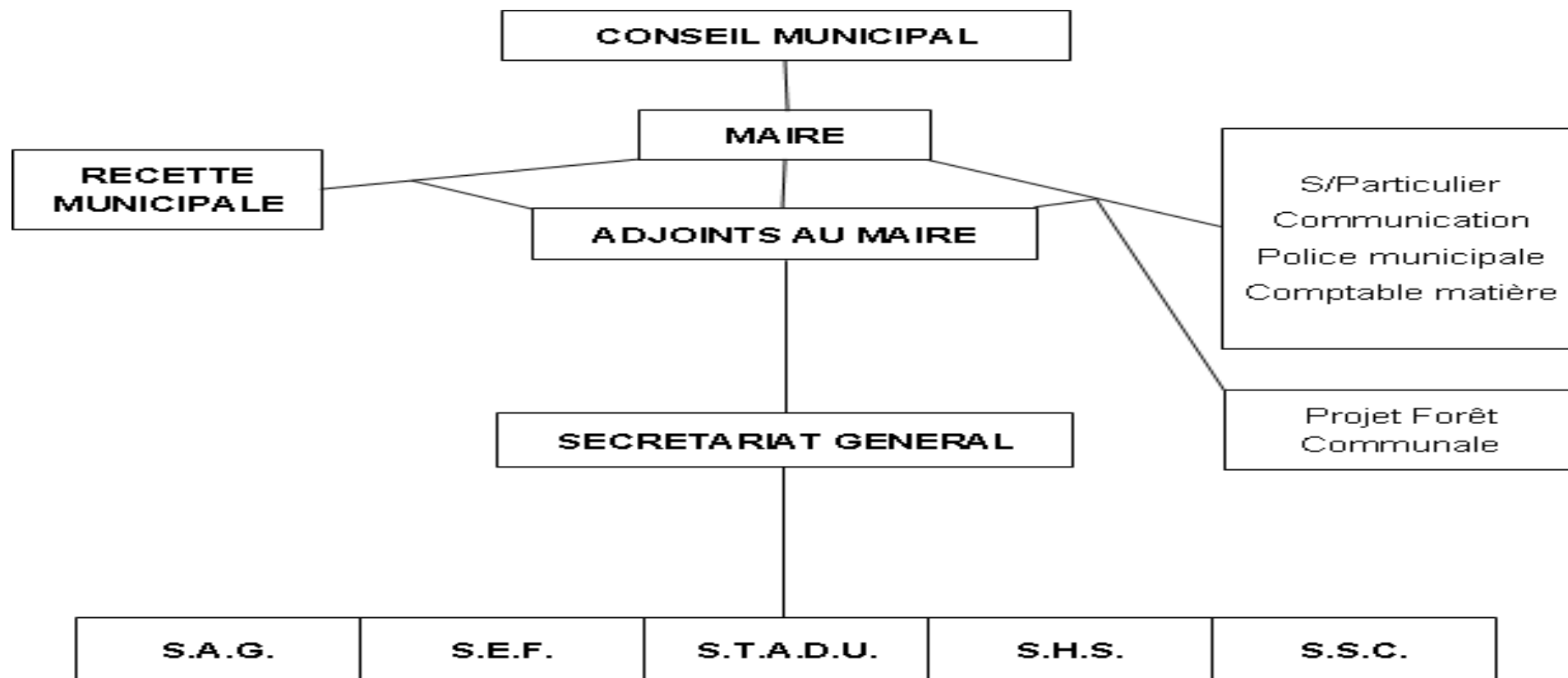


Figure 1 : Organigramme de la commune d'AWAE

#### 4.1.2. Forces, faiblesses, axes de renforcement de l'institution communale

Tableau 19 : Forces, faiblesses, axes de renforcement de la commune

Gestion des ressources humaines		
Le Conseil municipal		
Forces	Faiblesses	Axes de renforcement
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est représentatif de la diversité ethnique, géographique et socio professionnelle de la commune,</li> <li>- Il est constitué de 04 commissions techniques (la commission économique et des finances; la commission du développement rural (Agriculture) ; la commission de la santé, de l'éducation et des affaires sociales ; la commission des infrastructures,</li> <li>- Dynamisme des conseillers municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains conseillers ne sont pas formés à la gestion communale.</li> <li>- Insuffisance de feed-back aux populations,</li> <li>- Faible niveau de cohésion entre les conseillers (problème de dialogue).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités du conseil municipal sur le rôle et les fonctions des conseillers municipaux</li> <li>- Renforcer les capacités du conseil municipal en matière de budgétisation participative et d'approbation des états financiers,</li> <li>- Renforcer les capacités du conseil municipal en techniques de communication des organisations et en gestion et vie associative</li> </ul>
L'exécutif communal		
Forces	Faiblesses	Axes de renforcement
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le potentiel intellectuel de l'exécutif communal,</li> <li>- La présence de 02 adjoints et la répartition des tâches entre les membres de l'exécutif,</li> <li>- La méthode de management de conciliation,</li> <li>- La volonté et le désir de renforcement des capacités du personnel communal ;</li> <li>- L'implication de la population et de la société civile dans les processus de planification).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de communication en interne comme en externe</li> <li>- Les documents comptables ne sont pas produits à temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer des réunions périodiques (réunions d'animation des services) entre les membres de l'exécutif communal d'une part et d'autre part, entre le personnel et l'exécutif communal</li> <li>- Créer une adresse e-mail et un site web pour l'ouverture de la commune au monde extérieur</li> <li>- Renforcer les capacités de l'exécutif communal en techniques de communication des organisations et en gestion et vie associative</li> <li>- Respecter la réglementation en vigueur en matière de communication en interne</li> <li>- Coacher les responsables communaux sur la confection des documents comptables dans les délais prescrit par la loi</li> </ul>

**Tableau 19 : Forces, faiblesses, axes de renforcement de la commune**

<b>Gestion des ressources humaines</b>		
<b>Le personnel communal</b>		
<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Axes de renforcement</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation régulière du personnel et des conseillers municipaux;</li> <li>- Amélioration de la communication en interne ;</li> <li>- Existence d'un organigramme propre à la commune ;</li> <li>- Présence d'un agent communal Financier et d'un Agent Communal de Développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Irrégularité des paiements des salaires et des redevances CNPS et de déclaration des impôts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coacher les responsables communaux sur la priorisation des salaires et des redevances CNPS</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de fichier du suivi du personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir une fiche de suivi du personnel ;</li> <li>- Mettre sur pied un règlement intérieur ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible productivité du personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer des réunions périodiques (réunions d'animation des services) entre le personnel et l'exécutif communal ;</li> <li>- Renforcer la communication en interne ;</li> <li>- Renforcer les capacités des agents en Techniques de l'Information et de la communication (TIC) ;</li> <li>- Renforcer les capacités des agents en rédaction administrative ;</li> <li>- Doter la commune d'un nouvel organigramme respectant l'organisation du MINATD et permettant une efficacité et une efficience dans le travail</li> <li>- Renforcer le service technique et d'hygiène ;</li> <li>- Faciliter le travail du comité de pilotage en le dotant des moyens de fonctionnement au besoin ;</li> <li>- Elaborer un cahier de charges périodique pour le personnel communal.</li> </ul>
<b>Gestion des ressources financières</b>		
<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Axes de renforcement</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence dans la gestion financière de la Commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de mobilisation des recettes fiscales ;</li> <li>- Dépendance financière au CAC ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informatiser le service des recettes</li> <li>- Sensibiliser les contribuables</li> <li>- Elaborer une stratégie efficiente de mobilisation et sécurisation des recettes communales en collaboration avec le Receveur Municipal (en y intégrant un service de l'assiette).</li> <li>- Créer une police municipale ;</li> <li>- Renforcer les capacités des agents en charge du recouvrement ;</li> <li>- Identifier les nouvelles sources de recettes.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de régularisations de dépenses ;</li> <li>- Mauvaise tenue des Budgets et Comptes Administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coacher les responsables communaux sur la confection des documents comptables dans les délais prescrit par la loi</li> </ul>

**Tableau 19 : Forces, faiblesses, axes de renforcement de la commune**

<b>Gestion du patrimoine communal</b>		
<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Axes de renforcement</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un Sommier des bâtiments ;</li> <li>- Existence d'un Sommier du matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de plan de gestion et d'entretien du patrimoine communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser le sommier des bâtiments communaux, des biens meubles et du matériel roulant ;</li> <li>- Sécuriser la propriété foncière de la commune par l'obtention des titres fonciers ;</li> <li>- Coacher la comptable matière et l'exécutif communal sur la gestion du patrimoine communal ;</li> <li>- Etablir un plan d'amortissement des équipements et du matériel ;</li> <li>- Créer des espaces verts ;</li> <li>- Créer des routes urbaines ;</li> <li>- Acheter du matériel pour l'entretien du patrimoine communal (tondeuse, cisailles, combinaisons, bottes, etc.) ;</li> </ul>
<b>Gestion des relations</b>		
<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Axes de renforcement</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relation cordiales entre la Mairie et l'ensemble de ses partenaires;</li> <li>- Fort niveau de communication entre l'exécutif et l'élite ;</li> <li>- Forte communication en interne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de sensibilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer une stratégie de communication en interne et en externe</li> <li>- Etablir des relations basées sur le respect des lois en interne et en externe</li> </ul>



## 4.2 Synthèse des données collectées sur la petite enfance

Tableau 20 : Synthèse des données sur la petite enfance

Besoins	Etat des lieux				Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaire d'exécution
	Population totale	Population cible	Ecart	Justification de l'écart			
Besoin d'enregistrement des naissances	(0-8ans : 2.573)	1029	40%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible sensibilisation</li> <li>- Accouchements hors des structures sanitaires adéquates</li> <li>- Insuffisance des centres secondaires d'état civils et éloignement de ceux existants ainsi que la mairie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir 100% d'enregistrement des naissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les populations à l'enregistrement des naissances et aux accouchements dans les formations sanitaires de référence</li> <li>- Créer des centres secondaires d'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune</li> <li>- MINADT</li> <li>- MINSANTE</li> <li>- Partenaires</li> </ul>
Besoin de vaccination	(0-8ans : 2.573)	1286	50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement des formations sanitaires</li> <li>- Ignorance des calendriers de vaccination</li> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir une population infantile vaccinée à 100%</li> <li>- Assurer une bonne santé au plus petit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information</li> <li>- Renforcer les capacités des formations sanitaires en personnel et en matériel de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MINSANTE</li> <li>- Partenaires</li> </ul>
Besoin de prévention du paludisme	(0-8ans : 2.573)	257	10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'hygiène et de salubrité</li> <li>- Non utilisation des moustiquaires imprégnées</li> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer 100% de prévention contre le paludisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement des domiciles</li> <li>- Distribution de moustiquaires imprégnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MINSANTE</li> <li>- Partenaires</li> </ul>

**Tableau 20 : Synthèse des données sur la petite enfance**

Besoins	Etat des lieux				Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaire d'exécution
	Population totale	Population cible	Ecart	Justification de l'écart			
Besoin de nutrition	(0-8ans : 2.573)	695	27%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> <li>- Mauvaise organisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une bonne alimentation riche et variée à tous les enfants de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des séances d'éducation sur l'allaitement maternel et la production des laits végétaux</li> <li>- Doter les formations sanitaires d'un service de diététique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MINSANTE</li> <li>- Partenaires</li> </ul>
Besoin d'eau, hygiène et assainissement	(0-8ans : 2.573)	514	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des points d'eau potable</li> <li>- Absence d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à l'eau potable à tous les enfants de la commune</li> <li>- Assainir toute la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des points d'eau potable dans toutes les écoles et dans tous les villages de la commune,</li> <li>- Assainir toute la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune</li> <li>- MINSANTE</li> <li>- MINEE</li> <li>- Partenaires</li> </ul>
Besoin de protection des OEV du VIH/SIDA	(0-8ans : 2.573)	257	10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible sensibilisation</li> <li>- Eloignement des formations sanitaires</li> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrer des naissances sans VIH/SIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les campagnes de sensibilisation et de dépistage</li> <li>- Prise en charge des OEV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MINSANTE</li> <li>- MINAS</li> <li>- Partenaires</li> </ul>
Besoin d'éducation	(0-8ans : 2.573)	1029	40%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'enseignants</li> <li>- Difficulté à obtenir les fournitures scolaires</li> <li>- Insuffisance des infrastructures scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'accès à l'éducation à tous les enfants</li> <li>- Améliorer les conditions de travail des enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des nouvelles écoles primaires et maternelles</li> <li>- Construire des nouvelles salles de classes et rénover le bâtiment de l'IAEB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- COMMUNE</li> <li>- MINEDUB</li> <li>- Elites locales</li> <li>- Partenaires</li> </ul>

**Tableau 20 : Synthèse des données sur la petite enfance**

Besoins	Etat des lieux				Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaire d'exécution
	Population totale	Population cible	Ecart	Justification de l'écart			
Besoin d'éducation	(0-8ans : 2.573)	1029	40%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance des infrastructures endommagées</li> <li>- Indisponibilité du local pour l'inspection depuis sa création en 1974</li> <li>- Indisponibilité des manuels scolaires</li> <li>- Presque pas de manuel de TIC pour les élèves comme pour les enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'accès à l'éducation à tous les enfants</li> <li>- Améliorer les conditions de travail des enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affecter des enseignants dans les écoles</li> <li>- Prendre en charge des enseignants des parents formés</li> <li>- Distribuer du matériel didactique</li> <li>- Recruter des nouveaux maîtres communaux</li> <li>- Faire don des manuels scolaires au programme et des ordinateurs</li> <li>- Recycler les enseignants en TIC ou TE</li> <li>- Augmenter les salaires des maîtres communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- COMMUNE</li> <li>- MINEDUB</li> <li>- ONG</li> <li>- Elites locales</li> <li>- Partenaires</li> </ul>

### 4.3 Synthèse des données sur les changements climatiques

Tableau 21 : Synthèse sur les changements climatiques

Secteurs	Tendances	Effets biophysiques	Effets socioéconomiques	Niveau de risque	Potentiel local pour résoudre, capacité locale d'adaptation	Solutions envisagées	Villages zones concernées
<b>Agriculture</b>	Hausse des températures Pluies à contre saison	Diminution de la fertilité des sols Assèchement des sols	Baisse du rendement agricole Baisse des revenus	Moyen	Présence d'un délégué d'arrondissement de l'agriculture Présence de vastes étendues de terre	Formation sur les nouvelles méthodes culturales Utilisation des cultures de contre saison	Tous les villages
<b>Pêche</b>	Hausse des températures Pluies à contre saison	fluctuation du niveau des cours d'eau	Baisse des rendements piscicoles	Moyen	Présence d'un délégué d'arrondissement de l'élevage et pêche Présence des nombreux bas-fonds pour la pratique de la pisciculture	Appuyer les pêcheurs en matériel moderne de pêche Promouvoir la pratique de l'agriculture	Tous les villages
<b>Eau</b>	Hausse des températures Pluies à contre saison	Assèchement progressif des rivières et sources	Consommation des eaux souillées Maladie hydriques, Enormes dépenses pour soins	Moyen	Bonne nappe phréatique	Construction des forages /puits modernes	Tous les villages
<b>Travaux publics</b>	Hausse des températures Pluies à contre saison	Forte dégradation du réseau routier	Inondations endommagement des buses et ponceaux	Elevé	Routes assez praticables	Reprofilage des routes, aménagement des ouvrages d'art	Tous les villages
<b>Habitat</b>	Hausse des températures Pluies à contre saison Vents violents	Grands vents dévastateurs des toitures	Toitures délabrées insécurité Enormes dépenses pour reconstruire	Moyen	Ressource humaines Matériaux locaux	Formation sur les techniques de construction avec les matériaux locaux	Tous les villages

#### 4.4 Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
01	<b>Administration territoriale, décentralisation, sécurité et de maintien de l'ordre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de production des actes d'état civil ;</li> <li>- Faible niveau de sécurité et de protection civile</li> </ul>	<b>Difficulté d'accès aux services administratifs et de protection civile</b>	Faible dynamisme des services administratifs	Aménagement de la sous – préfecture Achat du matériel de bureau à la sous – préfecture Construire un nouveau bâtiment pour les bureaux de la sous-préfecture et un pour le logement..	Centre urbain
				Faible dynamisme des services de protection civile.	Construction et équipement d'un commissariat de sécurité publique Affectation des agents des forces de maintien de l'ordre. Achat de quatre motos pour les services de sécurité	Centre urbain
				Eloignement des services administratifs des populations	Installation du chef de village de Netof	Netof
					Création construction et équipement de 15 centres secondaires d'état civil	Ndokomai, Ndikiteik, Nditokole, Ndikiyel, Nefante, Ndokowanen, Netof, Ndoksomb, Nebolen, Elond, Ndikoti I, Ndikikoti II, Ndema Aviation, Ndekalend, et Ndokobassaben.
	Etablissement des plaques indicatives des chefferies et installation des mats	Tous les villages				
02	<b>Affaires sociales</b>	Faible prise en charge des personnes vulnérables	<b>Difficulté d'accès aux services sociaux</b>	Difficulté de fonctionnement du service des affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation et équipement du service des affaires sociales en machines et matériel informatique</li> <li>- Affectation du personnel au service des affaires sociales</li> </ul>	Ndiki urbain
				Absence d'organisation des personnes vulnérables	- Recensement et organisation des personnes vulnérables en associations, les accompagner aux AGR et les subventionner	Toute la commune

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
02	<b>Affaires sociales</b>	Faible prise en charge des personnes vulnérables	<b>Difficulté d'accès aux services sociaux</b>	insuffisance des infrastructures d'encadrement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement d'un centre d'encadrement des handicapés (écriture, musique, etc.).</li> <li>- Construction et équipement d'un centre d'accueil pour enfants et orphelins vulnérables.</li> <li>- Construction et équipement d'un centre social et des ateliers d'apprentissage des métiers aux personnes vulnérables de Ndikiniméki</li> </ul>	Ndiki urbain
03	<b>Agriculture et développement rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendements agricoles des espèces cultivées ;</li> <li>- Destruction de la production avant la maturité ;</li> <li>- Insuffisance de maîtrise des techniques agricoles par les agriculteurs ;</li> <li>- Pénibilité du travail ;</li> <li>- Faible niveau de revenu des agriculteurs.</li> </ul>	<b>Difficulté à pratiquer une agriculture rentable</b>	- Difficulté d'accès aux semences ;	- Création de 03 pépinières Communautaires (Cacao et palmier de 20ha chacune)	Etoundou I, Ndokobassaben, Ndokomaï.
				- Présence de maladies des plantes (capsides, mort subite, pourridié, pourriture brune et noire, etc.) ;	- Construction de 09 maisons des planteurs	Nebolen, Ndoksomb, Ndokobagna, Ndokohok, Ndokobou, Ndokobilak, Akouté Ndokobassaben Regroupement, Centre urbain
				- Difficulté d'accès aux intrants agricoles (engrais, et produits phytosanitaires) ;	- Construction de 06 postes agricoles et affectation du personnel	Nebolen, Ndikoti II, Ndekalend, Nefante, Ndokowanen, Ndokobandalemek
				- Faible encadrement des agriculteurs par les services techniques compétents ;	- Distribution des outillages modernes de travail	Tous les villages
				- Outillages de culture rudimentaires ;		

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
03	Agriculture et développement rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de transformation des produits agricoles ;</li> <li>- Faible niveau de conditionnement et de conservation des produits agricoles ;</li> <li>- Faible diversité de dérivés des produits agricoles ;</li> <li>- Faible compétitivité des produits de transformation ;</li> <li>- Faible niveau de conservation des produits agricoles ;</li> <li>- Faible niveau des prix de marché.</li> </ul>	Difficulté à pratiquer une agriculture rentable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'évacuation des produits agricoles</li> <li>- Mauvais état des pistes de desserte agricole ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de 390 km de pistes agricoles à Elond (15 km), Ndikoti (16 km), Ndokowanen (25 km), Netof (17 km), Ndoksomb (17 km), Boutourou (15 km), Ndekalend (15km), Akouté (15 km), Netof (15 km), Ndokohok village (22 km), et les tronçons : Manouille 05km, Nomale I-Manane 07km ; Nomale II – Manane 09km, Nebolen – Ndokbilak I (80Km), Nebolen-Ndokobou (49 km), Ndokon (15 Km), Ndokobassaben (10 km), regroupement (16 km), Ndokobandalemak (11 km), Ndokobakoumek (16 km).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elond, Ndikoti, Ndokowanen, Netof, Ndoksomb, Boutourou, Ndekalend, Akouté, Netof, Ndokohok village, Nomale, Nebolen, Ndokbilak I, Ndokobou, Ndokon, Ndokobassaben village, Ndokobassaben regroupement, Ndokobandalemak, Ndokobakoumek.</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'unité moderne de transformation des produits agricoles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une unité de transformation de manioc</li> </ul>	Centre urbain
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement des moulins à écraser (qui se trouvent dans le centre urbain).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de 33 Moulins Communautaires multifonctions pour Chacun des villages et le centre urbain</li> </ul>	Tous les villages
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de Magasin de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de 10 Magasins de stockage</li> </ul>	Nebolen, Ndokobagna, Ndokobou, Ndokomaï, Nefante, Etoundou I, Ndema Aviation, Ndokobassaben Regroupement, Centre urbain (Etoundou II).
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de séchoirs pour cacao</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de 06 séchoirs modernes minibus</li> </ul>	Nebolen, Ndokobou, Ndokobassaben village, Ndokobou I, Ndema Aviation, Centre urbain (Etoundou II).
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un système d'information des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'un site de marché des produits agricoles</li> <li>- Création d'un site-com pour l'information agricole</li> </ul>	Centre urbain

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
04	Arts et culture	Faible valorisation du potentiel culturel	Difficulté dans la promotion des Arts et de la Culture	- Absence de sites culturels ;	- Construction d'une maison de la culture équipée d'un centre audiovisuel pour animer la ville pendant les vacances scolaires	Centre urbain
					- Construction d'une salle de spectacle	
					- Construire un musée	
					- Construction de 31 foyers communautaires (01 dans chaque village de la Commune)	Tous les villages
	- Insuffisance de manifestations culturelles.	- Recensement et structuration des groupes culturels et les artistes	Tous les villages			
		- Organisation d'un festival culturel annuel	Centre urbain			
05	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de transactions au niveau local ;</li> <li>- Faible niveau de développement de l'économie locale</li> </ul>	Difficulté à développer les activités génératrices de revenus.	- Mauvaise structuration et gestion des marchés existants	- Organisation et structuration des commerçants et le marché par secteur	Centre urbain
					- Mise sur pied d'un comité de gestion dans chaque marché.	
					- Recrutement des veilleurs de nuits pour le marché	
					- Construction des check point pour les taxes et droits dans les marchés	
					- Construction d'un point d'eau au marché	
					- Construction d'01 bloc de 04 toilettes pour le marché	
	- Absence d'assainissement dans les sites de marchés actuels	- Construction d'une station d'essence dans la ville				
	- Absence d'une station d'essence	- Construction d'une station d'essence dans la ville				
	- Absence d'abattoir	- Construction d'un abattoir municipal				
	- Insuffisance des infrastructures marchandes.	- Achèvement de la construction du marché à la bretelle et le rendre opérationnel				
		- Construction des kits de marché dans tous les groupements de la commune	Tous les villages			



**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
06	<b>Communication</b>	- Faible niveau d'accès à l'information.	<b>Difficulté d'accès aux médias</b>	- Absence de kiosque à journaux ;	- Construction d'un kiosque à journaux.	Centre urbain
				- Absence d'un télé-centre communautaire ;	- Construction d'un télé-centre communautaire.	
				- Absence d'une radio communautaire ;	- Construction d'une radio communautaire	
				- Mauvaise réception du signal radio télé	- Construction d'une antenne de relais pour radio et télé.	
07	<b>Domaines, cadastres et affaires foncières</b>	Faible niveau d'accès au foncier.	<b>Difficulté d'accès aux titres fonciers</b>	- Faible lotissement des terres ;	- Aménagement d'une réserve foncière (zone industrielle) au niveau de l'espace urbain	Centre urbain
				- Difficulté d'accès à la propriété foncière.	- Création et aménagement d'un nouveau lotissement communal	Toute la commune
					- Vulgarisation de la procédure d'obtention des titres fonciers - Sensibilisation des populations à l'obtention des titres fonciers - Matérialisation des limites des villages et de l'espace urbain	
08	<b>08.1. Eau</b>	- Faible niveau d'accès à l'eau potable ; - Difficulté d'assainissement ; - Prévalence des maladies d'origine hydriques.	<b>Difficulté d'accès à l'eau potable</b>	- Vétusté du matériel de la CDE - Pompe de la CDE en panne - Irrégularité dans l'approvisionnement en eau du réseau CDE - Qualité trouble de l'eau (non consommable) - Faible pression	- Achat d'une nouvelle pompe à forte capacité - Amélioration de la qualité de l'eau courante dans tous les quartiers	Centre urbain
				- Quartiers Endon, Bonabéri et Bakongo non connectés au réseau CDE	- Extension d'environ 10 km, le réseau d'adduction d'eau potable de la ville	Endon, Bonabéri, Bakongo
				- Défectuosité du réseau d'adduction d'eau	- Restauration du réseau d'adduction d'eau à Nébolon	Nébolon

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
08	<b>08.1. Eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'accès à l'eau potable ;</li> <li>- Difficulté d'assainissement ;</li> <li>- Prévalence des maladies d'origine hydriques.</li> </ul>	<b>Difficulté d'accès à l'eau potable</b>	- Insuffisance de points d'eau aménagés.	- Construction de 65 forages/puits	Boutourou, Etoundou I, Etountou III, Nomale, Nomena, Ndokomaï, Ndikitiek, Ndikitole, Ndikiyel, Nefante, Nebolen, Ndokon, Ndokobassaben village, Ndokobassaben Regroupement, Ndokobandalemak, Ndokobakoumek, Akoute, Ndokobilak I, Ndokobou I, Ndokobou II, Ndokohok Village, Ndokohok New-bell, Ndokowanen, Ndokononoho, Netof, Ndoksomb, Ndokobagna, Elond, Ndikoti I, Ndikoti II, Ndema Aviation, Ndekalend. Ndokomaï, Ndikitiek, Ndikitole, Ndikiyel, Nebolen.
08	<b>08.2. Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'accès à l'énergie électrique ;</li> <li>- Faible niveau de développement technologique ;</li> <li>- Faible niveau d'encadrement post scolaire des enfants par les parents ;</li> <li>- Faible niveau de développement de l'économie locale.</li> </ul>	<b>Difficulté d'accès à l'électricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des infrastructures électriques ;</li> <li>-</li> </ul>	- Extension du réseau électrique sur 100 km, dans les villages Ndokomaï (02 km), Ndikiyel (triphase sur 02 km), Nefante (03 km), Ndekalend (03km), Ndema Aviation (02 km), Ndikoti II (03 km), Ndikoti I (02 km), Elond (03 km), Nomena (06 km), Etoundou I (04 km), Etoundou III (02 km), Boutourou (04 km) et Ndokobagna (03 km), Ndokobou (49 km), Ndokobassiomi (12 km).	Ndokomaï, Ndikiyel, Nefante, Ndekalend, Ndema Aviation, Ndikoti II, Ndikoti I, Elond, Nomena, Etoundou I, Etoundou III, Boutourou et Ndokobagna, Ndokobou , Ndokobassiomi.
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vétusté et vol des équipements électriques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation du réseau électrique sur 09 km dans les villages Nomena (01 km), Etoundou I (01 km), Etoundou III (01 km), Ndokobagna (02 km), Ndikitole (02 km), et Ndikitiek (02 km).</li> <li>- Mise sur pied des comités de vigilance dans chaque village concerné</li> </ul>	Nomena, Etoundou I, Etoundou III, Ndokobagna, Ndikitole, Ndikitiek.

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
08	08.2. Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'accès à l'énergie électrique ;</li> <li>- Faible niveau de développement technologique ;</li> <li>- Faible niveau d'encadrement post scolaire des enfants par les parents ;</li> <li>- Faible niveau de développement de l'économie locale.</li> </ul>	Difficulté d'accès à l'électricité	- Coupures intempestives fréquentes et prolongées du courant.	- Mettre en place un réseau communal d'électrification Solaire	Toute la commune
				- Insuffisance d'électrification basse tension dans tous les quartiers de l'espace urbain	- Connexion basse tension dans tous les quartiers de l'espace urbain	Ndokomaï, Ndikitek, Ndikitole, Ndikiyel, Ndema Aviation, Nebolen.
				- Insuffisance d'éclairage public de l'espace urbain	- Installation de 50 lampadaires supplémentaires dans l'espace urbain	Centre urbain
09	Education de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendements scolaires ;</li> <li>- Exode scolaire.</li> </ul>	Difficultés d'accès à l'éducation de base de qualité	- Absence d'infrastructure abritant l'AIEB ;	- Construction d'un bâtiment pour l'AIEB	Centre urbain
				- Insuffisance d'écoles maternelles et primaires publiques ;	- Création et construction de 16 nouvelles écoles maternelles avec des blocs de deux salles de classes avec latrines, blocs administratifs et infirmerie,	Ndokohok Village, Ndokobou I, Akouté, Boutourou, Etoundou II, Ndikoti II, Ndema Aviation, Ndokobagna, Netof, Ndokowanen, Nefante, Ndikitek, Ndikitek, Ndikitole, Elond et Ndokomaï,
					- Construction de 09 Nouvelles écoles primaires	Boutourou, Ndikoti II, Ndema Aviation, Netof, Ndokobagna, Ndikitek, Elond et Ndokomaï, Endon, Ndok bassaï.
				- Insuffisance de salles de classe, des blocs latrines et de blocs administratifs	- Construction de 02 Blocs de 02 Salles de classes pour les écoles publiques de Ndokobou (01) et Nebolen (01).	Ndokobou, Nebolen
		- Construction de 02 blocs de 04 latrines pour les écoles publiques de Ndokohok et Nebolen.	Ndokohok, Nebolen.			
		- Construction d'un bloc administratif à l'école publique de Nebolen.	Nebolen			

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
09	Education de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendements scolaires ;</li> <li>- Exode scolaire.</li> </ul>	Difficultés d'accès à l'éducation de base de qualité	- Insuffisance du paquet minimum	- Augmentation du paquet minimum pour les écoles	Etountou III, Nomale, Nomena, Ndokobassaben, Ndokobassaben Regroupement, Ndokobandalemak, Ndokobakoumek, Akoute, Ndokobilak I, Ndokobou I, Ndokohok Village, Ndokowanen, Ndokononoho, Ndoksomb, Ndikoti I, Ndekalend, Ndikitole, Ndikiyel. Centre urbain
				- Absence de clôtures dans les écoles publiques	- Construction de 29 clôtures dans chacune des 29 écoles publiques (22 primaires et 07 maternelles)	
				- Absence de points d'eau, de latrines et d'électricité dans les écoles ;	- Construction de 29 forages et 29 blocs de 02 latrines dans chacune des 29 écoles publiques (22 primaires et 07 maternelles)	
				- Menace d'occupation des sites des écoles par les populations	- Bornage de toutes les écoles	
				- Insuffisance des tables-bancs et des matériels didactiques ;	- Acquisition (cession) des terres pour les écoles (minimum 05 ha)	
				- Insuffisance des personnels enseignants	- Achat de 1500 tables-bancs pour les écoles primaires et maternelles publiques	
				- Insuffisance des personnels enseignants	- Affectation des personnels enseignant dans les écoles publiques de Ndokohok (02) ; Boutourou (01 directeur et 02 enseignants) ; et Ndekalend (02 enseignants)	
- Vétusté des bâtiments des 02 écoles maternelles publiques	- Réhabilitation des bâtiments des 02 écoles maternelles publiques	Centre urbain				
- Défectuosité du forage de l'école publique bilingue	- Réhabilitation du forage de l'école publique bilingue					
10	Elevage, pêches et industries animales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités d'élevage, et de pêches peu développées ;</li> <li>- Faible qualité des produits de l'élevage ;</li> <li>- Faible niveau des prix de marché ;</li> <li>- Faible revenu des producteurs.</li> </ul>	Difficultés dans la promotion de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture	- Vétusté du bâtiment abritant la délégation du MINEPIA	- Construire un bâtiment pour la délégation du MINEPIA	Centre urbain
				- Absence de logement du personnel du MINEPIA	- Construire des logements d'astreinte pour le personnel du MINEPIA	
				- Insuffisance de personnel à la délégation du MINEPIA	- Recruter ou affecter le personnel technique à la délégation du MINEPIA	

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
10	<b>Elevage, pêches et industries animales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités d'élevage, et de pêches peu développées ;</li> <li>- Faible qualité des produits de l'élevage ;</li> <li>- Faible niveau des prix de marché ;</li> <li>- Faible revenu des producteurs.</li> </ul>	<b>Difficultés dans la promotion de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de matériel clinique et informatique</li> <li>- Moto du MINEPIA vétuste</li> </ul>	- Acheter du matériel clinique, informatique et roulant approprié pour la délégation du MINEPIA	Centre urbain
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'encadrement technique des éleveurs</li> <li>- Pratique de l'élevage traditionnel avec parfois divagation des bêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du marché à bétail</li> <li>- Construire une chambre froide</li> <li>- Construction d'un abattoir communal</li> <li>- Créer et construire un centre d'élevage</li> <li>- Recenser, structurer, encadrer et inciter les petits producteurs à s'organiser en GIC et coopératives</li> <li>- Subventionner les AGR pour les jeunes (pêche, étang, etc.)</li> </ul>	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de pâturage pour les bovins</li> <li>- Difficulté d'accès au complément alimentaire de bétail</li> </ul>	- Sécurisation et aménagement des zones de pâturage	Toute la commune
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de poste vétérinaire ;</li> </ul>	- Construction de 06 postes vétérinaires pour les 06 cantons	Dans les 06 zones
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'étangs piscicoles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des étangs piscicoles communautaires dans les villages Ndokobagna (02), Boutourou (01), Nomale (01), Etoundou III (01), Etoundou I (01), Nomena (01), Nefante (01).</li> </ul>	Ndokobagna, Boutourou, Nomale, Etoundou III, Etoundou I, Nomena, Nefante
					- Construction d'un centre d'alevinage	Centre urbain
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de maladies animales (maladie de Newcastle, bronchite infectieuse, variole aviaire chez les poulets de chair ; la trypanosomiase, les parasites, la peste et la gale chez les bovins et les petits ruminants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la vaccination et lutter les grands fléaux ;</li> </ul>	Tout l'arrondissement

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
11	<b>Emploi formation professionnelle</b> et	- Faible niveau de formation professionnel et d'emploi.	<b>Difficulté d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi</b>	- Absence de centre des métiers ;	- Construire et équiper un centre des métiers au niveau communal	Centre urbain
					- Construire un atelier de formation en couture et teinture au niveau communal	
					- Construire un atelier de formation en menuiserie, soudure et artisanat au niveau communal	
					Insuffisances des matériels didactiques et des équipements à la SAR/SM ;	- Créer de nouvelles filières professionnelles (couture, teinture, menuiserie, soudure, artisanat etc.) à la SAR/SM
		Faible niveau de développement de l'économie locale.	- Confectionner des cabines aménagées de call-box pour location au niveau du centre ville	- Organiser tous les corps de métiers en syndicats ou associations légalisés	Centre urbain	
			- Rechercher des partenaires et l'appui des élites pour financer les AGR			
12	<b>Enseignements secondaires</b>	- Faible rendements scolaires ; - Exode scolaire.	<b>Difficulté d'accès aux enseignements secondaires</b>	- Insuffisance des salles de classes dans les établissements d'enseignement secondaire	- Construction de 03 blocs de 02 salles de classes pour les établissements secondaires de la Commune, à Ndikoti II (01), Ndokomaï (01), Ndikitiek (01).	Ndikoti, Ndokomaï, Ndikitiek, Centre urbain
					- Réhabilitation de 02 salles de classes au Lycée Moderne	Nebolen
					- Construction d'au minimum 08 salles de classe pour les sections anglophone et francophone du Lycée bilingue	Centre urbain
				- Insuffisance des personnels	- Affectation des enseignants dans les établissements d'enseignements secondaires de la commune (Lycée Bilingue (12) surtout pour les Mathématiques et la SVT ; Lycée technique (12) surtout maths, anglais, français ; Lycée Moderne (06) ; Ndikoti II (03) ; Ndokowanen (03)).	Centre urbain, Nebolen, Ndikoti II, Ndokowanen.

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
12	Enseignements secondaires	- Faible rendements scolaires ; - Exode scolaire.	Difficulté d'accès aux enseignements secondaires	- Insuffisance d'établissements scolaires	- Création et construction de 05 CES modernes	Nefante, Netof, Elond, Ndekaland, Ndokobou
					- Création et construction de 03 CETIC	Ndokobassaben regroupement, Akoute, Boutourou.
				- Insuffisance des tables-bancs et matériels didactiques ;	- Equiper les établissements scolaires en Table-bancs : CES de Ndokowanen (200) ; CES de Ndikoti II (200) Lycée bilingue (minimum 800) ; Lycée technique (200)	Centre urbain, Ndikoti II, Ndokowanen.
				- Absence de clôtures dans les Lycées et Collèges	- Construire des clôtures (14) pour tous les établissements d'enseignements secondaires de la Commune (existants et à créer)	Centre urbain, Nebolen, Ndikoti II, Ndokowanen, Nefante, Netof, Elond, Ndekaland, Ndokobou, Ndokobassaben regroupement, Akoute, Boutourou.
					- Construction et équipement d'un laboratoire	Centre urbain (Lycée bilingue)
					- Agrandissement et équipement de la salle informatique	
					- Achat d'un photocopieur et d'une imprimante	
					- Construction et équipement d'une cantine scolaire et d'une infirmerie	
					- Installation des portes dans toutes les classes non pourvues	
					- Construction et aménagement des aires de jeu multisports	
	- Construction d'un bloc administratif					
	- Construction des bureaux pour enseignants					
	- Achat du matériel de sport					
	- Insuffisance d'équipements d'ateliers dans établissements secondaires et les	- Etablissement du titre foncier et bornage du lycée	Centre urbain (Lycée technique)			
		- Construction d'un bloc administratif,				
		- Construction d'ateliers (menuiserie, électricité, installation sanitaire, salle spécialisée de comptabilité et gestion),				

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
12	<b>Enseignements secondaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendements scolaires ;</li> <li>- Exode scolaire.</li> </ul>	<b>Difficulté d'accès aux enseignements secondaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'équipements et d'ateliers dans les établissements secondaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une bibliothèque, d'une salle informatique, d'un laboratoire de génie civil, d'une infirmerie</li> <li>- Création de la filière informatique</li> </ul>	Centre urbain (Lycée technique)
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de points d'eau et d'électricité dans les établissements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un forage avec captage dans les établissements existants</li> <li>- Electrification des établissements existants</li> </ul>	Lycée Bilingue (Ndiki Centre), au Lycée technique (Ndengata), au Lycée Moderne (Nebolen), Ndikoti II, Ndokowanen.
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'équipements et des ateliers au CETIG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement des ateliers du CETIG</li> </ul>	Centre urbain (Somo)
13	<b>Enseignement supérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible accès aux enseignements supérieurs ;</li> <li>- Exode estudiantin</li> </ul>	<b>Difficulté d'accès aux études supérieures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'établissements d'enseignements supérieurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un institut supérieur de technologie au centre urbain de NDIKINIMEKI</li> </ul>	Centre urbain
14	<b>Environnement, protection de la nature et développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de préservation de la nature ;</li> </ul>	<b>Difficulté à préserver le patrimoine environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de plan d'assainissement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception et mise en application d'un plan d'assainissement</li> </ul>	Centre urbain
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de décharge municipale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une décharge municipale</li> </ul>	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'unité de ramassage et de traitement des déchets ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise sur pieds d'une unité de ramassage des ordures et de traitement des déchets,</li> <li>- Recrutement et formation du personnel</li> </ul>	
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des bacs à ordures</li> </ul>	
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des tricycles pour le ramassage des ordures</li> </ul>	
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'au moins 03 toilettes publiques payantes dans la ville</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de 02 campagnes/an de désinsectisation et dératisation dans la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un parc à bois (espace vert)</li> </ul>					



**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
14	<b>Environnement, protection de la nature et développement durable</b>	- Faible niveau de préservation de la nature ;	<b>Difficulté à préserver le patrimoine environnemental</b>	- Absence de fosses à ordures et d'unités de production de compost	- Construction des fosses à ordures et d'unité de production du compost communautaires dans tous les 31 villages de la commune	Tous les villages
				- Insuffisance de moyens financiers	- Recherche des financements pour le fonctionnement du service d'hygiène et le ramassage des ordures	
15	<b>Forêts et faune</b>	Disparition des espèces fauniques et floristiques	<b>Difficulté à préserver la faune et la forêt.</b>	- Absence de politique de reboisement ;	- Mise sur pieds d'une pépinière des essences rares (un programme de reboisement pour 40.000 plants d'ici 2020)	Boutourou, Ndokomaï, Ndokobassaben regroupement
				- Insuffisance de postes forestiers ;	- Création et construction de 03 postes de contrôle forestier	
				- Faible sécurisation des sites forestiers ;	- Sécurisation des sites forestiers de la commune	Tous les villages
				- Absence de forêt communale ;	- Règlementation de la coupe du bois	
				- Absence de forêt communautaire.	- Parachèvement du processus de création de la forêt communale et l'opérationnaliser.	
- Absence de forêt communautaire.	- Création de 06 forêts communautaires	Boutourou, Etoundou III, Etoundou I, Nomale, Nomena, Nefante				
16	<b>Habitat et développement urbain</b>	- Mauvaise urbanisation - Construction anarchique	<b>Difficulté à promouvoir le développement urbain et l'habitat décent.</b>	- Absence de plan d'urbanisation.	- Conception d'un schéma (plan) directeur d'urbanisation	Centre urbain
				- Insuffisance d'espace vert.	- Aménagement d'un lotissement communal.	
				- Absence de logements sociaux	- Conception et installation des plaques d'orientation dans la ville	
				- Absence de logements sociaux	- Construction des espaces verts (02 parcs) dans la ville.	
				- Absence de logements sociaux	- Achat de 06 presses brique	
- Absence de logements sociaux	- Construction de 50 logements sociaux au niveau de l'espace urbain					

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
17	<b>Industries, mines et développement technologique</b>	Faible exploitation des ressources minières.	<b>Difficulté dans l'exploitation des ressources minières</b>	- Absence de prospection des gisements des ressources minières ;	- Prospection des gisements de ressources minières à exploiter.	Tout l'arrondissement
				- Faible exploitation des gisements existants ;	- Règlements de l'exploitation des carrières existantes	Tout l'arrondissement
					- Mise en exploitation de 05 gisements de Sable à	Matok (Eoundou), Kiakan (Nebolen), Ongbangmiok (Ndoksomb), Netof, Inoubou sud
					- Mise en exploitation de 03 gisements des pierres	Nomale, Nefante, Centre urbain
18	<b>Institution communale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse dans la gouvernance et la gestion stratégique de la commune</li> <li>- Faible patrimoine de la commune</li> <li>- Vétusté du patrimoine de la commune</li> </ul>	Faible dynamique de la commune	Absence de plan d'amortissement du patrimoine communal.	Mise en place d'un plan de gestion (amortissement) du patrimoine.	Mairie.
				Absence de plan de carrière et de formation des agents communaux.	Mise en place d'un plan de carrières	Mairie.
				Absence de structures d'ordre, dans la ville communale.	Mise en place d'un plan quinquennal de formation.	Mairie.
				Absence de Site-com pour l'ouverture au monde.	Création d'une Police Municipale.	Centre urbain.
				Insuffisance de matériel et des équipements de bureau.	Mise sur pieds d'un site web pour l'ouverture de la commune au monde extérieur.	Mairie.
					Achat de 03 kits complets d'ordinateurs de bureau.	Mairie.
					Achat d'une photocopieuse.	Mairie.
					Achat d'une tondeuse à moteur.	Mairie.
	- Absence de bibliothèque municipale fonctionnelle.	Equipement de la bibliothèque municipale en livres, bureaux et matériel informatique. Recrutement d'un bibliothécaire	Centre urbain.			

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
19	<b>Jeunesse et éducation civique</b>	Faible niveau d'épanouissement de la jeunesse.	<b>Difficulté d'épanouissement de la jeunesse</b>	- Absence de délégation de la jeunesse ;	- Construction et équipement d'une délégation de la jeunesse et de l'éducation civique	Centre urbain.
				- Absence de centre multifonctionnel de promotion des jeunes ;	- Construction et équipement d'un centre multifonctionnel de la promotion des jeunes	
				- Absence de cyber café	- Construction et équipement d'un cyber café	
				- Faible développement des activités génératrices de revenus chez les jeunes.	- Promotion de l'emploi jeune (appui à la création des coopératives et formation des jeunes aux AGR) - Création d'un fond d'appui pour supporter le volet financement des microprojets.	
20	<b>Petites moyennes entreprises et</b>	- Faible niveau de développement de l'économie locale ; - Faible niveau de développement des PME ; - Niveau élevé de chômage.	<b>Difficulté de promotion des PME, de l'économie sociale et de création des petits métiers</b>	- Insuffisance des PME	- Construction et équipement d'une menuiserie communale - Construction d'une unité de transformation de cacao - Construction d'un centre artisanal communal	Centre urbain
				- Insuffisance dans la fourniture de l'énergie électrique ;	- Amélioration de la qualité de la fourniture de l'énergie électrique	
				- Absence de télé-centre communautaire ;	- Construction d'un télé-centre communautaire	
21	<b>Postes et télécommunications</b>	Faible niveau de communication	<b>Difficulté d'accès à l'information et à la communication</b>	- Absence de fibre optique ;	- Construction d'un point de connexion de la fibre optique	Centre urbain
				- Absence de réseau de téléphonie mobile	- Plaidoyer pour la construction des antennes de relais pour la téléphonie mobile (MTN et Orange)	
						Cantons Etoundou et Inoubou sud

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
22	<b>Promotion de la femme et de la famille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de plusieurs filles – mères ;</li> <li>- Présence de nombreux enfants vivants sans actes de naissances ;</li> <li>- Présence de nombreux couples en unions libres.</li> </ul>	<b>Difficulté d'épanouissement des femmes et des familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence des structures de promotion de la femme ;</li> </ul>	- Construction d'une délégation de la promotion de la femme et de la famille	Centre urbain
					- Construire et équiper un centre de promotion de la femme et de la famille dans l'espace urbain	
					- Recrutement et affectation du personnel à la délégation et au centre de promotion de la femme et de la famille.	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles encadrement des familles par les services compétents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des réseaux des femmes du centre urbain</li> <li>- Organisation d'au moins 02 séances/an des mariages communautaires (mariages collectifs)</li> <li>- Recensement de tous les enfants vivants sans actes de naissance et les établir des actes de naissances</li> </ul>	Centre urbain
23	<b>Recherche scientifique et innovation</b>	Faible accès des populations à l'information portant sur les résultats de la recherche	<b>Difficulté dans la valorisation des ressources scientifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de prospection des ressources scientifiques ;</li> </ul>	- Organisation d'une prospection des ressources médicales dans la commune	Centre urbain
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de système d'information des marchés</li> </ul>	- Conception et mise en application d'un système d'information des marchés	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non vulgarisation des résultats de la recherche ;</li> </ul>	- Organisation de 2 sessions annuelles de vulgarisation des résultats de la recherche (journées portes ouvertes)	
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non maîtrise des protocoles de recherches scientifiques au niveau local ;</li> </ul>	- Création des partenariats avec les instituts publics et privés de la recherche	

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés	
24	24. Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible prise en charge des malades ;</li> <li>- Difficulté d'accès aux médicaments de qualité ;</li> <li>- Auto médication ;</li> <li>- Utilisation des médicaments de la rue ;</li> <li>- Difficulté d'évacuation des malades ;</li> <li>- Taux élevé de la morbidité</li> </ul>	Difficulté d'accès aux soins de santé	- Insuffisance des ressources humaines à tous les niveaux (quantité et qualité)	- Recrutement du personnel d'appui et le personnel technique (01 directeur de l'hôpital de district, 01 directeur du district de santé, 05 infirmiers diplômés d'état, 02 techniciens de laboratoire, 04 aides soignants, 01 dentiste, 03 techniciens pour échographie, radiologie et stomatologie)	Centre urbain (Hôpital de district)	
				- Insuffisance d'équipement adéquat à l'hôpital de district	- Achat du matériel suivant : 02 microscopes; 01 Coulter; 01 centrifugeuse électrique; 01 scialytique et 04 climatiseurs.		
					- Achat d'au moins 40 matelas,		
					- Achat d'un groupe électrogène d'au moins 30 KVA pour l'hôpital et la morgue		
					- Achat d'01 incinérateur.		
					- Achat des équipements du service d'imagerie (échographie, radiologie)		
				- Absence d'équipement et de médicament pour les centres de santé	- Réhabilitation de l'appareil (table) de stomatologie		Boutourou, Centre urbain
					- Equipement des centres de santé en matériel médical et en médicaments		
				- Insuffisance des infrastructures sanitaires	- Construction d'une petite centrale solaire.		Centre urbain (Hôpital de district)
					- Construction de 800 mètres de clôture à l'hôpital de district.		
- Construction de 05 latrines modernes.							
- Réhabilitation de 07 blocs et 02 logements des médecins.							
- Construction de 02 forages.							
- Réhabilitation du réseau de la CDE.							
- Absence d'espaces verts à l'hôpital de district	- Création des espaces verts pour les patients dans l'enceinte de l'hôpital						
- Insuffisance d'hygiène et salubrité	- Création d'un service d'hygiène et salubrité						

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
24	24. Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible prise en charge des malades ;</li> <li>- Difficulté d'accès aux médicaments de qualité ;</li> <li>- Auto médication ;</li> <li>- Utilisation des médicaments de la rue ;</li> <li>- Difficulté d'évacuation des malades ;</li> <li>- Taux élevé de la morbidité</li> </ul>	<b>Difficulté d'accès aux soins de santé</b>	- Absence d'une mutuelle de santé	- Création d'une mutuelle de santé	Centre urbain (Hôpital de district)
				- Insuffisance de centre de santé	- Construction de 25 centres de santé	Etoundou I, Etoundou III, Nomale, Nomena, Ndokobou I – Ndokobou II, Akoute, Ndokohok Village, Ndokbilak, Ndokomaï, Ndikitiek, Ndikitole, Ndikiyiel, Nefante, Ndokwanen, Ndokobakoumek, Ndokobandalemak, Ndokobassaben, Ndokonndokononoho, Netof, Ndoksomb, Elond, Ndikoti II, Ndema Aviation, Ndekaland, Nebolen.
				- Absence de logement d'astreinte pour le centre de santé	- Construction et équipement d'un logement d'astreinte pour le centre de santé	Ndokowanen
25	Sport et éducation physique	Faible développement des activités sportives et de loisirs	<b>Difficulté dans la promotion du sport et de l'éducation physique.</b>	- Absence des structures d'encadrement et d'infrastructures sportives.	- Construction et équipement d'une délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique	Centre urbain
					- Construction d'un mini complexe sportif	
					- Construction d'un stade de football municipal	
					- Construction de 31 aires de jeu	Boutourou, Etoundou I, Etoundou III, Nomale, Nomena, Ndokobou I, Ndokobou II, Akoute, Ndokohok Village, Ndokohok New-bell, Ndokbilak I, Ndokomaï, Ndikitiek, Ndikitole, Ndikiyiel, Nefante, Ndokobakoumek, Ndokobandalemak, Ndokobassaben, Ndokobassaben Rgpt, Ndokon, Ndokowanen, Ndokononoho, Netof, Ndoksomb, Ndokobagna, Elond, Ndikoti I, Ndikoti II, Ndema Aviation, Ndekaland.

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
25	<b>Sport et éducation physique</b>	Faible développement des activités sportives et de loisirs	<b>Difficulté dans la promotion du sport et de l'éducation physique.</b>	- Insuffisance d'organisation sportive	- Organisation des championnats de Vacances pour promouvoir le mouvement sportif - Création d'une équipe sportive pour l'arrondissement	Centre urbain
26	<b>Tourisme et loisirs</b>	Faible développement de l'activité touristique	<b>Difficulté dans la promotion du tourisme</b>	- Absence de sites touristiques aménagés ;	- Identification et aménagement des potentiels sites touristiques.	Toute la commune
				- Insuffisance de structures d'accueil.	- Vulgarisation des activités pouvant attirer les touristes - Construction d'un hôtel municipal	Centre urbain
27	<b>Transport</b>	- Coût élevé du transport	<b>Difficulté de déplacement des personnes et des biens</b>	- Absence de gare routière ;	- Construction d'une gare routière moderne (site + bâtiments + éclairage + toilettes)	Centre urbain
				- Mauvais état des voies de communication ;	- Concevoir et installer les plaques de signalisation routière dans la ville	
				- Mauvaise conduite des mototaximen ;	- Sensibilisation des mototaximans au respect du code de la route et à l'obtention des permis de conduire	
					- Sensibilisation des motos taxis au port des casques et chasubles - Eclairage de la voirie urbaine et des quartiers pour lutter contre les agressions et les vols des usagers et des motos	
28	<b>Travail et sécurité sociale</b>	Absence de sécurité dans le travail des agents communaux	<b>Difficulté dans la promotion du travail décent et la sécurité sociale.</b>	- Faible encadrement des travailleurs par les services compétents.	- Acheter le matériel de protection (gants, bottes, etc.) des agents d'entretien. - Création des syndicats du personnel communal et des femmes « travailleurs champêtres »	Toute la commune

**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé bien	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
29	Travaux publics	Insuffisance d'accès à un réseau routier de qualité	Difficulté d'accès à un réseau routier de qualité.	- Insuffisance de routes	- Création de 50 km routes communales : Ndokowanen – Ndokobon (20 km), Ndokowanen – Lelo (10 km), Boutourou – Nomale – Etoundou III – Etoundou I, Nomena, Nefante (20 km).	Ndokowanen, Ndokobon, Boutourou, Nomale, Etoundou III, Etoundou I, Nomena, Nefante.
				- Absence de dos d'âne sur la nationale N°04	- Construction des Dos-d'âne sur la route Nationale N°04 au niveau de Boutourou, Nefante/Bretelle, Ndengata, et Nebolen.	Boutourou, Nefante, Ndengata, Nebolen
				- Ouvrages d'art non aménagés.	- Réfection de 02 ponts sur l'axe Boutourou – Nefante /Bretelle.	Boutourou, Nefante
				- Insuffisance des pistes agricoles ;	- Aménagement et création de 390 km de pistes agricoles à Elond (15 km), Ndikoti (16 km), Ndokowanen (25 km), Netof (17 km), Ndoksomb (17 km), Boutourou (15 km), Ndekaland (15km), Akouté (15 km), Netof (15 km), Ndokohok village (22 km), et les tronçons : Manouille 05km, Nomale I-Manane 07km ; Nomale II – Manane 09km, Nebolen – Ndokbilak I (80Km), Nebolen-Ndokobou (49 km), Ndokon (15 Km), Ndokobassaben (10 km), regroupement (16 km), Ndokobandalemak (11 km), Ndokobakoumek (16 km).	Elond, Ndikoti, Ndokowanen, Netof, Ndoksomb, Boutourou, Ndekaland, Akouté, Netof, Ndokohok village, Nomale, Nebolen, Ndokobou, Ndokon, Ndokobassaben, regroupement, Ndokobandalemak, Ndokobakoumek.
				- Insuffisance d'entretien des routes	- Cantonnement de 31 km routes Boutourou – Nefante/bretelle (17 km), Ndengata – Ndokomaï (14 km).	Boutourou, Nefante, Ndengata, Ndokomaï.
- Construction de la route du marché	Centre urbain					
- Bitumage de la route centrale de l'hôpital						
- Aménagement et bitumage de la route Oundjock Lycée technique et Soame Ndekaland						
- Création de deux rocardes reliant le carrefour Soame à Somo et Bakongo haut à Somo						
- Création et aménagement des routes urbaines						



**Tableau 22 : Principaux problèmes et besoins consolidés par secteurs**

N°	Secteur	Principaux effets	Problème reformulé	Causes pertinentes	Besoins identifiés	Villages concernés
29	<b>Travaux publics</b>	Insuffisance d'accès à un réseau routier de qualité	<b>Difficulté d'accès à un réseau routier de qualité.</b>	- Insuffisance d'entretien des routes	- Assainissement des routes bitumées existantes	Centre urbain
					- Assainissement de l'espace urbain en aménageant le lit du ruisseau Mandjon et en aménageant les lits des ruisseaux traversant le centre commercial	
					- Création des comités de gestion et d'entretien des routes dans les quartiers.	
30	<b>Economie Locale</b>	Faible développement de l'économie locale.	Difficultés de développement de l'économie locale.	Insuffisance de dynamisme de développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un marché de bois</li> <li>- Créer une gare routière</li> <li>- Construire une station d'essence dans la ville</li> <li>- Achever la construction du marché aux abords de la nationale N°4</li> <li>- Améliorer l'offre de fourniture du courant électrique</li> </ul>	Tout l'arrondissement.

## **V. PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## **5.1. Vision et objectifs du PCD**

### **5.1.1 Vision de développement de la commune de Ndikiniméki**

A l'horizon 2025, Ndikiniméki est une ville carrefour, moderne, bien gérée, où toutes les ressources sont mobilisées et dans laquelle toutes les populations ont accès aux services sociaux de base, dans un environnement durable. Cela se décline en trois axes qui sont :

#### **AXE I : Amélioration de la gouvernance locale**

- a) Par la mobilisation de toutes les ressources disponibles et potentielles (taxes sur les produits des carrières...)
- b) Par la bonne gestion des ressources locales (financières, naturelles (sable, gravier))

#### **AXE II : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

- a) Par le passage d'un taux de couverture en eau de 15 à 50%
- b) Par le passage d'un taux de couverture de 5% à 40% en ce qui concerne les voies de communication
- c) Par le passage d'un taux de couverture de 20 à 80% pour la santé
- d) Par le passage d'un taux de satisfaction parlant de l'éducation de 40 à 80%
- e) Par le passage du taux de couverture de 30 à 70% dans le domaine de l'énergie électrique

#### **AXE III : Accroissement et valorisation du potentiel agricole**

- a) Par la création des bassins de production agricole
- b) Par le renforcement du dispositif de stockage des produits agricoles

## **4.1.2 Objectifs du PCD**

### **4.1.2.1 Objectif global**

L'objectif global du présent Plan Communal de Développement est de permettre à la Commune de Ndikiniméki de disposer d'un outil de définition, d'impulsion, d'orientation, et de mise en œuvre de sa stratégie de développement.

### **4.1.2.2 Objectifs spécifiques**

- Faire un état des lieux de la situation de développement de la commune dans les 29 secteurs de son espace géographique et arrêter les actions à entreprendre ;
- Elaborer et valider un plan d'action stratégique de développement de l'espace géographique de la commune et un Plan d'Investissement Annuel (PIA) pour 2014 ;
- Créer un cadre de concertation entre tous les acteurs de développement sur le territoire de la commune pour assurer une mise en œuvre concertée des actions envisagées dans le PCD ;
- Elaborer un plan de communication sur le PCD au sein de l'institution communale et une stratégie pour la recherche des financements pour la réalisation des actions envisagées ;

- Renforcer les capacités des acteurs locaux en vue de les rendre plus apte à suivre, à évaluer et à pérenniser la mise en œuvre du processus de planification locale dans l'espace géographique de la commune.

## 5.2. Cadre logique par secteur

Tableau 23 : Cadre logique par secteur

### Secteur 1 : Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien de l'ordre

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux services administratifs et de protection civile

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Renforcer les services administratifs et la sécurité des personnes et des biens</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Dynamiser les services administratifs	- Les locaux des services administratifs et leurs relais sont aménagés et équipés à 70% sur 05 ans	- Rapports des services techniques (DDMINATD/Sous-préfet) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : renforcer le rapprochement des populations locales et les services de l'Etat	- La distance entre les services de l'Etat et les populations est réduite de 30% en 05 ans		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Renforcer les services de protection civile	- La présence de la gendarmerie est renforcée de 80 % sur 05 ans		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les services administratifs sont dynamisés	- La sous- préfecture est aménagée, les chefferies sont matérialisées, le matériel bureautique est présent et les facilités de déplacements octroyés	- Rapports des services techniques (DDMINATD/Sous-préfet) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : rapprochement des populations locales et les services de l'Etat est renforcé	- Les lieux d'établissement des actes d'état civil sont créés, construits et équipés selon les normes en vigueur		
	<b>R<sub>3</sub></b> : Les services de protection civile sont renforcés	- Les services de protection civile et une police municipale sont construits et équipés selon les normes opérationnelles en vigueur - Les effectifs des forces de l'ordre et de sécurité sont renforcés.		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Aménagement de la sous – préfecture	Réaliser les études techniques préalables	/	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et Environnementales concluantes.
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser l'ouvrage	16 000 000	
A.1.2	Achat du matériel de bureau à la sous - préfecture	Lancer l'appel d'offres	/	
		Acquérir le matériel.	4 800 000	
A.1.3	Achat de deux véhicules d'intervention pour les services de sécurité.	Lancer l'appel d'offres	/	
		Acquérir le matériel.	36 000 000	
A.1.4	Construire un nouveau bâtiment pour les bureaux de la sous-préfecture.	Réaliser les études techniques préalables	5 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser l'ouvrage	45 000 000	

## Secteur 1 : Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien de l'ordre

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux services administratifs et de protection civile

N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
<b>A.2</b>				
A.2.1	Installation du chef de 3 <sup>ème</sup> degré dont les désignations ont été homologuées.	Plaidoyer pour obtenir la décision de désignation.	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des financements</li> <li>- Participation des bénéficiaires et des services techniques</li> <li>- Respect des normes sectorielles</li> <li>- Etudes techniques et Environnementales concluantes.</li> </ul>
A.2.2	Création et construction de 06 centres d'état civil Secondaires, dans les 06 secteurs.	Construire les centres	90 000 000	
		créer une commission d'étude des dossiers	500 000	
		Produire l'arrêté de nomination des officiers et secrétaires par le Sous-préfet.	/	
<b>A.3</b>				
A.3.1	Construction d'un immeuble pour l'hôtel de police	Réaliser les études techniques préalables	12 000 000.	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser l'ouvrage	80 000 000	
A.3.2	Renforcement des effectifs des forces de sécurité	Plaidoyer pour le renforcement des effectifs	/	
<b>Total</b>			<b>289 300 000</b>	

## Secteur 2 : Affaires sociales

Problème sectoriel : Faible prise en charge des personnes vulnérables

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Assurer la prise en charge sociale des populations</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS1</b> : Faciliter l'accès aux services sociaux	- L'accès aux services sociaux est amélioré d'au moins 70%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des services techniques (DDMINAS)</li> <li>- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des financements</li> <li>- Participation des bénéficiaires et des services techniques</li> </ul>
	<b>OS2</b> : améliorer l'encadrement des personnes vulnérables	- L'encadrement des personnes vulnérables est amélioré de 100% sur le plan qualitatif et quantitatif d'ici 2025		
	<b>OS3</b> : dynamiser les services sociaux	- Les services sociaux sont renforcés à 100% d'ici 2025		
<b>Résultats</b>	<b>R1</b> : L'accès aux services sociaux est facilité	- Plusieurs centres de services sociaux sont construits et équipés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des services techniques (DDMINAS)</li> <li>- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des financements</li> <li>- Participation des bénéficiaires et des services techniques</li> </ul>
	<b>R2</b> : l'encadrement des personnes vulnérables est amélioré	- Les personnes vulnérables sont recensées et encadrées		
	<b>R3</b> : les services sociaux sont dynamisés	- L'équipement des centres des services sociaux est renforcé		

N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction et équipement d'un centre d'accueil pour enfants et orphelins vulnérables à NDIKI centre.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des financements</li> <li>- Participation des bénéficiaires et des services techniques</li> <li>- Respect des normes sectorielles</li> <li>- Etudes techniques et environnementales concluantes</li> </ul>
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	45 000 000	
A.1.2	Construction et équipement d'un centre d'encadrement des handicapés de tout ordre (écriture, musique, etc.) à NDIKI centre.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	45 000 000	
A.1.3	Construction et équipement d'un centre social et des ateliers à Ndiki centre	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	45 000 000	
A.1.4	Construction d'une maison des âges en faveur des personnes âgées à Ndiki centre	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	45 000 000	
<b>A.2</b>				
A.2.1	Recensement, enregistrement et organisation des personnes vulnérables	Prendre attache avec les services des affaires sociales	2 000 000	
A.2.2	Etablissement des actes de naissance en faveur de 500 enfants vulnérables dans tout l'arrondissement	Prendre attache avec les services des affaires sociales	1 000 000	
A.2.3	Acquisition des appareillages pour personnes handicapées (100 bénéficiaires) dans tout l'arrondissement	Prendre attache avec les services des affaires sociales	10 000 000	
A.2.4	Prise en charge scolaire, sanitaire, juridique et alimentaire des orphelins et enfants vulnérables (100 enfants) dans tout l'arrondissement	Prendre attache avec les services des affaires sociales	18 000 000	
A.2.5	Reconversion et réinsertion des personnes vulnérables à travers le financement de 30 microprojets générateurs de revenus dans tout l'arrondissement	Prendre attache avec les services des affaires sociales	30 000 000	
A.2.6	Aides et secours aux personnes indigentes et nécessiteuses (100 bénéficiaires) dans tout l'arrondissement	Prendre attache avec les services des affaires sociales	15 000 000	
<b>A.3</b>				
A.3.1	Equiper le service des affaires sociales en machines et matériel informatique	Lancer les appels d'offres	65 000 000	
		Acquérir les équipements		
A.3.2	Appui financier aux meilleures organisations d'encadrement des populations vulnérables dans tout l'arrondissement	Prendre attache avec les services des affaires sociales	1 000 000	
<b>Total</b>			<b>342 000 000</b>	

### Secteur 3 : Agriculture et développement rural

Cadre Logique ; Problème sectoriel : Difficulté à pratiquer une agriculture rentable

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Accroître la production agricole en vue de satisfaire les besoins alimentaires des populations et des agro-industries</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Faciliter la production agricole	La production agricole a augmenté de 70% sur 05 ans.	- Rapports des services techniques (DDMINADER / IAMINADER) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Faciliter la transformation et la conservation des produits agricoles	60% de la production agricole est conservé localement, pour commercialisation ; et 40% de la production est transformée sur place d'ici 10 ans.		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Faciliter la commercialisation des produits agricoles	60% de la production agricole est vendue sur place, d'ici 05 ans.		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : La production est facilitée	-Les points de ventes des intrants agricoles, des semences et plants améliorés ont augmenté de 90% et sont tous approvisionnés d'ici 05 ans. -La distance entre les points d'approvisionnement en intrants agricoles est réduite de 60% en 05 ans. -les unités de production agraires sont augmentées de 70% d'ici 05 ans	- Rapports des services techniques (DDMINADER / IAMINADER) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : la transformation et la conservation des produits agricoles sont facilitées.	-le nombre de magasins de stockage est augmenté de 90% en 05 ans. -le nombre des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles est augmenté de 100% en 05 ans.		
	<b>R<sub>3</sub></b> : la commercialisation des produits agricoles est facilitée	-un système performant d'information de marché est mis sur pied d'ici 02 ans. -une place de marché des produits agricoles de rente est créée d'ici 05 ans.		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en FCFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles
A.1.1	Créer un champ communautaire de 10 ha de cacao à Ndokomaï.	Se rapprocher des services de la DA-MINADER	10 000 000	
A.1.2	Création de 02 pépinières Communautaires (Cacao et palmier de 20ha chacune) à Etoundou I, et Ndokobassaben.	Se rapprocher des services de la DA-MINADER	40 000 000	
A.1.3	Construction de 09 maisons des planteurs à Nebolen, Ndoksomb, Ndokobagna, Ndokohok, Ndokobou, Ndokobilak,	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	10 000 000	- Disponibilité des financements



	Akouté Ndokobassaben Regroupement, et au centre urbain	Réaliser les ouvrages.	80 000 000	- Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes	
A.1.4	Distribution des plants et semences améliorés, et des outillages modernes de travail	Se rapprocher des services de la DA-MINADER	96 000 000		
A.1.5	Construction de 06 postes agricoles à NEBOLEN, Ndikoti II, Ndekalend, Nefante, Ndokowanen, et Ndokobandalemek	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	10 000 000		
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000		
A.1.6	Aménagement de 155 km de pistes agricoles à Elond (15 km), Ndikoti (16 km), Ndokowanen (25 km), Netof (17 km), Ndoksomb (17 km), Boutourou (15 km), Ndekalend (15km), Akouté (15 km), Netof (15 km), Ndokohok village (22 km).	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	31 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	279 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Construction de 10 Magasins de stockage à Nebolen, Ndokobagna, Ndokobou, Ndokomaï, Nefante, Etoundou I, NDema Aviation, Ndokobassaben Regroupement, et au centre urbain.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	40 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	360 000 000		
A.2.2	Construction d'une unité de transformation de manioc	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	270 000 000		
A.2.3	Achat de 06 séchoirs modernes omnibus	Lancer les appels d'offres.	/		
		Acquérir les matériels	30 000 000		
A.2.4	Achat de 33 Moulins Communautaires multifonctions pour Chacun des villages et le centre urbain	Lancer les appels d'offres.	/		
		Acquérir les matériels	66 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Aménagement d'un site de marché des produits agricoles à ETOUNDOU II	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000		
A.3.2	Création d'un site-com. pour l'information agricole	Créer le site	5 000 000		
<b>Total</b>			<b>1 454 000 000</b>		

## Secteur 4 : Arts et culture

Problème sectoriel : Faible valorisation du potentiel culturel

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Promouvoir les arts et la culture</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	O <sub>1</sub> : Organiser des manifestations à caractère culturel	- Le nombre de manifestations et de sites culturels est augmenté de 100% en 05 ans	- Rapports des services techniques (DDMINCULTURE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	O <sub>2</sub> : Augmenter les sites de manifestations culturelles	- Le nombre de sites culturels est augmenté de 100% en 05 ans			
<b>Résultats</b>	R <sub>1</sub> : Les manifestations à caractère culturel sont organisées	- Les manifestations culturels existent et sont fréquentes	- Rapports des services techniques (DDMINCULTURE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	R <sub>2</sub> : Les sites de manifestations culturelles sont augmentés	- Les sites des manifestations culturels existent et sont opérationnels.			
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Recensement et structuration des groupes culturels et des artistes	Recenser et structurer les groupes	5 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes	
A.1.2	Organisation des festivals culturels	Organiser un festival culturel annuel	13 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Construction de 31 foyers communautaires (01 dans chaque village de la Commune)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	46 500 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	418 500 000		
A.2.2	Construction d'un musée	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	270 000 000		
A.2.3	Construction d'une maison de la culture équipée d'un centre audiovisuel à NDIKI centre, pour animer la ville pendant les vacances scolaires	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	270 000 000		
<b>Total</b>			<b>1 083 000 000</b>		

## Secteur 5 : Commerce

Problème sectoriel : Difficulté à développer les activités génératrices de revenus

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter le développement des activités génératrices de revenus</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>O<sub>1</sub></b> : organiser le secteur du commerce	- Les opérateurs sont sensibilisés sur les lois de commerce en vigueur - Le nombre d'association est augmenté de 30%	- Rapports des services techniques (DDMINCOMMERCE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>O<sub>2</sub></b> : Restaurer les infrastructures marchandes	- Tous les groupements sont dotés d'infrastructures marchandes de qualité d'ici 2020			
	<b>O<sub>3</sub></b> : Augmenter le nombre d'infrastructures marchandes	- Tous les groupements sont dotés d'infrastructures marchandes de qualité d'ici 2020			
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Le secteur du commerce est organisé	- Les lois en vigueur sur le commerce sont connues - Les associations de commerçants existent et sont opérationnelles	- Rapports des services techniques (DDMINCOMMERCE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les infrastructures marchandes sont restaurées	- Tous les marchés existent et sont opérationnels			
	<b>R<sub>3</sub></b> : Le nombre d'infrastructures marchandes est augmenté	- Tous les marchés existent et sont opérationnels			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Organisation et structuration des commerçants et du marché central de NDIKI par secteur	Se rapprocher des associations des commerçants du marché	2 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes	
A.1.2	Mise sur pied d'un comité de gestion dans chaque marché.	/	1 000 000		
A.1.3	Recrutement des veilleurs de nuits pour le marché central.	Recruter des veilleurs de nuits	3 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Construction d'un point d'eau au marché au marché central.	Etudes techniques et environnementales préalables	8 000 000		
A.2.2	Construction d'un bloc de 04 toilettes pour le marché Central de NDIKI.	Etudes techniques et environnementales préalables	5 000 000		
	Ouverture et remise en fonction du magasin de stockage du marché central de NDIKI.	Viabiliser le magasin existant.	40 000 000		
	Installation des lampadaires pour éclairer le marché central.	/	217 000		
	Construction des comptoirs au marché central de NDIKI.	lancer l'appel d'offres Réaliser les ouvrages	/ 45 000 000		
A.2.4	Construction des check point pour les taxes et droits dans les marchés	/	10 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Achèvement de la construction du site de marché à la bretelle	/	50 000 000		
A.2.3	Construction d'un abattoir	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000		

		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	45 000 000	
	Construction d'un centre commerciale à NDIKI centre	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.3.2	Construction des kits de marché dans tous les groupements de la commune	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	120 000 000	
A.3.3	Construction d'une station d'essence dans la ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	50 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	250 000 000	
<b>Total</b>			<b>719 217 000</b>	

## Secteur 6 : Communication

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux médias

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'accès aux médias</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	O <sub>1</sub> : Augmenter le niveau de diffusion de l'information	- Les infrastructures de communication sont augmentées de 0 à 03 d'ici 2020	- Rapports des services techniques (DDMINCOM) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>Résultat</b>	R <sub>1</sub> : Le niveau de diffusion de l'information est augmenté	- Les infrastructures de communication existent et sont opérationnelles	- Rapports des services techniques (DDMINCOM) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
A.1.1	Construction d'un kiosque à journaux.		2 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes
A.1.2	Construction d'un télé-centre communautaire.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.1.3	Construction d'une radio communautaire	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.1.4	Construction d'une antenne de relais pour CRTV radio et télé.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
<b>Total</b>			<b>112 000 000</b>	

## Secteur 7 : Domaines, cadastres et affaires foncières

Problème sectoriel : Difficulté d'accès au Titre foncier.

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'accès au titre foncier</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	OS <sub>1</sub> : Augmenter le lotissement des terres.	- Les lotissements dans la ville ont augmenté de 70% en 05 ans.	- Rapports des services techniques (DDMINDAF) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	OS <sub>2</sub> : Faciliter l'Accès à la propriété foncière	- Le nombre des titres fonciers est augmenté de 40% en 05 ans		
<b>Résultats</b>	R <sub>1</sub> : Le lotissement des terres a augmenté	- De nouveaux lots communaux sont créés.	- Rapports des services techniques (DDMINDAF) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	R <sub>2</sub> : l'Accès à la propriété foncière est facilité	- E nouveaux titres fonciers sont disponibles		
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
<b>A.1</b>				
A.1.1	Aménagement d'une réserve foncière (zone industrielle) au niveau de l'espace urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	15 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000	
A.1.2	Création et aménagement d'un nouveau lotissement communal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
<b>A.2</b>				
A.2.1	Etablissement des titres fonciers des lots communaux	/	10 000 000	
A.2.2	Matérialisation de la délimitation des villages	/	50 000 000	
<b>Total</b>			<b>280 000 000</b>	

## Secteur 8 : Eau et Electricité

### Sous-secteur 8.1 : Eau

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'eau potable

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter d'accès à l'eau potable</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	O <sub>1</sub> : Mettre l'eau potable à la portée des populations de tous les villages de la commune	- Le nombre de point d'eau potable de la commune est augmenté de 75% d'ici à 2020	- Rapports des services techniques (DDEE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>Résultats</b>	R <sub>1</sub> : L'eau potable est à la portée des populations	- Les points d'eau potables existent et sont fonctionnels dans tous les villages de la commune	- Rapports des services techniques (DDEE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
A.1.1	Construire 65 forages/puits	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes
		Réaliser les ouvrages.	520 000 000	
A.1.2	Restaurer le réseau d'adduction d'eau à Nebolen	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.1.3	Etendre d'environ 20 km, le réseau d'adduction d'eau potable de la ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	40 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	240 000 000	
<b>Total</b>			<b>885 000 000</b>	

## Sous-secteur 8.2 : Energie

### Services sociaux de base et des infrastructures par secteur

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'électricité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'Accès à l'énergie Electrique</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>O<sub>1</sub></b> : Electrifier tout l'arrondissement de NDIKINIMEKI	- 75% de la population de NDIKINIMEKI et tous les édifices publics sont connecté à un réseau électrique d'ici à 2020	- Rapports des services techniques (DDEE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : L'arrondissement est électrifié	- Le réseau électrique existe et est fonctionnel dans tous les villages de la commune	- Rapports des services techniques (DDEE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
A.1.1	Etendre le réseau électrique sur 88 km, dans les villages NDOKOMAÏ (02 km), NDIKIYEL (triphase sur 02 km), NEFANTE (03 km), NDEKALEND (03km), NDEMA AVIATION (02 km), NDIKOTI II (03 KM), NDIKOTI I (02 km), ELOND (03 km), NOMENA (06 km), EOUNDOU I (04 km), ETOUNDOU III (02 km), BOUTUOROU (04 km), NEFANTE (07 km) et NDOKOBAGNA (03 km), NDOKOBOU (49 km).	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	52 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	528 000 000	
A.1.2	Réhabiliter le réseau électrique sur 09 km dans les villages NOMENA (01 km), ETOUNDOU I (01 km), ETOUNDOU III (01 km), NDOKOBAGNA (02 km), NDIKITOLE (02 km), et NDIKITIEK (02 km).	Réaliser les études techniques préalables.	3 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	18 000 000	
A.1.3	Mettre en place un réseau communal d'électrification Local	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	72 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	15 000 000 000	
<b>Total</b>			<b>15 673 000 000</b>	



## Secteur 9 : Education de base

Problème sectoriel : Difficultés d'accès à l'éducation de base de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Améliorer l'offre d'éducation de base</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Augmenter les infrastructures d'encadrement scolaire	- Tous les villages disposant d'une forte population scolarisable disposent d'une école primaire et maternelle construite selon les normes en vigueur d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINEDUB/IAEB) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : améliorer les infrastructures d'encadrement scolaire	- Les écoles sont toutes pourvues en infrastructures d'ici 2025		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : sécuriser les enceintes scolaires	- Toutes les écoles sont clôturées d'ici 2025		
	<b>OS<sub>4</sub></b> : combler le déficit d'enseignants en qualité et en quantité	- Toutes les écoles sont pourvues en enseignants qualifiés d'ici 2025		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les infrastructures scolaires sont augmentées	- Les nouvelles écoles primaires et maternelles existent et sont opérationnelles dans tous les villages fortement peuplés	- Rapports des services techniques (DDMINEDUB/IAEB) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les infrastructures scolaires sont améliorées	- Les équipements des écoles sont présents et opérationnelles.		
	<b>R<sub>3</sub></b> : les enceintes scolaires sont scolarisées	- Les clôtures des écoles sont présentes		
	<b>R<sub>4</sub></b> : le déficit d'enseignants est comblé	- Les enseignants sont formés et affectés		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction de 16 nouvelles écoles maternelles avec des blocs de deux salles de classes avec latrines, blocs administratifs et infirmerie, pour, Ndokohok Village, Ndokobou I, Akouté, Boutourou, Etoundou II, Ndikoti II, NDema Aviation, Ndokobagna, Netof, Ndokowanen, Nefante, Ndikitiek, Ndikitiek, Ndikitole, Elond et Ndokomaï.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	35 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages..	350 000 000	
A.1.2	Construction de 07 Nouvelles écoles primaires à Boutourou, Ndikoti II, Ndema Aviation, Netof, Ndokobagna, Ndikitiek, Elond et Ndokomaï	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	32 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	320 000 000	
A.1.3	Construction de 02 écoles primaires à Endon et Ndok Bassaï	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	26 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	236 000 000	
A. 1.4	Construction d'un bâtiment pour l'IAEB	Réaliser les études techniques et environnementales	4 000 000	

		préalables.		
		Lancer les appels d'offres.		/
		Réaliser les ouvrages.		40 000 000
A.1.5	Obtention des certificats d'abandon des droits coutumiers pour tous les sites des écoles			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.2</b>				
A.2.1	Construction de 02 Blocs de 02 Salles de classes pour les écoles publiques de Ndokobou (01) et Nebolen (01).	Lancer les appels d'offres.		
		réaliser les ouvrages.		36 000 000
A.2.2	Réhabilitation des bâtiments des 02 écoles maternelles publiques de NDIKI centre	Lancer les appels d'offres.		/
		réaliser les ouvrages.		58 000 000
A.2.3	Réhabilitation du forage de l'école publique bilingue	Lancer les appels d'offres.		
		réaliser les ouvrages.		
A.2.4	Construction de 29 forages dans chacune des 29 écoles publiques (22 primaires et 07 maternelles)	Lancer les appels d'offres.		
		réaliser les ouvrages.		232 000 000
A.2.5	Construction de 02 blocs de 04 latrines pour les écoles publiques de Ndokohok et Nebolen.	Lancer les appels d'offres.		
		réaliser les ouvrages.		12 000 000
A.2.6	Construction d'un bloc administratif à l'école publique de Nebolen.	Lancer les appels d'offres.		
		réaliser les ouvrages.		7 000 000
<b>A.3</b>				
A.3.1	Construction de 29 clôtures dans chacune des 29 écoles publiques (22 primaires et 07 maternelles)	Lancer les appels d'offres.		/
		réaliser les ouvrages.		348 000 000
<b>A.4</b>				
A. 4.1	Affectation des personnels enseignant dans les écoles publiques de Ndokohok (02) ; Boutourou (01 directeur et 02 enseignants) ; et Ndekalend (02 enseignants)	Plaidoyer		/
A. 4.2	Equipement de la bibliothèque municipale	Acheter les équipements		30 000 000
<b>Total</b>				<b>1 375 000 000</b>

- Disponibilité des financements
- Participation des bénéficiaires et des services techniques
- Respect des normes sectorielles
- Etudes techniques et environnementales concluantes.

## Secteur 10 : Elevage, pêche et industries animales

Problème sectoriel : Activités d'élevage, et de pêches peu développées

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Promouvoir l'élevage moderne</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	OS <sub>1</sub> : Augmenter les infrastructures d'élevage moderne	- Les infrastructures d'élevage moderne sont augmentées de 50% sur 05 ans	- Rapports des services techniques (DD/MINEPIA) - Comité communal de suivi et évaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	OS <sub>2</sub> : Renforcer l'encadrement des éleveurs	- L'accès aux services d'encadrement et de soutien des éleveurs est réduit de 50% sur 05 ans		
<b>Résultat</b>	R <sub>1</sub> : Les infrastructures d'élevage moderne sont augmentées	- Les infrastructures d'élevage moderne existent et sont fonctionnelles. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports des services techniques (DD/MINEPIA) - Comité communal de suivi et évaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	R <sub>2.1</sub> : les structures et les actions d'encadrement des éleveurs sont augmentées.	- Les structures d'encadrement des éleveurs sont présentes et fonctionnelles. - PV de réception des ouvrages.		
	R <sub>2.2</sub> : La capacité technique des éleveurs est renforcée	- PV des sessions des formations.		
N°	Activités	Moyens	Coût (en FCFA)	Conditions préalables de réalisation
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction des étangs piscicoles communautaires dans les villages NDOKOBAGNA (02), BOUTOUROU (01), NOMALE (01), ETOUNDOU III (01), ETOUNDOU (01), NOMENA (01), NEFANTE (01), NDIKI centre (Endon), Ndokobou 1 et 2	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	3 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes
		Réaliser les ouvrages.	22 000 000	
A.1.2	Construction d'un marché à bétail	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.1.3	Construction d'un abattoir	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.1.4	Construction d'un bâtiment pour la délégation du MINEPIA	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	3 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	

		Réaliser les ouvrages.	25 000 000
A.1.5	Achat du matériel clinique, informatique et roulant approprié pour la délégation du MINEPIA	Lancer les appels d'offres.	/
		Acquérir le matériel.	50 000 000
A.1.6	Création d'un centre d'alevinage à NDIKI centre	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000
		Lancer les appels d'offres.	/
		Réaliser les ouvrages.	35 000 000
<b>A.2.1</b>			
A.2.1.1	Construction de 06 postes vétérinaires pour les 06 cantons	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	9 000 000
		Lancer les appels d'offres.	/
		Réaliser les ouvrages.	81 000 000
A.2.1.2	Affectation du personnel technique à la délégation du MINEPIA	Plaidoyer.	/
A.2.1.3	Organisation des campagnes de vaccination dans tous les villages de l'arrondissement	Mobiliser la logistique adéquate.	5 000 000
		Mobiliser le personnel adéquat.	10 000 000
<b>A.2.2</b>			
A.2.2	Organisation des campagnes de formation en techniques modernes d'élevage.	Mobiliser la logistique adéquate.	5 000 000
		Mobiliser le personnel adéquat.	10 000 000
<b>Total</b>			<b>373 000 000</b>

## Secteur 11 : Emploi et formation professionnelle

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle</b>				
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Promouvoir l'emploi	- L'accès à l'emploi et à la formation professionnelle est accru d'au moins 50% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (MINEFOP) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Promouvoir la formation professionnelle	- La formation professionnelle est accrue d'au moins 75% d'ici 2025			
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : L'emploi est promu.	- Les nouvelles initiatives d'emplois existent et sont viables.	- Rapports des services techniques (MINEFOP) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>R<sub>2</sub></b> : La formation professionnelle est promue.	Les ouvrages de formation professionnelle sont construits et équipés et fonctionnelles.			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Confection des cabines aménagées de call-box pour location au niveau du centre ville	Confectionner 100 cabines	10 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
A.1.2	Organisation de tous les corps de métiers en syndicats ou associations légalisés	Accompagner techniquement les corps de métiers	/		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Création de nouvelles filières professionnelles (couture, teinture, menuiserie, soudure, artisanat etc.) à la SAR/SM	Plaidoyer pour la création des	/		
		Construire des ateliers de formation	100 000 000		
A.2.2	Construction et équipement d'un centre des métiers au niveau communal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	7 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	120 000 000		
A.2.3	Construction d'un atelier de formation en couture et teinture au niveau communal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000		
<b>Total</b>			<b>292 000 000</b>		

## Secteur 12 : Enseignements secondaires

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Améliorer l'Offre des enseignements secondaires de l'arrondissement</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Renforcer les capacités d'accueil des établissements scolaires	- La couverture scolaire et le taux de scolarisation sont accrus d'au moins 30% d'ici 2025.	- Rapports des services techniques (DDMINSEC) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Renforcer les capacités d'encadrement des établissements scolaires	- La capacité d'encadrement des écoles est renforcée à 80% d'ici 2025.		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Augmenter le nombre d'établissement scolaires de l'arrondissement	- Tous les villages disposant d'une forte population scolarisable disposent d'un établissement scolaire secondaire construit selon les normes en vigueur d'ici 2025		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les capacités d'accueil des établissements scolaires sont renforcées	- Ouvrages construits et équipés, et PV de réception des ouvrages	- Rapports des services techniques (DDMINSEC) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les capacités d'encadrement des établissements scolaires sont renforcées	- Bons d'achat, bons de livraison et PV de réception des matériels - Copies des plaidoyers		
	<b>R<sub>3</sub></b> : Le nombre d'établissement scolaires de l'arrondissement est augmenté	- Les établissements scolaires existent et sont opérationnels dans tous les villages fortement peuplés d'ici 2025		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction des blocs de 02 salles de classes pour les établissements secondaires de la Commune, à NDIKOTI II (01); NDOKOBAGNA (01); et Lycée Bilingue (01), NDOKOMAÏ (01), NDIKITIEK (01).	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	15 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	90 000 000	
A.1.2	Equipement des CES en Table-bancs : DOKOWANEN (200) ; NDIKOTI II (200)	Lancer l'appel d'offres.	/	
		Acquérir le matériel.	3 200 000	
A.1.3	Réhabilitation de 02 salles de classes au Lycée Moderne	Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	10 000 000	
A.1.4	Construction de 08 salles de classes au lycée Bilingue.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	72 000 000	
A.1.5	Achat de 800 table-bancs pour les 03 lycées	Lancer l'appel d'offres.	/	
		Acquérir le matériel.	6 400 000	
<b>A.2</b>				

A.2.1	Equiperment des ateliers du Lycée technique et des CETIC	Lancer l'appel d'offres.	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des financements</li> <li>- Participation des bénéficiaires et des services techniques sectorielles</li> <li>- Respect des normes sectorielles</li> <li>- Etudes techniques et environnementales concluantes.</li> </ul>
		Acquérir le matériel.	500 000 000	
A.2.2	Affectation des enseignants dans les établissements d'enseignements secondaires de la commune au Lycée Bilingue (12) ; au Lycée technique (12), au Lycée Moderne (06), NDOKOBAGNA (03); NDIKOTI II (03); NDOKOWANEN (03).	Plaidoyer pour l'affectation des enseignants	/	
A.2.3	Construction des clôtures (14) pour tous les établissements d'enseignements secondaires de la Commune (existants et à créer)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	14 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	280 000 000	
A.2.4	Construction des blocs latrines pour tous les établissements du secondaire existant.(05)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	15 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	35 000 000	
A.2.5	Construction d'un forage avec captage dans chacun des 03 Lycées	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	40 000 000	
A.2.6	Construction et équipement d'une cantine scolaire et une infirmerie dans chacun des 03 lycées.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	15 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	120 000 000	
A.2.7	Construction et équipement d'un laboratoire au lycée bilingue	Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	60 000 000	
A.2.8	Construction d'un Bloc Administratif au Lycée Technique	Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	18 000 000	
A.2.9	Obtention du titre foncier du site du lycée technique	Négociations	/	
<b>A.3</b>				
A.3.1	Création et construction des CETIC à NDOKOBASSABEN regroupement, AKOUTE, et BOUTOUROU	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	80 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	750 000 000	
A.3.2	Création et construction des CES modernes à NEFANTE, NETOF, ELOND, NDEKALEND et NDOKOBOU.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	75 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	250 000 000	
<b>Total</b>			<b>2 458 600 000</b>	

## Secteur 13 : Enseignement supérieur

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux études supérieures

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'accès aux études supérieures</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	Construire un institut supérieur de technologie	Un institut supérieur de technologie est créé et construit	Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>Résultat</b>	Un institut supérieur de technologie est construit	Ouvrage construit PV de réception Autorisations légales acquises	Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
A.1.1	Construction d'un institut supérieur de technologie	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.	200 000 000	
A.1.2	Octroi des bourses d'études aux étudiants et bacheliers	Octroyer des bourses à 100 étudiants	10 000 000	
<b>Total</b>			<b>230 000 000</b>	



## Secteur 14 : Environnement, protection de la nature et développement durable

Problème sectoriel : Difficulté à préserver le patrimoine environnemental

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Améliorer la préservation du patrimoine environnemental.</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : mettre sur pied des infrastructures d'assainissement.	- Les infrastructures d'assainissement et de protection de l'environnement sont augmentées de 50% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINEPD) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : mettre sur pied un système d'assainissement.	- Les structures techniques de protection de l'environnement sont augmentées de 50% d'ici 2025		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : équiper la commune en matériel d'assainissement.	-		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : les infrastructures d'assainissement sont construites.	- Les infrastructures d'assainissement et de protection de l'environnement existent et sont opérationnelles d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINEPD) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : le système d'assainissement et de protection de l'environnement est mis en place.	- Les structures techniques de protection de l'environnement existent et sont opérationnelles d'ici 2025		
	<b>R<sub>3</sub></b> : la Commune est équipée en matériel de collecte des ordures.	-		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction d'une décharge municipale	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000	
A.1.2	Construction de 05 toilettes publiques payantes dans la ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	15 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000	
A.1.3	Construction d'un parc à bois (espace vert)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	9 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	30 000 000	
A.1.4	Construction des fosses à ordures et unité de production du compost communautaires dans tous les 31 villages de la commune	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	31 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	155 000 000	

<b>A.2</b>			
A.1.1	Conception et mise en application d'un plan d'assainissement	Contractualiser un prestataire	10 000 000
A.2.2	Mise sur pieds d'une unité de ramassage des ordures et de traitement des déchets, recruter et former le personnel	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	25 000 000
		Lancer les appels d'offres.	/
		Réaliser l'ouvrage.	170 000 000
A.2.3	Organisation de 02 campagnes/an de désinsectisation et dératisation dans la ville.	Mobiliser le personnel adéquat.	6 000 000
		Mobiliser la logistique adéquate.	12 000 000
A.2.4	Organisation du concours de l'établissement/village le plus propre.	/	500 000
<b>A.3</b>			
A.3.1	Achat des tricycles pour le ramassage des ordures	Acheter 10 tricycles	5 000 000
A.3.2	Achat ou confection des bacs à ordures	Acheter/confectionner 400 bacs à ordures	10 000 000
<b>Total</b>			<b>698 500 000</b>

## Secteur 15 : Forêts et faune

Problème sectoriel : Difficulté dans la préservation et la valorisation des ressources fauniques et floristiques

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter la Valorisation et la Préservation des espèces fauniques et floristiques</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Protéger les espèces fauniques et floristiques	- Toutes les forêts sont protégées d'ici 2020	- Rapports des services techniques (DDMINFOF) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Valoriser les Produits Forestiers Non Ligneux	- L'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux à augmenter de 3000% d'ici 2020.			
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Faciliter l'exploitation rationnelle des ressources forestières et fauniques	- Des plans d'aménagements et des plans simples de gestion sont produits pour chaque forêt existante et exploitée d'ici 2025			
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : les espèces fauniques et floristiques sont protégées	- Les structures de contrôle et les campagnes de sensibilisation sont effectives	- Rapports des services techniques (DDMINFOF) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>R<sub>2</sub></b> : les produits Forestiers non ligneux sont valorisés	- La mise en place d'une filière et de nombreuses pépinières est effective			
	<b>R<sub>3</sub></b> : L'exploitation rationnelle des ressources forestières et fauniques est facilitée	- Les plans et programmes d'actions ainsi que les différentes réserves de ressources sont mis en place. - La forêt communale est créée et exploitée.			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Sécurisation des sites forestiers de la commune	Mettre sur pied un plan de sécurisation des sites forestiers	90 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
A.1.2	Création et construction de 02 postes de contrôle forestier à BOUTOUROU et NDOKOBASSABEN regroupement	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	6 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	30 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Mise sur pied d'une pépinière de PFNL de 25 ha à INOUBOU SUD	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	15 000 000		
		Réaliser la plantation	65 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Parachèvement du processus de création de la forêt communale.	/	147 000 000		
A.3.2	Mise sur pieds d'un programme de reboisement pour 40.000 plants divers d'ici 2020	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	20 000 000		
		Réaliser la plantation	60 000 000		
A.3.3	Création d'une forêt communautaire à Boutourou, Etoundou III, Etoundou I, Nomale, Nomena, Nefante	/	20 000 000		
<b>Total</b>			<b>453 000 000</b>		

## Secteur 16 : Habitat et développement urbain

Problème sectoriel : Difficulté à Promouvoir le développement urbain et l'habitat durable

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter la promotion du développement urbain et l'habitat durable</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Faciliter le développement urbain	- Le nombre d'infrastructure et d'édifice publics respectant les normes de construction en vigueur est augmenté de 50% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINDUH)	- Disponibilité des financements
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Faciliter l'habitat durable	- Le nombre d'habitat en matériau définitif est augmenté 50% d'ici 2025	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Le développement urbain est facilité	- Les infrastructures et édifices publics respectant les normes de construction en vigueur existent et sont opérationnelles	- Rapports des services techniques (DDMINDUH)	- Disponibilité des financements
	<b>R<sub>2</sub></b> : L'habitat durable est facilité	- L'habitat en matériau définitif existe et est visible sur l'ensemble des quartiers de l'espace urbain	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Conception d'un schéma (plan) directeur d'urbanisation	Contractualiser un prestataire	150 000 000	- Disponibilité des financements des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
A.1.2	Aménagement d'un lotissement communal.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Réaliser l'ouvrage	50 000 000	
A.1.3	Construction des espaces verts (02 parcs) dans la ville.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	4 000 000	
		Recruter un paysagiste	40 000 000	
A.1.4	Conception et installation des plaques d'orientation dans la ville	Se rapprocher des services techniques compétents	3 000 000	
A.1.5	Construction d'un hôtel municipal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	12 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	70 000 000	
<b>A.2</b>				
A.2.1	Achat de 06 presses à briques	Acheter les presses à briques	9 000 000	
A.2.2	Construction de 50 logements sociaux au niveau de l'espace urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	300 000 000	
<b>Total</b>			<b>673 000 000</b>	

## Secteur 17 : Industries, mines et développement technologique

Problème sectoriel : Difficulté dans la valorisation des ressources minières et le développement technologique et industriel

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter la valorisation des ressources minières et le développement technologique et industriel</b>				
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Faciliter la prospection des ressources minières	- 100% des ressources minières sont répertoriées et cartographiées d'ici 2025.	- Rapports des services techniques (DDMINMIDT) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Renforcer la gestion et l'exploitation des ressources minières	- Le nombre de ressources minières aménagées et les structures de gestion sont augmentés de 30% en 10 ans.			
	<b>OS<sub>3</sub></b> : faciliter le développement technologique et industriel	- 100% des initiatives porteuses de développement technologique et industriel est financé d'ici 2025.			
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : la prospection des ressources minières est facilitée	- Le répertoire et la cartographie exhaustive des ressources minières sont disponibles.	- Rapports des services techniques (DDMINMIDT) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>R<sub>2</sub></b> : La gestion et l'exploitation des ressources minières sont renforcées	- Les ressources minières aménagées et les structures de gestion existent et sont opérationnelles.			
	<b>R<sub>3</sub></b> : le développement technologique et industriel est facilité	- Les rapports de financement sont disponibles.			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.2	Prospection des gisements de ressources minières à exploiter.	Contractualiser des experts	100 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
<b>A.2</b>					
A.2.1	Règlementation de l'exploitation des carrières existantes	Mettre sur pied une réglementation rigoureuse	2 000 000		
A.2.2	Mise en exploitation de 05 gisements de Sable à Matok (Etoundou), Kiakan (Nebolen), Ongbangmiok (Ndoksomb), à Netof et à Inoubou sud.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	75 000 000		
		Réaliser les ouvrages	520 000 000		
A.2.3	Mise en exploitation de 03 gisements des pierres	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	90 000 000		
		Réaliser les ouvrages	900 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Mise sur pied d'un fonds de soutien et de financement des projets porteurs de développement Technologique	/	50 000 000		
<b>Total</b>			<b>1 737 000 000</b>		

## Secteur 18 : Institution communale

Problème sectoriel : Faible dynamique de la commune

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Renforcer la dynamique de la commune</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Améliorer la gouvernance et la gestion stratégique de la commune	- 80% des services communaux fonctionnent à 100% de ses potentialités d'ici 05 ans	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : augmenter le patrimoine de la commune	- L'immobilier, le mobilier et le matériel roulant de la Commune est augmenté de 50% en 5 ans		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : sécuriser le patrimoine de la Commune	- L'immobilier, le mobilier et le matériel roulant de la Commune est rénové à 50% en 5 ans		
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : La gouvernance et la gestion stratégique de la commune sont améliorées	- Le patrimoine communal existe et est opérationnel	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : le patrimoine de la commune est augmenté	- Les nouveaux bâtiments sont construits ; - PV de réception des ouvrages ; - Les nouveaux équipements sont acquis ; - PV de réception des équipements		
	<b>R<sub>3</sub></b> : le patrimoine de la commune est rénové	- Les bâtiments sont rénovés ; - PV de réception des ouvrages.		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Mise en place d'un plan de carrières pour les personnels	Arrêté municipal	/	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
A.1.2	Mise sur pieds un site web pour l'ouverture de la commune au monde extérieur	Concevoir le site et s'abonner	3 000 000	
A.1.4	Mise en place d'un plan de gestion (amortissement) du patrimoine.	Arrêté municipal	/	
A.1.5	Mise en place d'un plan quinquennal de formation	Arrêté municipal	/	
<b>A.2</b>				
A.2.1	Construction d'un Système d'adduction d'eau pour l'Hôtel de Ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	3 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	15 000 000	
A.2.3	Achat d'un poly-copieur	Acheter le matériel.	1 000 000	
A.2.4	Equipement de la bibliothèque municipale.	Lancer l'appel d'offres.	5 000 000	
		Acquérir les équipements	50 000 000	
A.2.5	Achat de 03 kits complets d'ordinateurs de bureau	Acheter le matériel	1 500 000	
<b>A.3</b>				
A.3.1	Création d'une Police Municipale.	Produire l'arrêté de création	/	
<b>Total</b>			<b>78 500 000</b>	

## Secteur 19 : Jeunesse et éducation civique

Problème sectoriel : Difficulté d'épanouissement de la jeunesse

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Facilité l'épanouissement des jeunes</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	OS <sub>1</sub> : Dynamiser la jeunesse	- Le dynamisme de la jeunesse est accru de 50 d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINJEUN) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements des bénéficiaires et des services techniques	
	OS <sub>2</sub> : Créer et construire des structures et infrastructures d'encadrement de la jeunesse	- Les infrastructures et les organisations d'encadrement des jeunes sont augmentées de 50% d'ici 2025			
<b>Résultats</b>	R <sub>1</sub> : La jeunesse est dynamisée	- Les mouvements de jeunesse sont fréquents des la communes, et bien menés.			
	R <sub>2</sub> : Les structures et infrastructures d'encadrement de la jeunesse sont créées et construites	- Les infrastructures et les organisations d'encadrement des jeunes existent et sont opérationnelles			
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Organisation des championnats de vacances dans tout l'arrondissement	/	10 000 000	- Disponibilité des financements des bénéficiaires et des services techniques - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
A.1.2	Financement de 100 microprojets agricole des jeunes	Sélectionner les meilleurs	50 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Construction et équipement d'une délégation de la jeunesse et de l'éducation civique	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	25 000 000		
A.2.2	Construction et équipement un centre audiovisuel pour animer la ville pendant les vacances.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000		
A.2.3	Construction et équipement un centre multifonctionnel de la promotion des jeunes	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	120 000 000		
A.2.4	Construction d'une salle multimédia (cyber café) communale	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	50 000 000		
<b>Total</b>			<b>455 000 000</b>		

## Secteur 20 : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

Problème sectoriel : Difficulté à promouvoir les PME, l'économie sociale et l'artisanat

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter la promotion des PME, l'économie sociale et l'artisanat</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Mettre en place des structures et infrastructures entrepreneuriales	- Le nombre des PME est accru d'au moins 75% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINPME) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Mettre en place des structures et infrastructures artisanales	- Le volume des activités artisanales est accru de 75% d'ici 2025.			
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Promouvoir l'entrepreneuriat et l'artisanat locaux	- Le nombre des promoteurs de PME et des artisans est accru d'au moins 75% d'ici 2025.			
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les structures et infrastructures entrepreneuriales sont mises en place	- Ouvrages construits, - PV de réception des ouvrages	- Rapports des services techniques (DDMINPME) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les structures et infrastructures artisanales sont mises en place	- Ouvrages construits, - PV de réception des ouvrages			
	<b>R<sub>3</sub></b> : L'entrepreneuriat et l'artisanat locaux sont Promus	- Rapports de financement des initiatives - Rapport des sessions de formation.			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Construction et équipement d'une menuiserie communale au centre urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000		
A.1.2	Construction d'une unité de transformation de cacao au centre urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Construction d'un centre artisanal communal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000		
		Lancer les appels d'offres.	/		
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Mise en place d'un fonds de soutien et de promotion des PME et de l'Artisanat.		50 000 000		
A.3.2	Renforcement des capacités des artisans de l'espace communal	Recenser les artisans	2 000 000		
		Organiser des sessions de formations.	8 000 000		
<b>Total</b>			<b>570 000 000</b>		



## Secteur 21 : Postes et télécommunications

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à aux services des postes et télécommunications

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'accès aux services des postes et télécommunications</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	O <sub>1</sub> : Renforcer les infrastructures de télécommunication	- Les infrastructures de télécommunication sont augmentées de 50% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINPTT) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
<b>Résultat</b>	R <sub>1</sub> : Les infrastructures de télécommunication sont renforcées	- Les infrastructures de télécommunication existent et sont fonctionnelles	- Rapports des services techniques (DDMINPTT) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
A.1.1	Construction d'un télé-centre communautaire	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	150 000 000	
A.1.3	Construction d'un point de connexion de la fibre optique	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	30 000 000	- Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	170 000 000	
<b>Total</b>			<b>370 000 000</b>	

## Secteur 22 : Promotion de la femme et de la famille

Problème sectoriel : Difficulté dans la Promotion de la femme et de la famille

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter la Promotion de la femme et de la famille			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Construire et dynamiser les structures d'encadrement de la femme et la famille	- Les structures d'encadrement des femmes et des familles sont augmentées de 80% d'ici 2020	- Rapports des services techniques (DDMINPROFF) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Faciliter le renforcement des structures familiales	- Les mariages sont augmentés de 80% d'ici 2020		
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Faciliter la formation des femmes	- 80% des femmes sont formées d'ici 2020		
	<b>OS<sub>4</sub></b> : Promouvoir les AGR des Femmes	- 60% des Femmes actives sont employées		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les structures d'encadrement de la femme et de la famille sont construites et dynamisées.	- Les structures d'encadrement des femmes et des familles existent et sont opérationnelles. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports des services techniques (DDMINPROFF) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les structures Familiales sont renforcées.	- Les mariages sont célébrés.		
	<b>R<sub>3</sub></b> : Les femmes sont formées.	- Les femmes sont formées. - Rapports des sessions de formations		
	<b>R<sub>4</sub></b> : Les AGR des femmes sont promues	- Rapports de Financements des AGR		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction de 31 foyers des femmes dans les 31 villages de la commune.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	93 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	465 000 000	
A.1.2	Construction et équipement d'un centre de promotion de la femme et de la famille dans l'espace urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	20 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	100 000 000	
A.1.3	Construction et équipement d'une délégation d'Arrondissement de la promotion de la femme	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.	5 000 000	
		Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser l'ouvrage.	30 000 000	
<b>A.2</b>				
A.2.1	Organisation d'au moins 02 séances/an des mariages communautaires (mariages collectifs)	Recenser les couples désireux de se marier	/	
		Organiser le mariage	15 000 000	
A.2.2	Recensement de tous les enfants vivant sans actes de naissance et les établir des actes de naissances	Mobiliser la logistique adéquate.	3 000 000	
		Mobiliser le personnel adéquat.	2 000 000	
<b>A.3</b>				

A.3.1	Formation des femmes de la Commune aux AGR	Organier des sessions de formation	10 000 000
<b>A.4</b>			
A.4.1	Financement de 200 AGR pour les jeunes filles mères	Sélectionner les meilleurs	40 000 000
A.4.2	Achat de 33 Moulins Communautaires multifonctions pour Chacun des villages et le centre urbain	Lancer l'appel d'offres.	/
		Acquérir le matériel	66 000 000
<b>Total</b>			<b>849 000 000</b>

## Secteur 23 : Recherche scientifique et innovation

Problème sectoriel : Faible accès des populations à l'information portant sur les résultats de la recherche

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation</b>				
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : renforcer l'encadrement des populations dans le domaine de la recherche.	- Toutes les ressources scientifiques sont répertoriées et cartographiées d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINRESI) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Faciliter la vulgarisation des activités et des résultats de la recherche scientifique.	- Le nombre de session de vulgarisation des produits de la recherche est augmenté de 60% d'ici 2025			
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Faciliter les initiatives de recherche scientifique.	- 75% des initiatives sont réalisées d'ici 2025.			
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : L'encadrement des populations dans le domaine de la recherche est renforcé.	- Les ressources scientifiques sont répertoriées et cartographiées.			
	<b>R<sub>2</sub></b> : la vulgarisation des activités et des résultats de la recherche scientifique est facilité.	- Les sessions de vulgarisation des produits de la recherche sont effectives. - Rapports des sessions de vulgarisation			
	<b>R<sub>3</sub></b> : les initiatives de recherche scientifique sont facilitées	- Les Intrants scientifiques sont disponibles.			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Organisation d'une prospection des ressources médicinales dans la commune	Mobiliser le personnel compétent	4 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
		Mobiliser la logistique adéquate.	7 000 000		
A.1.2	Recensement de toutes les structures compétentes dans le domaine de la recherche agricole	Mobiliser le personnel compétent	4 000 000		
		Mobiliser la logistique adéquate.	7 000 000		
A.1.3	Encadrement et orientation des populations vers les structures et les services compétents en la matière	Mobiliser le personnel compétent	500 000		
		Mobiliser la logistique adéquate.	1 500 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Conception et mise en application d'un système d'information des marchés	Concevoir le site	2 000 000		
		S'abonner à un portail d'accès internet.	3 000 000		
A.2.2	Organisation de 02 sessions annuelles de vulgarisation des résultats de la recherche (journées portes ouvertes)	Mobiliser le personnel compétent	3 000 000		
		Mobiliser la logistique adéquate.	7 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Approvisionnement des villages et quartiers de l'arrondissement en semences améliorées	Mobiliser le personnel compétent	10 000 000		
		Créer des partenariats avec les instituts publics et privés de la recherche	/		
		Mobiliser la logistique adéquate.	15 000 000		
<b>Total</b>			<b>64 000 000</b>		

## Secteur 24 : Santé

### Sous-secteur 24-1 : Santé Publique

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité.</b>			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>O<sub>1</sub></b> : Sécuriser et aménager l'hôpital de District de Ndikiniméki	- La sécurité, la salubrité et les aménagements à l'Hôpital de district sont augmentés d'au moins 50% sur 10 ans.	- Rapports des services techniques (DDMINSANTE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>O<sub>2</sub></b> : Renforcer les capacités opérationnelles et de prise en charge des formations sanitaires existantes	- Les capacités opérationnelles et de prise en charge des malades des formations sanitaires sont augmentés d'au moins 50% sur 10 ans		
	<b>O<sub>3</sub></b> : Augmenter le nombre de structures sanitaires	- Le nombre de formations sanitaires est augmenté d'au moins 50% sur 10 ans		
	<b>O<sub>4</sub></b> : renforcer le dispositif prophylactique de l'arrondissement.	- Les campagnes et les structures prophylactiques sont augmentées de 50% au moins sur 10 ans.		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : l'hôpital de Ndikiniméki est sécurisé et aménagé	- Les infrastructures de sécurité et les aménagements de l'Hôpital de district sont effectifs. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports des services techniques (DDMINSANTE) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les capacités opérationnelles et de prise en charge des formations sanitaires existantes sont renforcées	- Les plateaux techniques des Formations Sanitaires existantes sont renforcés. - Les personnels sont en quantité et en qualité suffisantes. - PV de réception des matériels.		
	<b>R<sub>3</sub></b> : Le nombre de structures sanitaires est augmenté	- Les Formations Sanitaires nouvelles existent et sont opérationnelles. - PV de réception des ouvrages.		
	<b>R<sub>4</sub></b> : le dispositif prophylactique de l'arrondissement est renforcé.	- Les campagnes et les structures prophylactiques sont effectives. - Rapports de tenue des campagnes.		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en FCFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Création d'un service de Sécurité à l'hôpital de District	Contractualiser une société de gardiennage	/	- Disponibilité des financements
A.1.2	Construction de 800 mètres de linéaire de clôture à l'hôpital de district.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	5 000 000	- Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser l'ouvrage.	50 000 000	
A.1.3	Construction de 03 portails d'entrée pour l'hôpital de District (côté lac, côté BONABERI, et côté de l'église) et 02 guérites.	Construire les portails	5 000 000	
A.1.4	Construction d'une clôture de 1200 m de linéaire pour	Réaliser les études techniques et environnementales	7 000 000	

	séparer la morgue, les maisons d'astreinte, et l'hôpital de District	préalables		concluantes.	
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	75 000 000		
A.1.5	Construction d'une clôture de 1200 m de linéaire pour sécuriser le centre de santé urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	7 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	75 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Construction d'une adduction d'eau à l'hôpital de district	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	5 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser l'ouvrage.	50 000 000		
A.2.2	Achat d'un groupe électrogène d'au moins 30 KVA pour l'hôpital et la morgue, ou construire 01 petite centrale solaire	Lancer l'appel d'offres.	/		
		Passer le marché.	20 000 000		
A.2.3	Construction de 11 toilettes modernes avec des WC anglais.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	5 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	33 000 000		
A.3.4	Construction de 02 forages à l'hôpital de District	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	3 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	16 000 000		
A.2.5	Construction d'une chapelle ardente à l'hôpital de District.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	3 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	22 000 000		
A.2.6	Réhabilitation du réseau de la CDE	Se rapprocher des services de la CDE.	4 500 000		
A.2.7	Création des espaces verts pour les patients dans l'enceinte de l'hôpital	Contractualiser un paysagiste.	6 000 000		
A.2.8	Recrutement du personnel d'appui et le personnel technique (01 directeur de l'hôpital de district, 01 directeur du district de santé, 05 infirmiers diplômés d'état, 02 techniciens de laboratoire, 04 aides soignants, 01 dentiste, 03 techniciens pour échographie, radiologie et stomatologie)	Plaidoyer pour l'affectation des personnels.	4 000 000		
A.2.9	Achat du matériel suivant à l'hôpital de district : 02 microscopes ; 01 Coulter ; 01 centrifugeuse électrique ; 01 scialytique et 04 climatiseurs.	Lancer l'appel d'offres.	/		
		Passer le marché.	12 000 000		
A.2.10	Réhabilitation de 07 blocs d'hospitalisation et 02 logements médecins.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	35 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	350 000 000		

A.2.11	Achat d'au moins 40 matelas	Lancer l'appel d'offres.	/
		Passer le marché.	2 500 000
A.2.12	Connexion de l'incinérateur au réseau électrique et former le personnel de l'hôpital à son utilisateur.	Former le personnel	1 000 000
A.2.13	Achat des équipements du service d'imagerie (échographie, radiologie) de l'hôpital de district.	Réaliser les études techniques préalables	50 000 000
		Lancer l'appel d'offres acquérir les matériels.	
A.2.14	Réhabilitation de l'appareil (table) de stomatologie de l'hôpital de district.	Lancer l'appel d'offres.	25 000 000
		Réhabiliter l'appareil.	
A.2.15	Equiper des centres de santé de la commune en matériel médical et en médicaments	Achat des médicaments par les services compétents.	100 000 000
<b>A.3</b>			
A.3.1	Réhabilitation du centre de santé Public du centre Urbain.	Lancer l'appel d'offres	/
		Réaliser l'ouvrage.	50 000 000
A.3.2	Reconversion des bâtiments de l'ancien centre de santé de Ndokowanen comme logement d'astreinte.	Lancer l'appel d'offres	/
		Réaliser l'ouvrage.	50 000 000
A.3.3	Construction et équipement de 05 centres de santé à NEBOLEN, NEFANTE, NDOKOBASSABEN (Regroupement), NDOKOBAGNA, NDOKOBOU I.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	15 000 000
		Lancer l'appel d'offres	/
		Réaliser les ouvrages.	360 000 000
<b>A.4</b>			
A.4.1	Création d'un service d'hygiène et salubrité	Arrêté de création	10 000 000
A.4.2	Création d'une mutuelle de santé	/	/
A.4.3	Distribution de 10 000 moustiquaires imprégnées d'insecticides dans tout l'arrondissement.	Répertorier les populations et les besoins.	1 500 000
		Mobiliser le personnel compétent.	3 000 000
		Mobiliser la logistique adéquate.	8 000 000
<b>Total</b>			<b>1 415 500 000</b>

## Sous-secteur 24-2 : VIH/SIDA

Problème sectoriel : Forte prévalence des IST/SIDA

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Faire baisser la prévalence des IST/SIDA</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>O<sub>1</sub></b> : Sécuriser les populations contre la pandémie à VIH/SIDA	- Tous les agents communaux sont dotés de matériel de protection pour les 05 prochaines années	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les populations sont Protégées contre la pandémie à VIH/SIDA	- Les campagnes de sensibilisation sont organisés et les unités de prise en charge fonctionnels	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Actions</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
A.1.1	Organisation des campagnes de sensibilisation de dépistage gratuit dans tout l'arrondissement.	Mobiliser le personnel compétent	2 000 000	- Disponibilité des financements
		Mobiliser la logistique adéquate.	3 500 000	
A.1.2	Prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des orphelins du SIDA dans tout l'arrondissement.	Répertorier les PVVS et les EOVS	1 500 000	- Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles
		Définir le type d'actions à mener.	1 500 000	
		Agir envers les PVVS et les EOVS.	13 000 000	
<b>Total</b>			<b>21 000 000</b>	



## Secteur 25 : Sport et éducation physique

Problème sectoriel : Faible développement des activités sportives et de loisirs

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	<b>Renforcer le développement des activités physiques et sportives</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : renforcer le dispositif des infrastructures sportives	- Les infrastructures sportives sont augmentées de 75% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINSEP) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : faciliter l'organisation des manifestations sportives.	- Les manifestations sportives sont augmentées de 75% d'ici 2025		
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : le dispositif des infrastructures sportives est renforcé	- Les infrastructures sportives existent et sont opérationnelles. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports des services techniques (DDMINSEP) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : l'organisation des manifestations sportives est facilitée	- Les manifestations sportives sont effectives.		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Construction et équipement d'une délégation d'arrondissement des sports et de l'éducation physique	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	5 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages.	40 000 000	
A.1.2	construction d'un aire de jeu à BOUTOUROU-ETOUNDOU I ETOUNDOU III - NOMALE – NOMENANDOKOBOU INDOKOBOU II – AKOUTE - NDOKOHOK VILLAGE NDOKBILAK – NDOKOMAÏ - NDIKITIEK – NDIKITOLE – NDIKIYEL – NEFANTE – NDOKOBAKOUMEK - NDOKOBANDALEMAK NDOKOBASSABEN – NDOKOBASSABEN (R), NDOKON – NDOKOWANEN – NDOKONONOHO – NETOF - NDOKSOMB – NDOKOBAGNA – ELOND – NDIKOTI I - NDIKOTI II - NDEMA AVIATION – NDEKALEND.	/	30 000 000	
A.1.3	Construction du stade municipal de football au centre-ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	20 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages.	180 000 000	
A.1.4	Construction d'un mini complexe sportif dans la ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	3 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	

		Réaliser les ouvrages.	80 000 000
<b>A.2</b>			
A.2.1	Appui à l'organisation des championnats de vacances	Répertorier les championnats existants.	/
		Apporter un appui financier aux différents championnats	6 000 000
A.2.2	création d'un club sportif de l'arrondissement	/	40 000 000
A.2.3	création d'une antenne arrondissementale de sport pour tous	Plaidoyer auprès de la fédération nationale de sport pour tous	4 000 000
A.2.4	Equipement des associations sportives des villages en matériels sportifs	Répertorier les championnats existants.	/
		Distribuer les équipements aux différentes associations.	10 000 000
<b>Total</b>			<b>417 000 000</b>

## Secteur 26 : Tourisme et loisirs

Problème sectoriel : Faible développement de l'activité touristique

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Promouvoir le tourisme et les loisirs</b>				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Créer des structures d'accueil des visiteurs	- Les infrastructures d'accueil sont augmentées de 100% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINTOURISME) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Faciliter l'accès à l'information et aux sites touristiques	- Les infrastructures d'accès à l'information et aux sites touristiques sont augmentées de 50% d'ici 2025			
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Valoriser les potentialités touristiques	- les sites à caractère touristiques sont augmentés de 500% d'ici 2025			
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Une structure d'accueil des visiteurs est créée	- Les infrastructures d'accueil existent et sont opérationnelles. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports des services techniques (DDMINTOURISME) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements des bénéficiaires et des services techniques	
	<b>R<sub>2</sub></b> : l'accès à l'information et aux sites touristiques facilité	- Les infrastructures et structures d'accès à l'information et aux sites touristiques existent et sont opérationnelles. - PV de réception des ouvrages.			
	<b>R<sub>3</sub></b> : Les potentialités touristiques sont valorisées	- les sites touristiques existent et sont opérationnels. - PV de réception des ouvrages.			
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Construction d'un hôtel municipal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	20 000 000	- Disponibilité des financements. - Participation des bénéficiaires et des services techniques. - Respect des normes sectorielles. - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
		Lancer l'appel d'offres	/		
A.1.2	Création des villages de vacances	Réaliser les ouvrages.	150 000 000		
		/	4 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Aménagement des voies d'accès aux sites touristiques	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	30 000 000		
		Lancer l'appel d'offres	/		
		Réaliser les ouvrages.	300 000 000		
A.2.2	Mise sur pied d'un système d'information et de promotion touristique	Concevoir le site	1 000 000		
		S'abonner à un portail d'accès internet.	2 000 000		
<b>A.3</b>					
A.3.1	Identification des potentiels sites touristiques	Prospecter et recenser les sites touristiques	5 000 000		
A.3.2	Organisation des sessions de formation des promoteurs du secteur du tourisme	Organiser 04 sessions de formation	6 000 000		
A.3.3	Recruter les personnels pour les sites touristiques	/	/		

A.3.4	Aménagement des sites touristiques	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	20 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages.	150 000 000	
A.3.5	Equiperment de la bibliothèque municipale avec les livres de cuisine	/	5 000 000	
A.3.6	Sponsoring des clubs de danse traditionnelle	/	4 000 000	
A.3.7	Création des clubs et organisation des tournois de jeux de société		5 000 000	
A.3.8	Redynamisation du festival culturel Banen (Fescuban).	Etudes techniques préalables	500 000	
		Préparation du site	3 000 000	
		Recrutement des personnels	1 500 000	
<b>Total</b>			<b>699 000 000</b>	

## Secteur 27 : Transports

Problème sectoriel : Difficulté de déplacement des personnes et des biens

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter le déplacement des personnes et des biens.			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Améliorer les conditions de transport	- Les conditions de transport sont améliorées de 50% d'ici 2025	- Rapports des services techniques (DDMINTRANSPORT) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Aménager les infrastructures de transport	- Les infrastructures de transport et les organisations des transporteurs sont augmentés de 50% d'ici 2025		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les conditions de transport sont améliorées	- Les panneaux de signalisation routière sont installés.	- Rapports des services techniques (DDMINTRANSPORT) - Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les infrastructures de transport sont aménagées	- Les infrastructures et les organisateurs des transporteurs existent et sont opérationnels d'ici 2025		
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
<b>A.1</b>				
A.1.1	Conception et installation des plaques de signalisation routière dans la ville	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	3 000 000	- Disponibilité des financements. - Participation des bénéficiaires et des services techniques. - Respect des normes sectorielles. - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages	12 000 000	
A.1.2	Conception et installation des panneaux d'identification de l'arrondissement de NDIKINIMEIKI à ses extrémités (NDIKI-KON YAMBETA ; NDIKI-NITOUKOU ; NDIKI-MAKENENE ; NDIKI-YINGUI)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	3 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages	3 000 000	
A.1.3	Eclairage de la voirie urbaine et des quartiers de la ville.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	7 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages	43 000 000	
<b>A.2</b>				
A.2.1	Construction d'une gare routière moderne (site + bâtiments + éclairage + toilettes)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	10 000 000	
		Lancer l'appel d'offres	/	
		Réaliser les ouvrages	70 000 000	
<b>Total</b>			<b>151 000 000</b>	

## Secteur 28 : Travail et sécurité sociale

Problème sectoriel : Difficulté dans la promotion du travail et de la sécurité sociale

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation	
<b>Objectif global</b>	<b>Faciliter la promotion du travail et de la sécurité sociale</b>				
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Réduire les risques d'accidents des agents communaux	- Tous les agents communaux sont dotés de matériel de protection pour les 05 prochaines années	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements	
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les risques d'accidents des agents communaux sont réduits	- Le matériel de protection des agents communaux existe et est opérationnel	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements	
N°	Activités	Moyens	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation	
<b>A.1</b>					
A.1.1	Mise en place d'une cellule communale de concertation, de conseil et de veille en partenariat avec la Délégation départementale du Ministère du Travail	Se rapprocher des services Départementaux du travail et de la sécurité sociale.	2 000 000	- Disponibilité des financements - Participation des bénéficiaires et des services techniques - Respect des normes sectorielles. - Etudes techniques et environnementales concluantes.	
A.1.2	Organisation des campagnes annuelles de sensibilisation sur le travail décent	Se rapprocher des services Départementaux du travail et de la sécurité sociale.	5 000 000		
<b>A.2</b>					
A.2.1	Achat du matériel de protection (gants, bottes, etc.) des agents d'entretien de la Mairie.	Acheter le matériel	500 000		
A.2.1	Organisation des campagnes de sensibilisation sur la sécurité sociale, et de contrôle	Se rapprocher des services Départementaux du travail et de la sécurité sociale.	5 000 000		
<b>Total</b>			<b>12500 000</b>		

## Secteur 39 : Travaux publics

Cadre Logique. Problème sectoriel : Insuffisance d'accès à un réseau routier de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Augmenter l'accès à un réseau routier de qualité.			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS<sub>1</sub></b> : Aménager les routes et les pistes rurales existantes	- La durée moyenne des trajets à partir de n'importe quel point de l'arrondissement sur le réseau routier réhabilité ou ouvert est réduite de 50% pour les automobiles d'ici 2025.	- Rapports des services techniques (DDMINTP)	- Disponibilité des financements
	<b>OS<sub>2</sub></b> : Ouvrir des nouvelles routes et pistes rurales	- le réseau routier de la commune s'est accrue de 50% d'ici 2025.	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>OS<sub>3</sub></b> : Construire et aménager les ouvrages d'art	- Les ouvrages d'art sont augmentés de 50% d'ici 2025.		
<b>Résultats</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Les routes et les pistes rurales existantes sont aménagées	- Les routes et pistes rurales aménagées et ouvertes, les ponts construits et aménagés existent et sont construits selon les normes en vigueur et opérationnels. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports des services techniques (DDMINTP)	- Disponibilité des financements
	<b>R<sub>2</sub></b> : Les nouvelles routes et pistes rurales sont ouvertes	- Les nouvelles routes sont ouvertes selon les normes en vigueur et opérationnels. - PV de réception des ouvrages.	- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Participation des bénéficiaires et des services techniques
	<b>R<sub>3</sub></b> : Les ouvrages d'art sont construits et aménagés	- Les ponts sont construits et réhabilités selon les normes en vigueur et sont opérationnels. - PV de réception des ouvrages.		
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coût (en F CFA)</b>	<b>Conditions préalables de réalisation</b>
<b>A.1</b>				
A.1.1	Cantonnement des routes Boutourou – Makenene y compris la boucle de la bretelle à Ndengata (48)	Contractualiser une entreprise de BTP	/	- Disponibilité des financements. - Participation des bénéficiaires et des services techniques. - Respect des normes sectorielles. - Etudes techniques et environnementales concluantes.
		Réaliser l'ouvrage.	200 000 000	
A.1.2	Aménagement de 155 km de pistes agricoles à Elond (15 km), Ndikoti (16 km), Ndokowanen (25 km), Netof (17 km), Ndoksomb (17 km), Boutourou (15 km), Ndekalend (15km), Akouté (15 km), Netof (15 km), Ndokohok village (22 km).	Lancer les appels d'offres.	/	
		Réaliser les ouvrages.	279 000 000	
A.1.4	aménagement de 129 km de route Communale : Nebolen – Ndokbilak I (80Km), Nebolen-Ndokobou (49 km), Nebolen Bord du Noun.	Contractualiser une entreprise de BTP	/	
		Réaliser l'ouvrage.	780 000 000	
A.1.4	Bitumage de la route centrale de l'hôpital de District	Contractualiser une entreprise de BTP	/	
		Réaliser l'ouvrage.	100 000 000	
A.1.5	Aménagement et bitumage de la route Oudjock-lycée technique et Soame-Ndekalend	Contractualiser une entreprise de BTP	/	
		Réaliser l'ouvrage.	75 000 000	
<b>A.2</b>				

A.2.1	Création de 138 km de pistes agricoles à et les tronçons : Manouille (05km), Nomale I-Manane 07km ; Nomale II – Manane 09km, Ndokon (15 Km), Ndokobassaben (10 km), regroupement (16 km), Ndokobandalemak (11 km), Ndokobakoumek (16 km), Ndokononoho (07 km), Ndokobou (10), Nebolen (15), Nefante (17).	Réaliser les études techniques ET environnementales préalables	20 000 000
		Recruter l'entreprise	/
		Réaliser l'ouvrage.	276 000 000
A.2.2	Création de deux rocardes reliant le carrefour Soame à Somo et Bakongo haut à Somo	Réaliser les études techniques ET environnementales préalables	124 000 000
		Recruter l'entreprise	/
		Réaliser l'ouvrage.	725 000 000
A.2.3	Création des routes communales : Ndokowanen – Ndokobon (20 km), Ndokowanen – Lelo (10 km), Boutourou – Nomale – Etoundou III – Etoundou I, Nomena, Nefante (20 km), Nebolen-Bord du Noun (40 km), Ndokobakoumek-Ndokobassiomi (25 KM)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	55 000 000
		Lancer l'appel d'offres	/
		Réaliser les ouvrages.	625 000 000
<b>A.3</b>			
A.2.1	Réfection de 02 ponts sur l'axe Boutourou – Nefante /Bretelle.	Réaliser les études techniques préalables	10 000 000
		Recruter l'entreprise	/
		Réaliser l'ouvrage.	100 000 000
A.2.2	Construction de 04 ponceaux à Ndokobakoumek (Nébamo), Ndokobilak II (Iboukoul, Mioh et Folangond)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables	25 000 000
		Recruter l'entreprise	/
		Réaliser l'ouvrage.	225 000 000
A.2.3	Construction des Dos-d'âne sur la route Nationale N°04 au niveau de Boutourou, Nefante/Bretelle, Ndengata, et Nebolen.	Réaliser les études techniques préalables	15 000 000
		Recruter l'entreprise	/
		Réaliser l'ouvrage.	40 000 000
<b>Total</b>			<b>3 674 000 000</b>



## Economie Locale.

Problème : Difficultés de développement de l'économie Locale

	Logique d'intervention		Source de vérification	Hypothèse de réalisation
<b>Objectif</b>	<b>O<sub>1</sub></b> : Renforcer le développement de l'économie Locale.		- Rapports du Comité Communal de Suivi et Evaluation (CCSE)	- Disponibilité des financements
<b>Résultat</b>	<b>R<sub>1</sub></b> : Le développement de l'économie Locale est renforcé			- Disponibilité des financements
N°	Activités	Actions	Coût (en F CFA)	Conditions préalables de réalisation
A.1.4	Distribution des plants et semences améliorés, et des outillages modernes de travail	Se rapprocher des services de la DA-MINADER		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des financements</li> <li>- Participation des bénéficiaires et des services techniques</li> <li>- Respect des normes sectorielles</li> <li>- Etudes techniques et environnementales concluantes</li> </ul>
A.1.5	Construction de 06 postes agricoles à NEBOLEN, Ndikoti II, Ndekalend, Nefante, Ndokowanen, et Ndokobandalemek	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.6	Aménagement de 155 km de pistes agricoles à Elond (15 km), Ndikoti (16 km), Ndokowanen (25 km), Netof (17 km), Ndoksomb (17 km), Boutourou (15 km), Ndekalend (15km), Akouté (15 km), Netof (15 km), Ndokohok village (22 km).	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.2.1	Construction de 10 Magasins de stockage à Nebolen, Ndokobagna, Ndokobou, Ndokomaï, Nefante, Etoundou I, NDema Aviation, Ndokobassaben Regroupement, et au centre urbain.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.2.2	Construction d'une unité de transformation de manioc	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.2.3	Achat de 06 séchoirs modernes omnibus	Lancer les appels d'offres.		
		Acquérir les matériels		
A.2.4	Achat de 33 Moulins Communautaires multifonctions pour Chacun des villages et le centre urbain	Lancer les appels d'offres.		
		Acquérir les matériels		
A.3.1	Aménagement d'un site de marché des produits agricoles	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		

A.3.2	Création d'un site-com. pour l'information agricole	Créer le site		
A.3.1	Achèvement de la construction du site de marché à la bretelle	/		
A.2.3	Construction d'un abattoir	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser l'ouvrage.		
	Construction d'un centre commerciale à NDIKI centre	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.3.2	Construction des kits de marché dans tous les groupements de la commune.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.3.3	Construction d'une station d'essence dans la ville.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.2	Construction d'un télé-centre communautaire.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.3	Mise en place d'un réseau communal d'électrification Communal.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.2	Construction d'un marché à bétail	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.1	Construction d'un institut supérieur de technologie	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.2.2	Création d'une forêt communautaire à BOUTOUROU, ETOUNDOU III, ETOUNDOU I, NOMALE, NOMENA, NEFANTE	/		-
A.1.5	Construction d'un hôtel municipal	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		

		Réaliser les ouvrages.		
A.1.3	Mise en exploitation de 05 gisements de Sable à Matok (Etoundou), Kiakan (Nebolen), Ongbangmiok (Ndoksomb), à Netof et à Inoubou sud.	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Réaliser les ouvrages		
A.1.4	Mise en exploitation de 03 gisements des pierres	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Réaliser les ouvrages		
A.1.1	Construction et équipement d'une menuiserie communale au centre urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.2	Construction d'une unité de transformation de cacao au centre urbain	Réaliser les études techniques et environnementales préalables.		-
		Lancer les appels d'offres.		
		Réaliser les ouvrages.		
A.1.2	Financement de 100 microprojets agricole des jeunes	Sélectionner les meilleurs		-
A.4.2	Achat de 33 Moulins Communautaires multifonctions pour Chacun des villages et le centre urbain	Lancer l'appel d'offres.		-
		Acquérir le matériel		
A.2.1	Création de 138 km de pistes agricoles à et les tronçons : Manouille (05km), Nomale I-Manane 07km ; Nomale II – Manane 09km, Ndokon (15 Km), Ndokobassaben (10 km), regroupement (16 km), Ndokobandalemak (11 km), Ndokobakoumek (16 km), Ndokononoho (07 km), Ndokobou (10), Nebolen (15), Nefante (17).	Réaliser les études techniques ET environnementales préalables		-
		Recruter l'entreprise		
		Réaliser l'ouvrage.		
A.2.3	Création des routes communales : Ndokowanen – Ndokobon (20 km), Ndokowanen – Lelo (10 km), Boutourou – Nomale – Etoundou III – Etoundou I, Nomena, Nefante (20 km), Nebolen-Bord du Noun (40 km), Ndokobakoumek-Ndokobassiomi (25 KM)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables		-
		Lancer l'appel d'offres		
		Réaliser les ouvrages.		
A.2.1	Réfection de 02 ponts sur l'axe Boutourou – Nefante/Bretelle.	Réaliser les études techniques préalables		-
		Recruter l'entreprise		
		Réaliser l'ouvrage.		
A.2.2	Construction de 04 ponceaux à Ndokobakoumek (Nébamo), Ndokobilak II (Iboukoul, Mioh et Folangond)	Réaliser les études techniques et environnementales préalables		-
		Recruter l'entreprise		
		Réaliser l'ouvrage.		

### 5.3 Coût estimatif du PCD

Après élaboration du cadre logique, nous enregistrons 28 secteurs pour un montant global de **37 871 500 000** FCFA (trente sept milliards huit cent soixante onze mille cents mille francs CFA)

**Tableau 24 : Coût estimatif du PCD par secteur et coût global**

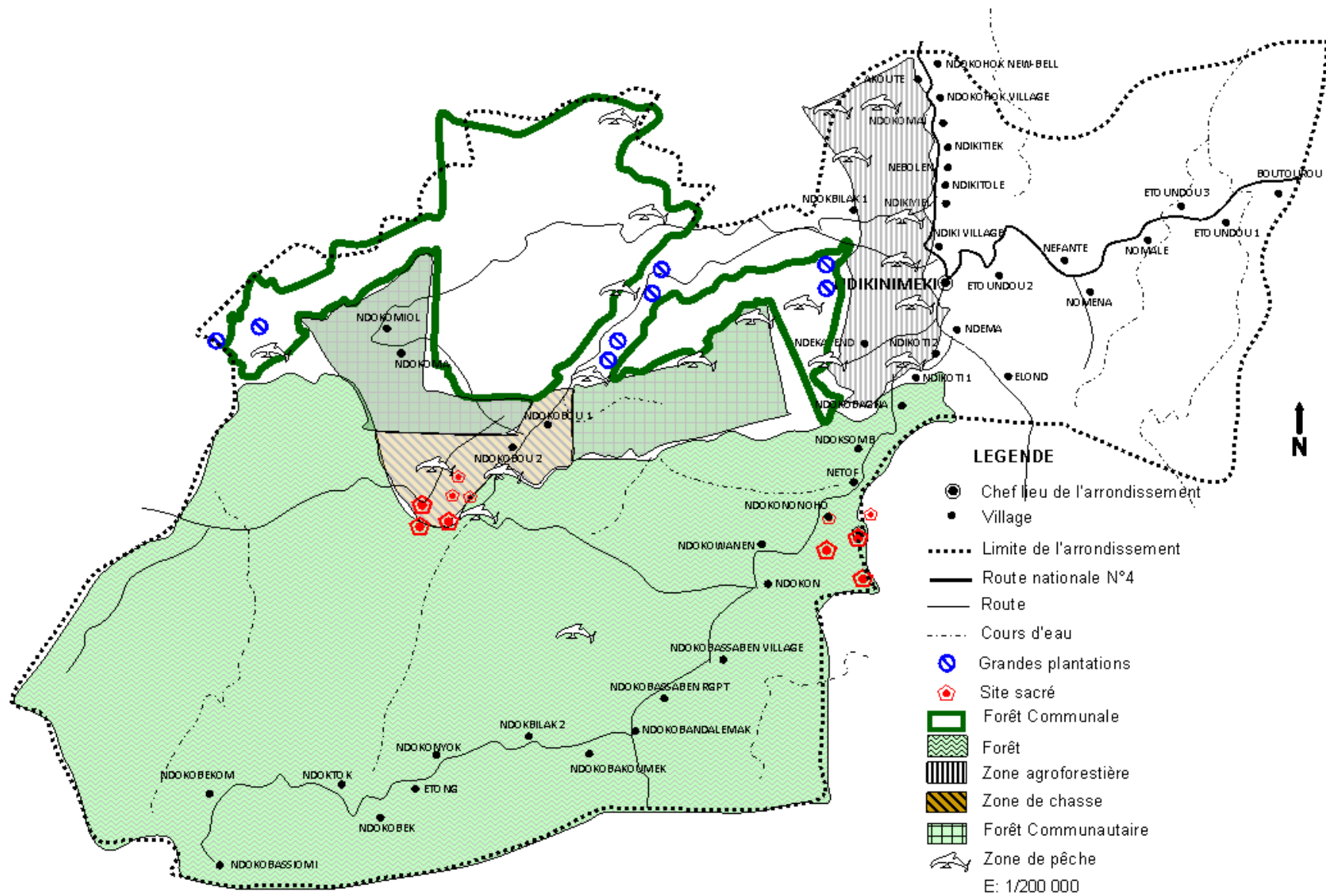
<b>N°</b>	<b>SECTEURS</b>	<b>COUT</b>
01	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	<b>289 300 000</b>
02	Affaires sociales	<b>342 000 000</b>
03	Agriculture et du développement rural	<b>1 454 000 000</b>
04	Arts et culture	<b>1 083 000 000</b>
05	Commerce	<b>719 217 000</b>
06	Communication	<b>112 000 000</b>
07	Domaines, cadastres et affaires foncières	<b>280 000 000</b>
08-1	Eau	<b>885 000 000</b>
80-2	Energie	<b>15 673 000 000</b>
09	Education de base	<b>1 375 000 000</b>
10	Elevage, pêche et industries animales	<b>373 000 000</b>
11	Emploi et formation professionnelle	<b>292 000 000</b>
12	Enseignements secondaires	<b>2 440 600 000</b>
13	Enseignement supérieur	<b>230 000 000</b>
14	Environnement, protection de la nature et développement durable	<b>698 500 000</b>
15	Forêts et faune	<b>453 000 000</b>
16	Habitat et développement urbain	<b>673 000 000</b>
17	Industries, mines et développement technologique	<b>1 737 000 000</b>
18	Institution communale	<b>65 500 000</b>
19	Jeunesse et éducation civique	<b>455 000 000</b>
20	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	<b>570 000 000</b>
21	Postes et télécommunications	<b>370 000 000</b>
22	Promotion de la femme et de la famille	<b>849 000 000</b>
23	Recherche scientifique et de l'innovation	<b>64 000 000</b>
24-1	Santé	<b>1 415 500 000</b>
24-2	VIH/SIDA	<b>21 000 000</b>
25	Sport et éducation physique	<b>417 000 000</b>
26	Tourisme et loisirs	<b>699 000 000</b>
27	Transports	<b>151 000 000</b>
28	Travail et sécurité sociale	<b>12 500 000</b>
29	Travaux publics	<b>3 674 000 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>37 871 500 000</b>

## 5.4 Esquisse du Plan d'Utilisation et de Gestion des Terres de l'espace communal

Tableau 25 : Matrice des ressources naturelles

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisation	Contrôleur	Mode de gestion/accès	Tendances	Problèmes /contraintes	Action à entreprendre
Forêt	Ndokomaï – Ndikiyel – Nefante - Ndikoti I – Nebolen - Netof Ndoksomb – Akoute - Ndokboul&II –Nomena – Ndokohok - Ndokon	-Diversité des essences de bois -Produits forestiers non ligneux -Espèces fauniques (porc-épic lièvres, biche, rats, pangolins -Plantes médicinales.	Agriculture Exploitation forestière Chasse Cueillette Ramassage des PFNL	Service des eaux et forêts Chefs traditionnels	Populations, Exploitants forestiers	Disparition de certaines espèces animales et végétales	Feu de brousse Braconnage Exploitation abusive du bois	Sensibilisation des populations sur la limitation des feux de brousse Sensibilisation sur la réglementation forestière en vigueur
Latérite	Ndikiyel- Nefante- Nebolen – Akoute- Ndokbilak –Ndokon	assez important	/	/	LIBRE	Faible exploitation	Accès difficile	Faciliter la commercialisation
Sable	Ndoksomb Ndokowanen Ndokboul&II - Nomena	Gros gisements	Exploitation partielle	Chef traditionnel, population	LIBRE			
Cours d'eau		Poissons Sable rivière Hippopotames Crocodiles Serpents boas Grenouilles Goliath	Pêche Chasse des animaux marins	Chefs traditionnels	Population Pêcheurs étrangers	Disparition des espèces aquatiques protégées	Diminution du niveau des eaux des cours d'eau en saison sèche « Janvier-Mars »	Faire un état des lieux sensibilisation
Champs	Tous les villages	Terre abondantes et fertiles Cacao, palmier à huile, plantain, cultures vivrières	Agriculture	Chef traditionnel, population	Populations	Découragement	Pourriture brune des plantes Présence des capsides Attaque des plantes par les rongeurs	Utilisation des produits phytosanitaires, des semences améliorées, rotation des terres et utilisation des engrais

Carte 4 : Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal



LEGENDE

- Chef lieu de l'arrondissement
  - Village
  - ..... Limite de l'arrondissement
  - Route nationale N°4
  - Route
  - - - Cours d'eau
  - ⊗ Grandes plantations
  - ⬠ Site sacré
  - ▭ Forêt Communale
  - ▭ Forêt
  - ▭ Zone agroforestière
  - ▭ Zone de chasse
  - ▭ Forêt Communautaire
  - 🐟 Zone de pêche
- E: 1/200 000

## 5.5 Synthèse du développement de l'économie locale

**Tableau 26 : Matrice synthèse des données sur l'économie locale.**

N°	Secteurs	Atouts/ potentialités	Activités génératrices de revenus	Possibilités de création d'emploi et de richesses	Flux des échanges	Indicateurs d'impact
01	Agriculture	Production agricole assez abondante, Présence d'une main d'œuvre agricole locale abondante.	Construction de 10 Magasins de stockage à Nebolen, Ndokobagna, Ndokobou, Ndokomaï, Nefante, Etoundou I, NDema Aviation, Ndokobassaben Regroupement, et au centre urbain.	20 emplois directs comme magasinier ; Plus 120 emplois indirects dus à la commercialisation des produits stockés.	Les flux concernent essentiellement les produits stockés : Cacao ; Café ; Mais ; Arachides ;	Le volume des productions sur le marché ; Le niveau des prix de marché.
			Construction d'une unité de transformation de manioc	35 emplois directs comme employés ; 2 050 emplois nouveaux, induits par la production agricole supplémentaire ; 102 emplois nouveaux induits par la commercialisation des produits.	Tous les produits transformés : la farine ; la semoule ; le tapioca ; l'amidon ; le jus ; l'alcool ; etc.	
			Achat de 06 séchoirs modernes omnibus	12 emplois directs comme sécheurs.	Cacao ; Café ; Mais ; Etc.	
			Achat de 33 Moulins Communautaires multifonctions pour Chacun des villages et le centre urbain	33 emplois directs comme mouliniers, et 1 629 emplois indirects comme commerçants des produits dérivés	Couscous ; Bâtons de Manioc ; Miondo ; Beignets ; Biscuits. Galettes ;	
02	Elevage	Présence d'un cheptel assez important, carrefour de transhumance de plusieurs bergers avec un marché local important	Construction d'un abattoir	06 emplois directs au niveau de l'abattoir, et 80 emplois indirects dus à l'installation et le développement de filière Viande débitée.	Viandes (filet, faux filet, etc.) Peaux ; Cornes ; Sabots.	Le volume des productions sur le marché ; Le niveau de revenu des ménages ; Le niveau des prix de marché.

**Tableau 26 : Matrice synthèse des données sur l'économie locale.**

N°	Secteurs	Atouts/ potentialités	Activités génératrices de revenus	Possibilités de création d'emploi et de richesses	Flux des échanges	Indicateurs d'impact
03	Mines	Présence de nombreux gisements de sable et de gravier	Mise en exploitation de 05 gisements de Sable à Matok (Etoundou), Kiakan (Nebolen), Ongbangmiok (Ndoksomb), à Netof et à Inoubou sud.	200 emplois directs comme travailleurs ; 550 emplois directs comme sous-traitants ; 1455 emplois induits comme revendeurs.	Le sable ;	Le niveau de revenu des ménages ; Le nombre d'emplois réellement créés.
			Mise en exploitation de 03 gisements des pierres	150 emplois directs comme travailleurs ; 600 emplois directs comme sous-traitants ; 1 345 emplois induits comme revendeurs.	Gravier ; Tout-venant ; Moelons ; Etc.	



## **VI. PROGRAMMATION**

## 6.1 Synthèse des 08 projets prioritaires de la commune

Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.

N°	Villages/ espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total	Projet prioritaire de chaque village/espace urbain	
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Coût
01	BOUTOUROU	Réhabilitation du réseau électrique sur 04 km (MT)	Création et construction d'un bloc maternel	Construction de 03 salles de classe à l'école primaire	équipement de 03 salles de classe (120 tables-bancs)	Construction d'un foyer culturel	Construction d'un magasin de stockage	Aménagement d'une piste agricole 15 km	Dotation de 03 moulins communautaires	158.600.000	Réhabilitation du réseau électrique sur 04 km	24.000.000
		24.000.000	25.000.000	24.000.000	3.600.000	15.000.000	25.000.000	30.000.000	12.000.000			
02	ETOUNDOU I	Réhabilitation de l'énergie électrique triphasée sur 03km (MT)	Construction d'un foyer culturel	Construction d'une école maternelle	Construction d'un centre multimédia	Création d'un CETIC et construction de 02 salles de classe	Création et construction d'un kit de marché	Aménagement de 25 km de pistes agricoles (Melebom – Itoup15km)	Construction d'un magasin de stockage	204.000.000	Réhabilitation de l'énergie électrique triphasée sur 03km	9.000.000
		12.000.000	15.000.000	25.000.000	30.000.000	25.000.000	25.000.000	50.000.000	25.000.000			
03	ETOUNDOU III	Réhabilitation de l'énergie électrique triphasée sur 1,2km	Achèvement des travaux de la case communautaire	Construction d'un forage/puits	Création d'un CETIC et construction de 02 salles de classe	Construction d'un stade de football	Aménagement de 20 km de pistes agricoles (Melebom 07km – Woes 13km)	Construction d'un magasin de stockage	Création d'une palmeraie de 10ha	142.000.000	Réhabilitation de l'énergie électrique triphasée sur 1,2km	6.000.000
		6.000.000	10.000.000	8.000.000	25.000.000	8.000.000	40.000.000	20.000.000	5.000.000			
04	NOMALE	Electrification du village sur 07 km (MT)	Création d'un CETIC et construction de 02 salles de classe	Construction d'un foyer culturel	Aménagement d'une aire de jeux	Création et construction d'un bloc maternel	Aménagement de 03 pistes agricoles (Manaan-1 07 km ; Manaan-2 09km ; Manouille05km)	Création et construction d'un kit de marché	Création d'une pépinière de banane plantain de 10 ha	207.500.000	Electrification du village sur 07 km	42.000.000
		28.000.000	25.000.000	15.000.000	2.500.000	25.000.000	42.000.000	25.000.000	5.000.000			

**Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.**

N°	Villages/ espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total	Projet prioritaire de chaque village/espace urbain	
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Coût
05	NEFANTE	Construction d'un forage à	Construction d'un forage l'école	Construction CSI	Construction de deux blocs de deux salles de classe au CES de NEFANTE	Extension réseau électrique 3km (MT)	Construction d'un kit de marché	Aménagements pistes agricoles 3km	Construction magasin de stockage		Construction d'un forage	8.000.000
		8 000 000	8 000 000	50 000 000	40.000.000	12.000.000	25.000.000	6.000.000	25.000.000	204.000.000		
07	NDOKOBASSIOMI	Ouverture de la route donnant à Ndokobakoumek 30 km	Construction d'un forage	Création et construction d'un centre de santé	Construction d'une école primaire	Construction d'un foyer communautaire	Elevage porcs de race	Approvisionnement en semences améliorées de cacao	Achat de moulin à écraser le manioc		Ouverture de la route donnant à Ndokobakoumek 30 km	120.000.000
		120.000.000	8.000.000	50.000.000	16.000.000	20.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	220.000.000		
08	NDOKOBAKOUMEK	Ouverture de la route en terre sur un tronçon de 05 km	Construction d'01 forage	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'une aire de jeux	Construction de 02 ponts en matériaux définitifs	Elevage de porcs de race (25)	Approvisionnement en semences améliorées de cacao	Création d'un champ communautaire de banane plantain de 03 hectares		Ouverture de la route en terre sur un tronçon de 05KM	18.000.000
		10.000.000	8.000.000	15.000.000	2.500.000	50.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	101.000.000		
09	NDOKOBANDALEMAK	Reprofilage de la route 5 km	Construction de 01 point d'eau potable	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'une aire de jeux (stade de football)	Construction d'un Centre de Santé Intégré	Approvisionnement de 02 moulins	Mise sur pieds d'une ferme avicole de 1000 têtes	Construction d'un hangar de marché		Reprofilage de la route 5KM	15.000.000
		10.000.000	8.000.000	15.000.000	2.500.000	25.000.000	8.000.000	5.000.000	25.000.000	106.000.000		
10	NDOKOBASSADEN REGROUPEMENT	Réhabilitation du 01 puits à motricité humaine	Construction de 02 blocs de 02 salles de classes pour l'école publique	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'une aire de jeux (stade de football)	Construction de 02 blocs de 04 salles de classe pour le CETIC	Construction d'un hangar pour marché périodique	Approvisionnement en semences améliorées de cacao	Mise sur pieds d'une ferme avicole de 1000 têtes		Construction d'un marché périodique	18.000.000
		8.000.000	36.000.000	18.000.000	2.000.000	30.000.000	18.000.000	2.000.000	5.000.000	119.000.000		
11	NDOKOBASSADEN VILLAGE	Reprofilage de la route en terre 13 km	Construction de 01 point d'eau potable	Construction d'une case communautaire	Construction d'un Centre de Santé Intégré	Construction d'un bloc maternel	Approvisionnement d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Construction d'un kit pour marché périodique	Elevage en bande de 1500 poulets de chairs		Ouverture de 02 pistes de collecte 6 km (3km + 3km)	30.000.000
		26.000.000	8.000.000	15.000.000	50.000.000	24.000.000	4.000.000	25.000.000	2.000.000	133.000.000		

**Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.**

N°	Villages/ espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total	Projet prioritaire de chaque village/espace urbain	
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Coût
12	NDOKON	Reprofilage de la route NDOKON-Ndokowanen 3 km	Construction de (01) forage	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'une aire de jeux	Construction d'un bloc maternel	Approvisionnement d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Création d'un champ communautaire de banane plantain de 03 hectares	Approvisionnement en semences améliorées de cacao		Reprofilage de la route Ndokon-Ndokowanen 3KM	15.000.000
		6.000.000	8.000.000	15.000.000	2.500.000	25.000.000	4.000.000	5.000.000	5.000.000	67.000.000		
13	NDOKOWANEN	Réhabilitation de l'ancien bâtiment du CSI en logement d'astreinte	Construction d'01forage	Construction foyer communautaire	Aménagement d'une aire de jeux, latrines et clôture au CES	Aménagement et équipement en tables-bancs de l'école publique	Subvention aux GIC des agriculteurs	Vulgariser l'agriculture moderne	Création de 02 étangs piscicoles «30X30 »		Réhabilitation de l'ancien bâtiment du CSI en logement d'astreinte	25.000.000
		25.000.000	8.000.000	15.000.000	2.500.000	8.000.000	5.000.000	4.000.000	4.000.000	56.500.000		
14	NDOKONONOHO	Construction d'un forage	Reprofilage de la route 15 km	Construction des gardes fous sur le pont séparant Ndokononoho-Ndokowanen	Construction et équipement d'une case communautaire	Création et construction d'un CETIC	Création de 04 pistes agricoles (4x4km) 16 km	Réhabilitation du poste agricole	Conduite d'une pépinière de cacao de 5000 plants		Construction d'un forage	8.000.000
		8.000.000	30.000.000	5.000.000	20.000.000	60.000.000	40.000.000	10.000.000	5.000.000	178.000.000		
15	AKOUTE	Création et construction d'un centre de santé	Création d'une école primaire et construction de 02 salles de classe	Construction d'un forage/puits	Construction d'un forage/puits	Construction d'un foyer communautaire	Construction d'un kit de marché	Aménagement de pistes agricoles 17 km	Création et construction d'un poste agricole		Construction d'un forage	8.000.000
		50.000.000	40.000.000	8.000.000	8.000.000	15.000.000	25.000.000	34.000.000	15.000.000	143.000.000		
16	NDOKOHOK (NDOKOHOK VILLAGE + NDOKOHOK NEW-BELL)	Création et construction d'un centre de santé	Construction de (01) forage	Construction de (01) forage	Aménagement d'une aire pour la pratique du sport	Construction d'un foyer communautaire	Construction d'un kit de marché	Création de pistes agricoles 28km	Dotation en bâches pour le séchage du cacao		Construction d'un forage	8.000.000
		50.000.000	8.000.000	8.000.000	2.500.000	20.000.000	25.000.000	50.000.000	5.000.000	138.000.000		
17	NDOKOMAI	Construction d'01 forage	Construction d'un centre de santé	01 bloc de 02 salles de classes pour l'école publique	Aménagement piste agricole 17 km	Construction d'un centre de promotion de la femme	Construction d'un kit de marché	Construction d'un magasin de stockage	Mise sur pieds d'une ferme porcine de 50 têtes		Construction d'un forage	8.000.000
		8.000.000	50.000.000	40.000.000	34.000.000	21.000.000	25.000.000	20.000.000	6.500.000	146.500.000		

**Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.**

N°	Villages/ espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total	Projet prioritaire de chaque village/espace urbain	
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Coût
18	NDIKITIEK	Construction CSI	Construction d'01 bloc de 02 salles de classes pour l'école publique	Construction d'un forage	Construction d'un foyer communautaire	Aménagement aire de jeux	Construction d'un kit de marché	Construction magasin stockage	Dotation d'un moulin à écraser		Construction d'un forage	8.000.000
		50.000.000	18.000.000	8.000.000	15.000.000	2.500.000	25.000.000	20.000.000	4.000.000	109.000.000		
19	NEBOLEN	construction d'un Centre de Santé	Construction d'un foyer communautaire	Construction d'01forages	Aménagement de routes secondaires (Nebolen-Noun : 40 km) et (Nebolen-Ndokobou : 45 km)	Construction d'une aire de jeu	Magasin de stockage	Construction d'un kit de marché	Achat de 05 moulins communautaires		Construction d'un centre de Santé	50.000.000
		50.000.000	20.000.000	8.000.000	170.000.000	2.500.000	20.000.000	25.000.000	20.000.000	316.000.000		
20	NDIKITOLE	Construction d'un forage	Construction d'01 bloc de 02 salles de classes pour l'école publique	Construction CSI	Construction foyer communautaire	Aménagement piste agricole 20 km	Construction d'un kit de marché	Construction magasin de stockage	Dotation d'un moulin à écraser		Construction d'un forage	8.000.000
		8.000.000	18.000.000	50.000.000	20.000.000	40.000.000	25.000.000	15.000.000	4.000.000	147.500.000		
21	NDIKIYEL	Construction d'un bloc maternel	Construction d'01 forage	Construction d'un centre de santé	Aménagements pistes agricoles 14 km	Aménagement aire de jeux	Construction kit pour marché	Construction magasin de stockage	Création d'une pépinière de banane plantain de 10 ha		Construction école maternelle	25.000.000
		25.000.000	8.000.000	50.000.000	28.000.000	2.500.000	25.000.000	15.000.000	3.000.000	125.000.000		
22	NDOKBILAK I	Reprofilage de la route NEBOLEN – NDOKBILAK (80Km)	Construction d'un local pour la Chefferie	Construction d'un foyer communautaire	Création et construction d'un centre de santé	Construction d'un forage	Dotation en matériel agricole moderne	Dotation en intrants agricoles	Aménagement de pistes agricoles 25 km		Reprofilage de la route Nébolon – Ndokbilak (80Km)	160.000.000
		160.000.000	10.000.000	20.000.000	50.000.000	8.000.000	5.000.000	5.000.000	50.000.000	123.000.000		
23	NDOKOBOU I	Reprofilage de l'axe Nebolen-Ndokobou (45 km)	Création et construction d'un centre de santé	Réfection des salles de classe de l'école publique	Construction d'un forage	Electrification du village 7 km	Construction d'un magasin de stockage	Construction d'un kit de marché	Création et construction d'un poste agricole		Reprofilage de l'axe Nebolen-Ndokobou (45 Km)	50.000.000
		50.000.000	50.000.000	5.000.000	8.000.000	14.000.000	15.000.000	25.000.000	15.000.000	175.000.000		

**Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.**

N°	Villages/ espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total	Projet prioritaire de chaque village/espace urbain	
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Coût
24	NDOKOBOU II	Reprofilage de l'axe Nebolen-Ndokobou (45 km)	Création et construction d'un centre de santé	Création d'une école et construction de 02 salles de classe	Construction d'un forage	Electrification du village 4 km	Construction d'un kit de marché	Dotation de trois (03) moulins à écraser	Construction d'un magasin de stockage		Reprofilage de l'axe Nebolen-Ndokobou (45 Km)	50.000.000
		90.000.000	50.000.000	40.000.000	8.000.000	8.000.000	22.500.000	12.000.000	20.000.000	173.500.000		
25	NETOF	Construction d'un forage	Construction d'un centre de santé	Création et Construction d'un bloc maternel	Construction d'un forage	Reprofilage de la route 12 km	Dotation de deux moulins	Création de carrière de sable	Construction d'un magasin de stockage		Construction d'un forage	8.000.000
		8.000.000	50.000.000	25.000.000	8.000.000	24.000.000	8.000.000	2.000.000	15.000.000	107.000.000		
26	NDOKSOMB	Construction d'01 forage	Construction d'un forage	Création et Construction d'un bloc maternel	Reprofilage de la route 5km	Création et Construction d'un centre d'état civil	Construction magasin de stockage	Créer carrière de sable	Mise sur pieds d'une ferme porcine de 50 têtes		Construction d'un forage	8.000.000
		8.000.000	8.000.000	25.000.000	10.000.000	10.000.000	25.000.000	3.000.000	10.000.000	99.000.000		
27	NDOKOBAGNA	Créer et Construction un CSI	Construction 01 forage	Extension du réseau électrique 04KM	Réhabiliter le réseau électrique 2KM	Construction d'un foyer communautaire	Achat d'un pressoir huile palme	Dotation de deux moulins	Créer un poste agricole		Construction d'un CSI	25.000.000
		25.000.000	8.000.000	24.000.000	2.500.000	10.000.000	4.000.000	8.000.000	15.000.000	80.500.000		
28	NDIKOTI I	Aménagement d'01forage	Création Construction d'un centre de santé	Aménagement de la route 2 km	Construction d'un bloc maternel	Assistance aux personnes vulnérables	Aménagement piste agricole 22 km	Financement AGR	Dotation équipements agricoles aux GIC		Aménagement de 01forage	8.000.000
		8.000.000	50.000.000	6.000.000	18.000.000	8.000.000	44.000.000	25.000.000	25.000.000	159.000.000		
29	NDIKOTI II	Construction d'un bloc maternel	Construction bloc de 02 salles de classe à l'école primaire	Création Construction d'un centre de santé	Construction d'01 forage	Aménagement d'une aire de jeux	Financement des AGR	Construction d'un magasin de stockage	Création des pistes agricoles 10km		Construction 01 bloc 02 salles de classe école maternelle	18.000.000
		25.000.000	18.000.000	50.000.000	8.000.000	2.500.000	25.000.000	17.000.000	20.000.000	133.000.000		
30	ELOND	Construction d'un forage	Création et Construction école maternelle	Aménagement de la route 6 km	Electrification du village 5 km	Construction d'un centre de santé	Magasin de stockage	Financement AGR	Construction d'une ferme porcine 50 tête		Construction d'un forage	8.000.000
		8.000.000	25.000.000	12.000.000	30.000.000	25.000.000	18.000.000	10.000.000	10.000.000	162.000.000		

**Tableau 27 : Synthèse des 08 microprojets prioritaires [dont 03 économiques et 05 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.**

N°	Villages/ espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total	Projet prioritaire de chaque village/espace urbain	
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	1er	2ème	3ème		Intitulé du projet	Coût
31	NDEKALEND	Construction d'01 forage	Construction d'un centre de santé	Aménagement de la route 14 km	Construction d'un bloc maternel	Construction d'un foyer communautaire	Aménagement pistes agricoles 23 km	Financement AGR	Création d'un poste agricole		Construction 01 forage	8.000.000
		8.000.000	50.000.000	28.000.000	25.000.000	15.000.000	46.000.000	25.000.000	10.000.000	166.000.000		
32	NDEMA AVIATION	Réhabilitation 01 point d'eau	Construction d'un centre de santé	Création et Construction d'un bloc maternel	Organisations des mariages collectifs(50)	Construction d'un foyer communautaire	Aménagement des pistes agricoles	Financement AGR	Construction magasin de stockage		Réhabilitation 01 point d'eau	3.000.000
		3.000.000	50.000.000	25.000.000	8.000.000	15.000.000	25.000.000	10.000.000	20.000.000	135.000.000		
33	CENTRE URBAIN (Bakongo haut, Belond, Bognobang, Endon, Enomanom, Mandjon, Matok, Ndekbouaba, Ndekmalouk, Ndengata, Ndiki 3, Ndokbassaï, Newton (sosso), Nioye, Ondjak, Oundjock, Soame)	Construction d'une adduction d'eau à l'hôpital de district	Autonomisation électrique de l'hôpital de district	Construction des logements sociaux	Construction du stade municipal	Elaboration d'un plan d'occupation des sols	Construction d'un magasin de stockage	Construction d'un abattoir	Construction d'un centre d'alevinage		Construction d'un magasin de stockage	20.000.000
		20.000.000	25.000.000	150.000.000	75.000.000	10.000.000	25.000.000	70.000.000	150.000.000	525.000.000		

## 6.2 Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016

Tableau 28 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016

Secteurs	Intitulé du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période de réalisation			Sources de financement			Coût du projet	Observations
				2014	2015	2016	Part de la Commune	Autres contributions			
								Partenaires	Montant		
Agriculture	Construction d'un abattoir	Etoundou II		X			6 000 000	PNDP	34 000 000	40 000 000	
	Construction et équipement d'un Magasin de stockage	Etoundou II		X			1 700 000	PNDP	17 000 000	18 700 000	
	Construction et équipement d'un Magasin de stockage	Nebolen		X			1 700 000	PNDP	17 000 000	18 700 000	
Education de Base	Construction d'un bloc de 02 salles de classes	Ecole publique de Ndokohok New-Bell.	bloc de 02 salles de classes construit et fonctionnel	X			/	BIP	16 000 000	16 000 000	
	Equipement des salles de classe en bureaux de maître	Ecole publique de Ndokohok New-Bell.	Bureaux de maîtres installés. PV de réception des matériels.	X			/	BIP	250 000	250 000	
	Construction d'une école Publique R+1	Niki Urbain.	- Ecole construite. - PV de réception de l'ouvrage.	X			/	PIP	131 000 000	131 000 000	
	Equiper l'école Publique en table bancs	Ecole publique de Ndokohok New-Bell.	Table-bancs reçus. PV de réception des matériels.	X			/	BIP	1 800 000	1 800 000	
Enseignements secondaires	Equipement des ateliers en équipements didactiques	Lycée Technique de NdikiniMéki	Equipements reçus. PV de réception des matériels.	X			/	BIP	30 000 000	30 000 000	



**Tableau 28 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016**

Secteurs	Intitulé du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période de réalisation			Sources de financement			Coût du projet	Observations	
				2014	2015	2016	Part de la Commune	Autres contributions				
								Partenaires	Montant			
Travaux Publics	Entretien Routier de la Commune.	Commune de Ndikiniméki.	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.	X			/	BIP	13 880 000	13 880 000		
	Aménagement de 40 Km de route	Nebolen – Bord du Noun	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.	X			/	PIP	104 000 000	104 000 000		
	Aménagement de 45 Km de route	Nebolen – Ndokobou II	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.	X			/	PIP	116 000 000	116 000 000		
	Aménagement de 03 Km de route	Ndokobou II – Ndokobou I	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.	X			13 100 000	/	/	13 100 000		
	Réfection d'un Ponceau.	Ndokobou II – Ndokobou I	- Pont construit. - PV de réception de l'ouvrage.	X				/	PIP	20 000 000	20 000 000	
Affaires Sociales	Renforcement des capacités des réseaux d'OES mis en place.	Commune de Ndikiniméki.	- PV de tenu des sessions.	X				/	BIP	2 000 000	2 000 000	
	Renforcement des capacités des réseaux d'OES mis en place.	GIC PROCUMANO	- PV	X				/	BIP	2 000 000	2 000 000	
	Mise en place du Bureau d'enregistrement.	Commune de Ndikiniméki.	- PV	X				/	BIP	1 000 000	1 000 000	

**Tableau 28 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016**

Secteurs	Intitulé du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période de réalisation			Sources de financement			Coût du projet	Observations	
				2014	2015	2016	Part de la Commune	Autres contributions				
								Partenaires	Montant			
Santé	Construction du CSI de NDOKOWANEN	NDOKOWANEN	- CSI construit. - PV de réception de l'ouvrage.	X			/	BIP	50 000 000	50 000 000		
	Equipement du CSI de Ndokowanen.	Ndokowanen	- Equipements reçus. - PV de réception des équipements.	X			/	PIP	25 000 000	25 000 000		
	Aménagement des cases d'astreinte du CSI de Ndokowanen	Ndokowanen	- Cases construites. - PV de réception de l'ouvrage.	X			/	PIP	25 000 000	25 000 000		
	Equipement en matériel médical du CSI urbain	CSI Ndikiniméki Urbain.	- Equipements reçus. - PV de réception des équipements.	X			/	BIP	8 000 000	8 000 000		
Institution Communale	Gestion mairie	Mairie de Ndikiniméki	/	X			/	BIP	84 000 000	84 000 000		
Electricité	Réhabilitation de 17 Km de courant triphasé	Boutourou-Etoundou II	- Equipements installés. - PV de réception de l'ouvrage.	X			/	PIP	425 000 000	425 000 000		
EAU	réhabilitation de Forages	Ndiki centre (01), Bakongo haut (01), Ndemalouk (01), Bognombang (01), Soamey (01).	- Forages réhabilités. - PV de réception des ouvrages.	X			/	PIP	54 000 000	54 000 000		
<b>Total</b>				Année 2014			22 500 000		1 176 930 000	<b>1 199 430 000</b>		

**Tableau 28 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2014 – 2016**

Secteurs	Intitulé du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période de réalisation			Sources de financement			Coût du projet	Observations
				2014	2015	2016	Part de la Commune	Autres contributions			
								Partenaires	Montant		
Agriculture	Construction d'un hangar de marché	Ndokobassaben Rgpt	Hangar Construit et opérationnel.		X		2 752 000	PNDP	15 600 000	18 352 000	
	- Nombre de Km de piste ouverte - PV de réception des ouvrages.	Ndokobassaben Village [chefferie – Nebamo (3 km)]	- Nombre de Km de piste ouverte - PV de réception des ouvrages.		X		800 000	PNDP	7 200 000	8 000 000	
	- Nombre de Km de piste ouverte - PV de réception des ouvrages.	Ndokobassaben Village [chefferie – Nebamo (3 km)]	- Nombre de Km de piste ouverte - PV de réception des ouvrages.		X		800 000	PNDP	7 200 000	8 000 000	
Santé	Création et Construction d'un CSI	Ndokobagna	- CSI construit. - PV de réception de l'ouvrage.		X		/	/	/	50 000 000	
	Création et Construction d'un CSI	Nebolen	- CSI construit. - PV de réception de l'ouvrage.		X		/	/	/	50 000 000	
Eau	Construction de 06 forages	Akouté, Ndokomaï, Ndoksomb, Netof, Elond, Ndema Aviation.	- Forages construits. - PV de réception des ouvrages.		X					48 000 000	
<b>TOTAL</b>				<b>ANNEE 2015</b>			<b>4 352 000</b>		<b>30 000 000</b>	<b>182 352 000</b>	
Santé	Equipement du CSI.	Ndokobagna	- Equipements reçus. - PV de réception des équipements.			X		/	/	25 000 000	
	Equipement du CSI.	Nebolen	- Equipements reçus. - PV de réception des équipements.			X		/	/	25 000 000	
Travaux publics	Ouverture/aménagement de la route Ndikiniméki – Yabassi	Commune de Ndikiniméki.	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.			X		/	/	252 000 000	
<b>TOTAL</b>				<b>ANNEE 2016</b>						<b>302 000 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>26 652 000</b>		<b>1 206 930 000</b>	<b>1 683 780 000</b>	

### 6.3 Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

Les microprojets planifiés dans le CDMT, sont susceptibles de générer des impacts socio-environnementaux positifs ou négatifs. Ces microprojets sont soumis à une étude d'impact sommaire<sup>1</sup>. Les impacts potentiels qui en résultent donneront lieu à des mesures environnementales dont il faudra prendre en compte avant la réalisation de chaque projet.

#### 6.3.1. Cadre de gestion environnementale sommaire

**Tableau 29 : Principaux impacts environnementaux et mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
<b>Microprojets de construction</b>	-	-	- Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	- Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel
			- Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	- Engazonner les zones affectées
			- Pollution liées aux déchets générés pendant les travaux	- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones de frayère, flancs de montagnes, etc.
	-	-	- Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage	- Reboiser les alentours de l'ouvrage
	-	-	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	- Prévoir des bacs de récupération des déchets solides, qui seront acheminés à la décharge
	-	-	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Arroser les endroits des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent
-	-	- Impact liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréments, etc.)	- Reboiser les zones affectées	
-	-	- Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	- Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée	
				- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation

<sup>1</sup> MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE. Arrêté N°0070/MINEP du 22 Avril 2005 fixant les différentes catégories dont la réalisation est soumise à une étude d'impact environnemental. 2005. Pages 1-4.

**Tableau 29 : Principaux impacts environnementaux et mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
<b>Microprojets hydrauliques :</b> Forages/puits équipés	-	-	- Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	- Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel
				- Engazonner les zones affectées
				- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones de frayère, flancs de montagnes, etc.
				- Reboiser les alentours de l'ouvrage
			- Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine	- Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres)
			- Risques d'accident dus aux travaux	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes)
			- Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux	- Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100 mètres et les étaler)
				- Mise en dépôt dans les anciennes zones d'emprunt
	- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluies, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu et sécurisé			
	- Maintenir les latrines à au moins 50 mètres du point d'eau			
	- Sécuriser le point d'eau en le clôturant : imperméabiliser les alentours par le carrelage/pierres maçonnés			
	- Procéder régulièrement au traitement physico-chimique de l'eau			
<b>Microprojets de construction ou de réhabilitation des pistes rurales, de reprofilage des routes, ponts et buses.</b>	-	-	- Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	- Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel
				- Engazonner les zones affectées
				- Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones de frayère, flancs de montagnes, etc.
				- Reboiser les alentours de l'ouvrage
	- Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées			
	- Utiliser les engins adaptés			
	- Arroser les endroits des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent			
	- Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins			

**Tableau 29 : Principaux impacts environnementaux et mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
Microprojets de construction ou de réhabilitation des pistes rurales, de reprofilage des routes, ponts et buses.	-	-	- Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	- Reboiser les zones affectées
			- Risques d'accident liés aux travaux	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes) - Poser des affiches pour la prévention - Mettre des panneaux de signalisation du chantier
			- Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux	- Prévoir des bacs de récupération des déchets solides, qui seront acheminés à la décharge
Système d'électrification rurale, centrale solaire	-	-	- Risques d'électrocution des personnes et des oiseaux, ou d'incendie	- Mettre en place des panneaux de protection le long de la ligne - Aménager des "pare-feu" autour de l'ouvrage
			- Pollution auditive par le bruit lié au fonctionnement du groupe électrogène	- Prévoir les groupes équipés de dispositif anti bruit
				- Sécuriser le groupe dans un local aménagé à cet effet - Eviter d'installer le groupe aux abords immédiats des habitations et/ou des services publics

### 6.3.2. Cadre de gestion sociale sommaire

**Tableau 30 : Principaux impacts socioéconomique set mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
Microprojets de construction	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix
		- Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance et de gestion de l'ouvrage	- Conflits liées au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site - Informer les personnes touchées - Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens - Compenser les personnes affectées ou touchées

**Tableau 30 : Principaux impacts socioéconomique set mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
<b>Microprojets de construction</b>	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance et de gestion de l'ouvrage	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- Mettre en place un comité de gestion du projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien
	- Amélioration de l'accès aux services de base	- Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'ouvrage	- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA  - Risques d'accident liés aux déplacements divers et aux travaux	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH/SIDA  - Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes, port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)  - Sécuriser le site
<b>Microprojets hydrauliques :</b> Forages/puits équipés à pompes manuelles	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix
		- Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance et de gestion de l'ouvrage	- Conflits liées au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site  - Informer les personnes touchées
	- Amélioration de l'accès aux services de base		- Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'ouvrage	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage
		- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA  - Risques d'accident liés aux déplacements divers et aux travaux		- Mettre en place un comité de gestion du projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien  - Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH/SIDA  - Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes, port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)

				- Sécuriser le site
--	--	--	--	---------------------

**Tableau 30 : Principaux impacts socioéconomique set mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
<b>Microprojets de construction ou de réhabilitation des pistes rurales, de reprofilage des routes, ponts et buses.</b>	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix
		- Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance et de gestion de l'ouvrage	- Conflits liées au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site - Informer les personnes touchées - Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens - Préparer éventuellement un PAR - Compenser les personnes affectées, touchées conformément aux dispositions du PDIR
	- Amélioration de l'accès aux services de base	- Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'ouvrage	- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- Mettre en place un comité de gestion du projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien
			- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA - Risques d'accident liés aux déplacements divers et aux travaux	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH/SIDA - Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes, port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) - Sécuriser le site
<b>Système d'électrification rurale, centrale solaire</b>	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à mobiliser, ainsi que la technique HIMO	- Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	- Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix
		- Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance et de gestion de l'ouvrage	- Conflits liées au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site



**Tableau 30 : Principaux impacts socioéconomique set mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables**

Types de projets	Impacts positifs	Mesures d'optimisation envisageables	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables
Système d'électrification rurale, centrale solaire	- Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	- Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance et de gestion de l'ouvrage	- Conflits liées au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site	- Informer les personnes touchées
				- Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens
			- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage	- Compenser les personnes affectées ou touchées
				- Mettre en place un comité de gestion du projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien
- Amélioration de l'accès aux services de base	- Prévoir un point d'eau pour améliorer l'utilisation de l'ouvrage		- Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA	- Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST et le VIH/SIDA
			- Risques d'accident liés aux déplacements divers et aux travaux	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes, port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)
				- Sécuriser le site

### 6.3.3. Plan sommaire de gestion environnementale et sociale

**Tableau 31 : Plan sommaire de gestion de l'environnement**

Types de projets	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables	Acteurs de mise en œuvre	Période	Acteurs de suivi	Coût estimatif	observations
Microprojets de construction	Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel	Consultant chargé de monter le microprojet Entrepreneur Maire (Commission de Passation des Marchés (CPM)) PNDP	2014 A la fin du chantier	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Mairie	PM	Les coûts y afférent doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet
		Engazonner les zones affectées		2014 Pendant le chantier			
		Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones de frayère, flancs de montagnes, etc.					
		Reboiser les alentours de		2014			

		l'ouvrage		A la fin du chantier			
--	--	-----------	--	----------------------	--	--	--

**Tableau 31 : Plan sommaire de gestion de l'environnement**

Types de projets	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables	Acteurs de mise en œuvre	Période	Acteurs de suivi	Coût estimatif	observations
<b>Microprojets de construction</b>	Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	Prévoir des bacs de récupération des déchets solides, qui seront acheminés à la décharge		2014 Pendant le chantier	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Mairie	PM	Les coûts y afférent doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet
	Pollution liées aux déchets générés pendant les travaux						
	Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage						
	Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	Arroser les endroits des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent					
	Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	Reboiser les zones affectées le cas échéant		2014 A la fin du chantier			
	Impact liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréments, etc.)	Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée	Consultant chargé de monter le microprojet Entrepreneur Maire (Commission de Passation des Marchés (CPM)) PNDP	2014 Pendant le chantier	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Mairie	PM	
	Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation					
<b>Microprojets hydrauliques : Forages/puits équipés à pompes manuelles</b>	Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel	Consultant chargé de monter le microprojet Entrepreneur Maire (Commission de Passation des Marchés (CPM)) PNDP	2015 A la fin du chantier	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; Mairie	PM	Les coûts y afférent doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet
		Engazonner les zones affectées		2015 Pendant le chantier			
		Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones de frayère, flancs de montagnes, etc.					
		Reboiser les alentours de l'ouvrage		2015 A la fin du chantier			

**Tableau 31 : Plan sommaire de gestion de l'environnement**

Types de projets	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables	Acteurs de mise en œuvre	Période	Acteurs de suivi	Coût estimatif	observations	
<b>Microprojets hydrauliques :</b> Forages/puits équipés à pompes manuelles	Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine	Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 mètres)		Après le chantier	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; Mairie	PM	Les coûts y afférent doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet	
	Risques d'accident dus aux travaux	Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes)						
	Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires, soit par la latrine	Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir 1 distance d'au moins 300 mètres)		Après le chantier				
	Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux	Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100 mètres et les étaler) Mise en dépôt dans les anciennes zones d'emprunt	Consultant chargé de monter le microprojet Entrepreneur Maire (Commission de Passation des Marchés (CPM)) PNDP	Pendant le chantier				
	Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluies, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu et sécurisé						
	Risque de contamination et d'infiltration des eaux sales ou boueuses	Maintenir les latrines à au moins 50 mètres du point d'eau						A la fin du chantier
		Sécuriser le point d'eau en le clôturant : imperméabiliser les alentours par le carrelage/pierres maçonnés						
Perturbation de la qualité de l'eau	Procéder régulièrement au traitement physico-chimique de l'eau			Après le chantier				
<b>Microprojets de construction ou de réhabilitation des</b>	Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de	Remettre en état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel			A la fin du chantier			

<b>pistes rurales, des routes, ponts et buses.</b>	graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	Engazonner les zones affectées					
--	--	--------------------------------	--	--	--	--	--

**Tableau 31 : Plan sommaire de gestion de l'environnement**

Types de projets	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation envisageables	Acteurs de mise en œuvre	Période	Acteurs de suivi	Coût estimatif	observations	
<b>Microprojets de construction ou de réhabilitation des pistes rurales, de reprofilage des routes, ponts et buses.</b>	Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunt/carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	Eviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones de frayère, flancs de montagnes, etc.	Consultant chargé de monter le microprojet Entrepreneur Maire (Commission de Passation des Marchés (CPM)) PNDP	Pendant le chantier	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; Mairie	PM	Les coûts y afférent doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet	
	Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges	Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange, et les retourner aux entreprises spécialisées Utiliser les engins adaptés						
	Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	Arroser les endroits des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent						
	Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	Reboiser les zones affectées		A la fin du chantier				
	Risques d'accident liés aux travaux	Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes)		Poser des affiches pour la prévention et les panneaux de signalisation du chantier				Pendant le chantier
		Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux						
	<b>Système d'électrification rurale, centrale solaire</b>	Risques d'électrocution des personnes et des oiseaux, ou d'incendie		Mettre en place des panneaux de protection le long de la ligne				Consultant chargé de monter le microprojet Entrepreneur Maire (Commission Communale de Passation des Marchés (CCPM)) PNDP
Aménager des "pare-feu" autour de l'ouvrage								
- Pollution auditive par le bruit lié au fonctionnement du groupe électrogène		Prévoir les groupes équipés de dispositif anti bruit						
		Sécuriser le groupe dans un local aménagé à cet effet Eviter d'installer le groupe aux						

abords immédiats des habitations et/ou des services

#### 6.4. Plan d'Investissement Annuel

##### 6.4.1. Ressources mobilisables et échéances

Tableau 32 : Ressources mobilisables

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT	DOMAINE	STRATEGIE DE MOBILISATION	UTILISATION			ECHEANCE
				Intitulé	Fonctionnement	Investissement	
FEICOM	200 000 000	Electrification, Eau.	Prêt Social	Micro projet.	/	200 000 000	2014
PNDP	67 740 140	Agriculture	Eligibilité	Micro projet.	/	67 740 140	2014
BIP	208 930 000	Santé, Education de Base, Travaux publics, Affaires Sociales.	Transfert des compétences.	Micro projet.	/	208 930 000	2014
MINEPAT	900 000 000	Santé, Electrification, Travaux Publics, Education de Base.	Plan d'Investissement Prioritaire.	Micro projet.	/	900 000 000	2014
CAC	65 000 000	/	Transfert.	/	48 750 000	16 250 000	2014
Ressources Propres	25 000 000	/	Recouvrement.	/	18 750 000	6 250 000	2014
<b>TOTAL PIA :</b>	<b>1 466 670 140</b>				<b>67 500 000</b>	<b>1 399 170 000</b>	

## 6.4.2. Programmation annuelle des projets prioritaires

La programmation annuelle des projets prioritaires récapitule les projets prioritaires retenus pour être exécuter en première année, ainsi que l'ensemble des ressources mobilisables pour la mise en œuvre.

**Tableau 33 : Programmation annuelle des projets prioritaires**

SECTEUR	PROJET/ACTIONS RETENUES	QUANTITE	LIEU	COUT TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENTS				ACTEURS	INDICATEURS
					PARTENAIRES		COMMUNE			
					Dénomination	Montant	Espèces	Nature		
AGRICULTURE	Construction d'un abattoir	01	Etoundou II	40 000 000	PNDP	34 000 000	6 000 000	/	Commune PNDP	Abattoir construit et fonctionnel.
	Construction et équipement d'un Magasin de stockage	01	Etoundou II	18 700 000	PNDP	17 000 000	1 700 000	/	Commune PNDP	Magasin construit et fonctionnel
	Construction et équipement d'un Magasin de stockage	01	Nebolen	18 700 000	PNDP	17 000 000	1 700 000	/	Commune PNDP	Magasin construit et fonctionnel
Education de Base	Construction d'un bloc de 02 salles de classes	01	Ecole publique de Ndokohok New-Bell.	16 000 000	BIP	16 000 000	/	/	Commune IAEB	bloc de 02 salles de classes construit et fonctionnel
	Equipement des salles de classe en bureaux de maître	01	Ecole publique de Ndokohok New-Bell.	250 000	BIP	250 000	/	/	Commune IAEB	Bureaux de maîtres installés. PV de réception des matériels.
	Construction d'une école Publique R+1	01	Niki Urbain.	131 000 000	PIP	131 000 000	/	/	Commune IAEB	- Ecole construite. - PV de réception de l'ouvrage.
	Equiper l'école Publique en table bancs	/	Ecole publique de Ndokohok New-Bell.	1 800 000	BIP	1 800 000	/	/	Commune IAEB	Table-bancs reçus. PV de réception des matériels.
Enseignements secondaires	Equipement des ateliers en équipements didactiques	/	Lycée Technique de Ndikiniméki	30 000 000	BIP	30 000 000	/	/	Commune Lycée Technique.	Equipements reçus. PV de réception des matériels.

**Tableau 33 : Programmation annuelle des projets prioritaires**

SECTEUR	PROJET/ACTIONS RETENUES	QUANTITE	LIEU	COUT TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENTS				ACTEURS	INDICATEURS
					PARTENAIRES		COMMUNE			
					Dénomination	Montant	Espèces	Nature		
Travaux Publics	Entretien Routier de la Commune.	/	Commune de Ndikiniméki.	13 880 000	BIP	13 880 000	/	/	Commune DD TP	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.
	Aménagement de 40 Km de route	40 Km	Nebolen – Bord du Noun	104 000 000	PIP	104 000 000	/	/	Commune DD TP	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.
	Aménagement de 45 Km de route	45 Km	Nebolen – Ndokobou II	116 000 000	PIP	116 000 000	/	/	Commune DD TP	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.
	Aménagement de 03 Km de route	03 Km	Ndokobou II – Ndokobou I	13 100 000	Ressources Propres.	/	13 100 000	/	Commune DD TP	- Nombre de Km de routes aménagées - PV de réception des ouvrages.
	Refection d'un Ponceau.	01	Ndokobou II – Ndokobou I	20 000 000	PIP	20 000 000	/	/	Commune DD TP	- Pont construit. - PV de réception de l'ouvrage.

**Tableau 33 : Programmation annuelle des projets prioritaires**

SECTEUR	PROJET/ACTIONS RETENUES	QUANTITE	LIEU	COUT TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENTS				ACTEURS	INDICATEURS
					PARTENAIRES		COMMUNE			
					Dénomination	Montant	Espèces	Nature		
Affaires Sociales	Renforcement des capacités des réseaux d'OES mis en place.	/	Commune de Ndikinioméki.	2 000 000	BIP	2 000 000	/	/	Commune	- PV de tenu des sessions.
	Renforcement des capacités des réseaux d'OES mis en place.	/	GIC PROCUMANO	2 000 000	BIP	2 000 000	/	/	Commune	- PV
	Mise en place du Bureau d'enregistrement.	/	Commune de Ndikinioméki.	1 000 000	BIP	1 000 000	/	/	Commune	- PV
Santé	Construction du CSI de NDOKOWANEN	/	NDOKOWANEN	50 000 000	BIP	50 000 000	/	/	Commune District de Santé.	- CSI construit. - PV de réception de l'ouvrage.
	Equipement du CSI de Ndokowanen.	/	Ndokowanen	25 000 000	PIP	25 000 000	/	/	Commune District de Santé.	- Equipements reçus. - PV de réception des équipements.
	Aménagement des cases d'astreinte du CSI de Ndokowanen	/	Ndokowanen	25 000 000	PIP	25 000 000	/	/	Commune District de Santé.	- Cases construites. - PV de réception de l'ouvrage.
	Equipement en matériel médical du CSI urbain	/	CSI Ndikinioméki Urbain.	8 000 000	BIP	8 000 000	/	/	Commune District de Santé.	- Equipements reçus. - PV de réception des équipements.
Institution Communale	Gestion mairie	/	Mairie de Ndikinioméki	84 000 000	BIP	84 000 000	/	/	Commune	/



**Tableau 33 : Programmation annuelle des projets prioritaires**

SECTEUR	PROJET/ACTIONS RETENUES	QUANTITE	LIEU	COUT TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENTS				ACTEURS	INDICATEURS
					PARTENAIRES		COMMUNE			
					Dénomination	Montant	Espèces	Nature		
Electricité	Réhabilitation de 17 Km de courant triphasé	17 Km	Boutourou-Etoundou II	425 000 000	PIP	425 000 000	/	/	Commune DD MINEE	- Equipements installés. - PV de réception de l'ouvrage.
EAU	réhabilitation de Forages	06	Ndiki centre (01), Bakongo haut (01), Ndemalouk (01), Bognombang (01), Soamey (01).	54 000 000	PIP	54 000 000	/	/	Commune DD MINEE	- Forages réhabilités. - PV de réception des ouvrages.
<b>TOTAL PIA</b>				<b>1 199 430 000</b>						

#### 6.4.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Une bonne stratégie de développement local ne saurait se concevoir sans prendre en compte les couches les plus défavorisées. Aussi, le présent plan de développement local prévoit des actions en faveur des couches vulnérables. Ces actions se déclinent à travers le plan opérationnel consigné dans le tableau suivant :

**Tableau 34 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables**

Activités	Indicateurs de résultats													Responsables	Coût (FCFA)	Sources de financement
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Recensement et des populations vulnérables	Liste des personnes vulnérables recensées													Commune MINAS Partenaires	650 000	Commune MINAS

## 6.5 Plan de Passation des marchés du PIA

Tableau 35 : Plan de passation des marchés

Intitulé des projets	Activités de passation du marché								Période
	Saisie CPM	Examen DAO en CPM	Lancement DAO	Dépouillement des offres	Analyse des offres techniques	Ouverture des offres financières	Analyse financières et synthèse	Proposition attribution CPM	
Construction d'un abattoir	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Construction et équipement d'un Magasin de stockage	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Construction et équipement d'un Magasin de stockage	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Construction d'un bloc de 02 salles de classes	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Equipement des salles de classe en bureaux de maître	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Construction d'une école Publique R+1	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Equiper l'école Publique en table bancs	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Equipement des ateliers en équipements didactiques	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Entretien Routier de la Commune.	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014

**Tableau 35 : Plan de passation des marchés**

Intitulé des projets	Activités de passation du marché								Période
	Saisie CPM	Examen DAO en CPM	Lancement DAO	Dépouillement des offres	Analyse des offres techniques	Ouverture des offres financières	Analyse financières et synthèse	Proposition attribution CPM	
Aménagement de 40 Km de route	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Aménagement de 45 Km de route	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Aménagement de 03 Km de route	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Refection d'un Ponceau.	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Renforcement des capacités des réseaux d'OES mis en place.	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Renforcement des capacités des réseaux d'OES mis en place.	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Mise en place du Bureau d'enregistrement.	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Construction du CSI de NDOKOWANEN	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Equipement du CSI de Ndokowanen.	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Aménagement des cases d'astreinte du CSI de Ndokowanen	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Equipement en matériel médical du CSI urbain	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014

**Tableau 35 : Plan de passation des marchés**

Intitulé des projets	Activités de passation du marché								Période
	Saisie CPM	Examen DAO en CPM	Lancement DAO	Dépouillement des offres	Analyse des offres techniques	Ouverture des offres financières	Analyse financières et synthèse	Proposition attribution CPM	
Gestion mairie	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
Réhabilitation de 17 Km de courant triphasé	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014
réhabilitation de Forages	1 <sup>er</sup> Avril 2014	20 Avril 2014	25 Avril 2014	05 Mai 2014	15 Mai 2014	17 Mai 2014	20 Mai 2014	30 Mai 2014	Avril – Mai 2014

## **VII. MECANISME DE SUIVI- EVALUATION**

## 7.1 Composition du Comité Communal de Suivi-Evaluation du PCD

Le Comité de pilotage du PDC a mué en Comité Communal de Suivi-Evaluation (CCSE). Les chefs de villages et les comités de concertation sont les organes de suivi-évaluation au niveau des villages, avec pour rôle principal la mise en œuvre des solutions endogènes planifiées dans les villages. Le CCSE est constitué de la manière suivante :

Président : ENGANAMIGNE Ambroise Didier

Rapporteurs : SOKMAK Pascal

AYANGMA Daniel

Membres :

- MOUGNALEBA Paul
- MBANGUE Lydie
- ONGONG Thomas

## 7.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation

**Tableau 36 : Indicateurs de suivi et évaluation du PIA**

Etapes du projet	Eléments de suivi	Acteurs	Résultats attendus
Avant le projet	Choix du site/sensibilité du site	CCSE CC Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Mairie	Lettre de donation
	Etude/examen environnemental		Titre de propriété
	Compensation		Termes de référence / formulaire d'examen environnemental bien rempli
Pendant le projet	Zones d'emprunt		Contrats de compensation réglés
	Zones de dépôt		Restauration de la zone d'emprunt
	Gestion des déchets divers		Eau propre
	Main d'œuvre/Personnel		Niveau de pollution réduit
	Zones sensibles (cours d'eau)		Méthode HIMO appliquée
	Sécurité		Niveau de pollution réduit
Après le projet	Ouvrages projetés (fascines, etc.)		Réduction du nombre d'accidents
	Bien-être/gestion des déchets		Présence de l'ouvrage
	Revenu		Niveau de pollution réduit
	Sécurité	Augmentation générale des revenus dans la zone du projet	
			Réduction du nombre d'accidents

## 7.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting

A ce niveau, l'exécutif communal doit s'engager à mettre à la disposition de toutes les parties prenantes, les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la réalisation des microprojets.

La mise en œuvre de ces objectifs est accompagnée par un dispositif de suivi et d'évaluation s'articulant autour des axes suivants :

- Suivi-évaluation général de la mise en œuvre du PCD, assuré par le Comité Communal de Suivi-Evaluation (CCSE), mis en place au niveau communal et les Comités de Concertation mis en place au niveau de chaque village.
- Un reporting périodique comprenant :

- Des rapports d'étapes (qui peuvent être mensuels, bimestriels, trimestriels ou semestriels en fonction des missions de suivi-évaluation) sur l'avancement des travaux, faits par le CCSE et les CC des villages concernés par la mise en oeuvre ;
- D'un rapport annuel présentant le bilan des réalisations, fait par le CCSE et les CC des villages concernés par la mise en oeuvre ;
- Des indicateurs de suivi des activités (fréquence mensuelle, trimestrielle ou semestrielle) ;
- Un plan d'actions annuel (calendrier des descentes sur le terrain pour les missions de suivi et d'évaluation)
  - Un processus d'évaluation au niveau communal (Réunions périodiques d'évaluation entre le CCSE et le conseil municipal pour parler du degré d'atteinte des objectifs, des propositions d'amélioration des performances et de nouvelles orientations)
  - Des actions d'audit, le cas échéant

#### **7.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD**

Un programme d'action (qui précise les activités et les tâches, les résultats et indicateurs, les responsabilités de mise en œuvre, le calendrier d'exécution, les ressources pour chaque tâche) sera élaboré à la fin de chaque année pour l'année suivante à travers un atelier réunissant plusieurs parties prenantes notamment : l'exécutif communal, le conseil municipal, les sectoriels, les chefs de villages, les présidents des comités de concertation, les membres de la société civile.

Cet atelier aura pour but de choisir dans le Cadre de Dépenses à Moyens Termes (CDMT), les projets reconnus prioritaires en fonction des ressources disponibles et mobilisables. Cette étape sera appelée planification opérationnelle. La visibilité pour la mise en œuvre est ainsi précisée pour une échelle temporaire plus courte : un an. La programmation inclura la dimension physique et spatiale (où les activités et les projets se trouvent concrètement).

Il faudra identifier au fur et à mesure les microprojets qui résultent des problèmes prioritaires et en faire des requêtes de financement. L'élaboration des requêtes de financement sera confiée en sous-traitance à des bureaux d'études ou à des prestataires qui ont une longue expérience dans le domaine. Chaque requête contiendra des descriptions spécifiques au projet ainsi que les impacts environnementaux et sociaux qui en découleront, de même que les prescriptions techniques en vue d'atténuer les impacts négatifs.

## **VIII. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD**



Après la validation du document du PCD par le conseil municipal de NdikiniMéki, une campagne de sensibilisation et d'information sera menée auprès des populations et des organismes d'appui au développement local. En effet, la commune de NdikiniMéki a défini une stratégie de communication qui repose sur la création d'un site web et d'une adresse e-mail à travers lesquelles elle pourra rendre compte de ses activités et recevoir les avis et le soutien de tous. Il s'agira donc par cet exercice de susciter l'appropriation et l'engagement des populations à la mise en œuvre du Plan.

Le dispositif de communication entre les différents intervenants à mettre en œuvre est résumé dans le tableau ci-dessous

**Tableau 37 : Plan de communication entre les différents intervenants**

Mécanismes	Objectifs de la communication	Publics cibles	Messages et informations	Responsabilité
Réunions d'informations, de sensibilisation	- Informations, compte rendu des activités de la commune en relation avec la réalisation et la mise en œuvre du PCD	- Populations et organismes d'appui au développement local	-	- Maire - Conseil municipal
	- Informations, sensibilisation et partage des informations en s'assurant de la compréhension mutuelle de l'évolution du microprojet	- Bénéficiaires des microprojets, - Autorités administratives - Autorités traditionnelles et communales, - Sectoriels	- Information sur les résultats, les leçons apprises et le déroulement du projet, - Une rencontre tous les trimestres	- Consultant
Réunion du comité de gestion du projet	- Partager les informations et s'assurer de la compréhension mutuelle des résultats et de l'évolution du microprojet	- Bénéficiaires du microprojet - Exécutif municipal - Responsables CRC	- Information sur l'évolution du projet - Une réunion organisée tous les mois	- CCSE - CC
Conseil municipal	- Suivi de l'évolution des microprojets sur le terrain	- Programmes de développement - Consultants - Sectoriel - Exécutif municipal - Responsable du CCSE et des CC	- Une réunion tous les trimestres sur l'évolution des projets sur le terrain	- Le maire
Site web et e-mail	- Toutes les informations	- Toutes les catégories	- Toutes les informations utiles	- Exécutif communal - Conseil municipal

# **CONCLUSION**

Au terme de notre rapport, nous sommes en droit de dire que le processus de Diagnostic Participatif de Ndikiniméki s'est déroulé avec la participation de toutes les parties prenantes au développement. Le Diagnostic participatif s'il faut le rappeler est un exercice qui permet de comprendre la situation de référence de l'institution communale, de la ville communale et de l'ensemble des villages qui constituent la commune, d'évaluer le potentiel économique et d'en estimer les évolutions futures à travers l'examen de la situation économique et sociale, l'identification des problèmes et besoins dans l'ensemble de la commune, mais également par l'analyse des enjeux territoriaux, environnementaux liés au développement de la commune.

Pour parvenir à ces fins, nous avons réalisé le DIC, le DEUC et le DNV. Ensuite nous nous sommes consacrés à l'examen du contexte de développement de toute la localité de Ndikiniméki en général. Ce qui nous permis d'identifier les potentialités, mais surtout les contraintes de la commune, contraintes qui sont aussi bien d'ordre social, éducatif, sanitaire, économique et infrastructurel ; mieux, elles sont relatives à la capacité même de la commune à mener à bien les objectifs de développement participatif et de décentralisation voulus mais aussi à la disposition de ses populations à s'approprier et accompagner son propre développement.

A l'issue d'approches d'analyses diverses des problèmes ainsi identifiés, nous sommes parvenus à l'identifications des priorités de développement de la commune par secteur d'activité, assortis de plusieurs idées de projets dont l'exécution a été planifiée sur une échéance triennale, lors de l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation. Une liste de microprojets à réaliser dans le temps et dans l'espace a alors été arrêtée et budgétisé.

# **BIBLIOGRAPHIE**

1. PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE NDIKINIMEKI
2. PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAUX DE BONYOBANG ET NDIKI VILLAGE
3. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL COMMUNAL (DIC)
4. DIAGNOSTIC DE L'ESPACE URBAIN COMMUNAL (DEUC)
5. RAPPORT CONSOLIDE DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF
6. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE.  
Arrêté N°0070/MINEP du 22 Avril 2005 fixant les différentes catégories dont la réalisation est soumise à une étude d'impact environnemental. 2005. Pages 1-4.

# **ANNEXES**

**Annexe 1: Fiche d'identification du projet N°1**

**Date :** 2014

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Construction d'un abattoir à ETOUNDOU II.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Elevage, Commerce.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> ETOUNDOU II		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINEPIA, DDMINEPDED, DDMINAS, DDMINTP, DDMINCOMMERCE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à la viande bovine ;</li> <li>- Faciliter l'abattage et la commercialisation des bovins ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total estimé :</b> 40 000 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b> 6 000 000 F CFA	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b> 34 000 000 F CFA	<b>Source de financement :</b> subvention PNDP et contribution de la commune de NDIKINIMEKI
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un abattoir à ETOUNDOU II respectant les normes sectorielles et environnementales.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b>		
Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 2: Fiche d'identification du projet N°2**
**Date : 2014**

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Construction et équipement d'un Magasin de stockage à ETOUNDOU II.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Agriculture, Commerce.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Etoundou II		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINADER, DDMINEPDED, DDMINAS, DDMINTP, DDMINCOMMERCE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la conservation des produits agricoles ;</li> <li>- Permettre l'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total estimé :</b> 18 700 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b> 1 700 000 F CFA	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b> 17 000 000 F CFA	<b>Source de financement :</b> subvention PNDP et contribution de la commune de NDIKINIMEKI
<b>Description sommaire du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement d'un Magasin de stockage à ETOUNDOU II qui respecte les normes techniques et environnementales.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	



**Annexe 3: Fiche d'identification du projet N°3**

**Date :** 2014

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Construction et équipement d'un Magasin de stockage à NEBOLEN.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Agriculture, Commerce.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> NEBOLEN		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINADER, DDMINEPDED, DDMINAS, DDMINTP, DDMINCOMMERCE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la conservation des produits agricoles ;</li> <li>- Permettre l'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total estimé :</b> 18 700 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b> 1 700 000 F CFA	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b> 17 000 000 F CFA	<b>Source de financement :</b> subvention PNDP et contribution de la commune de NDIKINIMEKI
<b>Description sommaire du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement d'un Magasin de stockage à NEBOLEN qui respecte les normes techniques et environnementales.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 4: Fiche d'identification du projet N°4**

**Date :** 2014

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Construction d'un bloc de 02 salles de classes	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Education de Base.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Ndokohok New-Bell.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEDUB, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, DDMINMARP.		
<b>Objectifs du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à l'éducation de Base de qualité;</li> <li>- Permettre l'émergence des citoyens de qualité ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b> estimé : 16 000 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b>	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP).
<b>Description sommaire du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un bloc de 02 salles de classes à Ecole publique de Ndokohok New-Bell.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 5: Fiche d'identification du projet N°5**

**Date : 2014**

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Equipement des salles de classe en bureaux de maître.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Education de Base.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Ndokohok New-Bell.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Mairie de NDIKINIMEKI		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEDUB, DDMINEP, DDMINAS.		
<b>Objectifs du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à l'éducation de Base de qualité;</li> <li>- Permettre l'émergence des citoyens de qualité ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b> estimé : 250 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b>	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP).
<b>Description sommaire du micro projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement des salles de classe en bureaux de maître à Ecole publique de Ndokohok New-Bell.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S.		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> R.A.S.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 6: Fiche d'identification du projet N°6**

		<b>Date :</b> 2014
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Construction d'une école Publique R+1.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Education de Base.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Ndiki Urbain.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental des Marchés Publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEDUB, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, DDMINMARP.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à l'éducation de Base de qualité;</li> <li>- Permettre l'émergence des citoyens de qualité ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b> estimé : 131 000 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b>	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Programme d'Investissements Prioritaire (PIP), de NDIKINIMEKI.
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une école Publique R+1 à Ndiki centre.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b>		
Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 7: Fiche d'identification du projet N°7**

		<b>Date : 2014</b>
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Equiper l'école Publique en table bancs.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Education de Base.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Ndokohok New-Bell.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Mairie de NDIKINIMEKI		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEDUB, DDMINEP, DDMINAS.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à l'éducation de Base de qualité;</li> <li>- Permettre l'émergence des citoyens de qualité ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b>	
<b>estimé :</b> 1 800 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP).
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper l'école Publique en table bancs à Ecole publique de Ndokohok New-Bell.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S.		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> R.A.S.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 8: Fiche d'identification du projet N°8**

		<b>Date :</b> 2014
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Equipement des ateliers en équipements didactiques	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Enseignements Secondaires.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> NDIKINIMEKI centre		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> Proviseur du Lycée Technique		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental des Enseignements Secondaires		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINESEC, DDMINEP, DDMINAS.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès aux Enseignements Techniques de qualité ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de citoyens de qualité ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 30 000 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 30 000 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP)
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement des ateliers en équipements didactiques au Lycée technique de NDIKINIMEKI.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S.		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> R.A.S.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2015	

**Annexe 9: Fiche d'identification du projet N°9**

**Date :** Décembre 2014

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Entretien Routier de la Commune.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Travaux Publics.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Espace Communale.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> /		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les transactions et les déplacements ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 13 880 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 13 880 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP)
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien Routier de la Commune de NDIKINIMEKI.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2015	

**Annexe 10: Fiche d'identification du projet N°10**

**Date :** Décembre 2014

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Aménagement de 40 Km de route.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Travaux Publics.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Nebolen – Bord du Noun.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> /		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les transactions et les déplacements ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale ;</li> </ul>		
<b>Coût total estimé :</b> 104 000 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b> 104 000 000 F CFA	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP)
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
- Aménagement de 40 Km de route Nebolen – Bord du Noun.		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2015	



**Annexe 11: Fiche d'identification du projet N°11**

		<b>Date :</b> Décembre 2014
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Aménagement de 45 Km de route.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Travaux Publics.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Nebolen – Ndokobou II.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> /		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les transactions et les déplacements ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 104 000 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 104 000 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP)
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
- Aménagement de 45 Km de route Nebolen – Ndokobou II.		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2015	

**Annexe 12: Fiche d'identification du projet N°12**

		<b>Date :</b> Décembre 2014
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Aménagement de 03 Km de route.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Travaux Publics.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Ndokobou II – Ndokobou I.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> /		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental travaux publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les transactions et les déplacements ;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale ;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 13 100 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 13 100 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP)
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
- Aménagement de 03 Km de route Ndokobou II – Ndokobou I.		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2015	

Annexe 12: Fiche d'identification du projet N°12

		<b>Date :</b> 2014
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Refection d'un Ponceau.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Travaux Publics.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> Ndokobou II – Ndokobou I		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> PNDP		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué Départemental des Travaux Publics		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, MAIRIE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les transactions et les déplacements;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 20 000 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 20 000 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé</b> <b>au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget de la commune de NDIKINIMEKI
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Refection d'un Ponceau sur le tronçon Ndokobou II – Ndokobou I.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S.		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 13: Fiche d'identification du projet N°13**

**Date :** 2014

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Construction du CSI de NDOKOWANEN.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> SANTE.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> NDOKOWANEN.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> Chef du District de Santé de NDIKINIMEKI		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental de la SANTE		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, DDMINSANTE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux soins de Santé de qualité :</li> <li>- Réduire le taux de morbidité;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total estimé :</b> 50 000 000 F CFA	<b>Contribution totale de la commune :</b> 50 000 000 F CFA	
	<b>Montant du financement demandé au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget de la commune de NDIKINIMEKI
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du CSI de NDOKOWANEN.</li> </ul>		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b>		
Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 15: Fiche d'identification du projet N°15**

		<b>Date : 2014</b>
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Equipement du CSI de Ndokowanen.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> SANTE.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> NDOKOWANEN.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> Chef du District de Santé de NDIKINIMEKI		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental de la SANTE		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, DDMINSANTE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux soins de Santé de qualité :</li> <li>- Réduire le taux de morbidité;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 25 000 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 25 000 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé</b> <b>au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Programme d'Investissements Prioritaires (PIP).
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
- Equipement du CSI de Ndokowanen.		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S.		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> R.A.S.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 16: Fiche d'identification du projet N°16**

		<b>Date : 2014</b>
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Aménagement des cases d'astreinte du CSI de Ndokowanen.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> SANTE.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> NDOKOWANEN.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> Chef du District de Santé de NDIKINIMEKI		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental de la SANTE		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, DDMINSANTE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux soins de Santé de qualité ;</li> <li>- Réduire le taux de morbidité;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 25 000 000 F CFA	
<b>estimé : 25</b>	<b>Montant du financement demandé</b>	<b>Source de financement :</b>
<b>000 000 F CFA</b>		
<b>Source de financement :</b> Programme d'Investissements Prioritaires (PIP).		
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
- Aménagement des cases d'astreinte du CSI de Ndokowanen.		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> Acte de donation joint en annexe		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Le microprojet appartient à la catégorie des microprojets de construction. Les impacts identifiés ont donné lieu à des mesures d'atténuation devant être mises en œuvre dans la phase d'exécution.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 16: Fiche d'identification du projet N°16**

		<b>Date : 2014</b>
<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro projet :</b> Equipement en matériel médical du CSI urbain.	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> SANTE.	
<b>Commune :</b> NDIKINIMEKI		
<b>Village :</b> CSI urbain.		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Maire de la commune de NDIKINIMEKI.		
<b>Chef de service du marché :</b> Chef du District de Santé de NDIKINIMEKI		
<b>Ingénieur de marché :</b> Délégué départemental de la SANTE		
<b>Entreprise :</b> Titulaire du marché		
<b>Personne ressource du comité de suivi :</b> Président du comité de suivi		
<b>Organismes co-intervenant :</b> Commune de NDIKINIMEKI, PNDP, DDMINEP, DDMINAS, DDMINTP, DDMINSANTE.		
<b>Objectifs du micro projet :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux soins de Santé de qualité ;</li> <li>- Réduire le taux de morbidité;</li> <li>- Faciliter l'émergence de l'économie locale;</li> </ul>		
<b>Coût total</b>	<b>Contribution totale de la commune :</b> 8 000 000 F CFA	
<b>estimé :</b> 8 000 000 F CFA	<b>Montant du financement demandé</b> <b>au PNDP :</b>	<b>Source de financement :</b> Budget d'Investissement Public (BIP).
<b>Description sommaire du micro projet :</b>		
- Equipement en matériel médical du CSI urbain de NDIKINIMEKI.		
<b>Situation foncière du site choisi pour le microprojet :</b> R.A.S.		
<b>Respect des politiques environnementales :</b> R.A.S.		
<b>Durée d'exécution :</b> 03 (trois) mois	<b>Date souhaitée pour le démarrage :</b> Avril 2014	

**Annexe 17: Document A : Atlas des cartes thématiques**



**Annexe 18: Documents B : Rapport consolidé du diagnostic participatif**